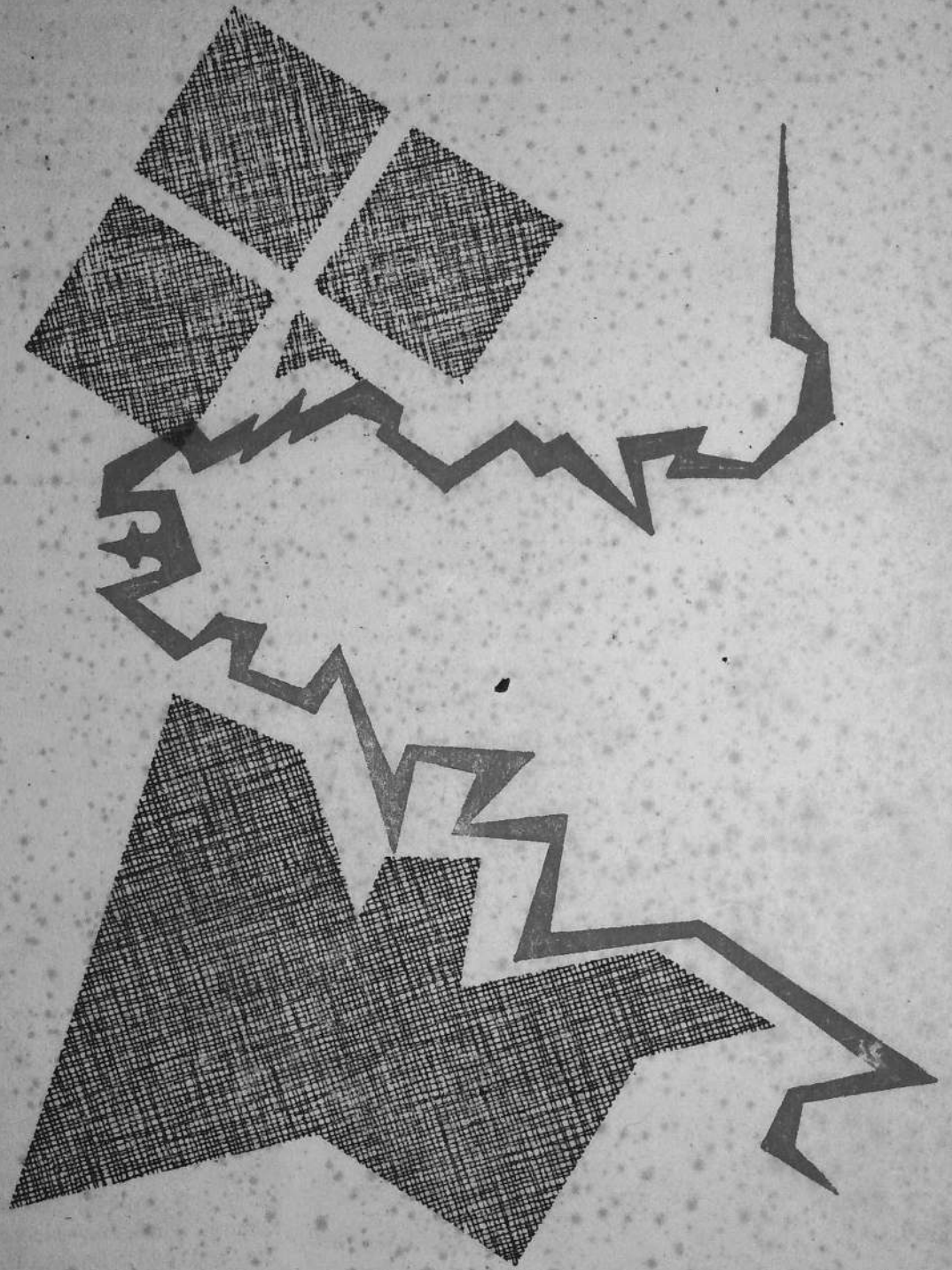


RIEN DE CE QUI EST BRETON NE NOUS

est étranger



SESSION CULTURELLE BRETONNE

Sous l'égide du Bleun Brug

A N-D DE GUINGAMP

ON TROUVERA DANS CE RECUEIL
EN ENTIER OU EN RESUME
LES CONFERENCES DU STAGE
DE N.D. DE GUINGAMP du
27 AOUT au 1er SEPT. 1962
.....

ATTENTION !

Ce Recueil est
vendu 5 N.F.
Prière de régler à
V. Seité, Bleun-Brug
Châteaulin, Fin.
C.C.P. 544.22 Nantes
.....

TABLE des MATIERES

- 1 - Conférence d'OUVERTURE par le Chanoine GLOAGUEN,
Vicaire Général de St-Brieuc.
- 2 - Présentation de la LOI-PROGRAMME pour la BRETAGNE, par
M. PHILIPPONEAU, professeur à la Faculté des Lettres de RENNES.
- 3 - RENOVATION vestimentaire en BRETAGNE, par Jean Le Minor, codi-
recteur des ATELIERS LE MINOR de Pont-L'Abbé, Finistère.
- 4 - Résumé de l'HISTOIRE de la Vie Monastique dans les C.D.N. par
le Révérend Père GREGOIRE de Landévenec.
- 5 - PSYCHOLOGIE de la LANGUE BRETONNE par le Docteur TRICOIRE, de
Châteaubriant, Président de la Fondation Culturelle Bretonne.
- 6 - Observations du Chanoine Mévellec, Aumônier Général du Bleun-
Brug, sur la langue bretonne lue et parlée dans le peuple.
- 7 - Introduction à l'économie APPLIQUEE à la BRETAGNE, par M. LUC
ROBET, Délégué Régional du Patronat Chrétien, Maire de Poullan.
- 8 - Le BRETON vu à travers l'oeuvre d'Anatole Le BRAZ, par M. ABASQ
Professeur à l'école Navale de Le Poulmic-Brest.
- 9 - Esquisses de quelques traits de l'AGRICULTURE BRETONNE de demain,
par M. de SAGASAN, Chargé de Mission à l'Off. Central de Landerneau.
- 10- INDUSTRIALISATION de la BRETAGNE : Opération-Contact, par M. PIERRET
Conseiller technique du C.E.L.I.B. (ne nous est pas parvenue)
- 11- La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE du Morbihan et la PROMOTION
BRETONNE, par M. Yves GICQUEL, Secrétaires aux Etudes Economiques.
- 12- Chances et handicaps de la BRETAGNE en 1962 (résumé), par M.
MARTRAY, Secrétaire Général du C.E.L.I.B.
- 13- Carrefours.

Ces CONFERENCES ONT ETE RONEOTYPEES par :
les ECOLES de : Quimper (Le Likès), Brest
(N.D. de Kerinou), Guingamp (Montbareuil),
Pont-l'Abbé (N.D. des Carmes), St-Meen (Ecq-
le des Soeurs), St-Malo (Ec. des Soeurs),
Rennes (Ste-Jne-d'Arc), St-Brieuc (Ec. des
des Cadres), Lamballe (Inst. St-Joseph),
Redon (Ec. St-Joseph). La répartition du
travail a été faite par le Frère MENEAGENT.
A tous "Bennoz Doue" Merci.

Notre reconnaissance va surtout aux CONFERENCIERS qui ont auto-
risés à publier leurs oeuvres. nous

Les textes ne nous étant pas parvenus, nous nous excusons
de ne pas publier les Conférences de M. Bourdellès, M. Michel, du R.P.
Laurent-GOUGAY, de M. Plunier, de M. Ollivro, de M. Pierret.

Nous avons sur une même bande magnétique les conférences de :
M. Ollivro, Plunier (en partie), Philipponeau (en partie) et le R.P.
Grégoire - Sur une 2ème bande : M. Pierret, Tricoire, Robet et le
R.P. Laurent. Ces bandes sont à votre disposition.

OUVERTURE DE LA SESSION
PAR M. LE VICAIRE GENERAL GIOAGUEN

Je suis heureux de vous saluer tous, qui êtes venus participer à ce stage de culture bretonne du Eleun-Brug. Je pense que le frère Seité et le frère Jean-Robert qui furent les instigateurs et les organisateurs, infatigables et persuasifs de cette session ont le coeur à la joie ce soir et je pense que leur sourire sera encore plus large lorsque vous tous, les sessionnistes, vous aurez terminé ce stage et que vous rentrerez chez vous pleins de savoir et d'enthousiasme c'est-à-dire plus ouverts, plus riches et plus hommes.

Vous me permettez de me réjouir que ce stage ait lieu, ici, à Guingamp, dans le diocèse de Saint Eriex. Nous sommes pleins de respect et d'admiration pour le Finistère et le Morbihan, diocèses frères plus que tous autres et nous avons applaudi lorsque les sessions, commencées en 1956 à Saint Pol-de-Léon, si je ne me trompe, ont pris naissance et se sont développées de façon presque inespérée hors de nos frontières. Mais je pense que nous méritons bien un peu aussi que les sessions se tiennent chez nous et nul endroit ne pouvait être plus indiqué que cette institution Notre Dame, où sous l'impulsion de qui vous savez et du collège tout entier on est en train de découvrir la Bretagne et ses problèmes et où l'on essaie d'apporter à ces problèmes une solution autre que verbale et théorique.

Je sais que nombre d'entre vous sont bien au courant de ce qu'ils trouveront ici et qu'ils s'en réjouissent d'avance. Et je pense pouvoir leur dire que leur attente sera satisfaite.

Je suis aussi que d'autres se posent des questions et peut-être des questions capitales, qu'il est impossible d'éluder, au début d'une session de ce genre.

1

Une première question : Cet intérêt à la culture bretonne que vous vous proposez ne risque-t-elle pas de polariser vos forces, au détriment d'autres intérêts majeurs, que l'Eglise nous rappelle sans cesse ? Sommes-nous bien d'accord avec le sentiment de l'Eglise, avec les préoccupations de l'Eglise ?

Je pense que la réponse à cette question est fort simple pour qui sent fortement la Bretagne et le peuple breton. Nous savons fort bien que nous faisons d'une Eglise, où en sens fort fort précis d'ailleurs, il n'y a plus ni Grecs, ni Juifs, ni Français, ni Italiens, ni Breton, ni Algériens, ni Zoulous, ni Esquimaux, nous savons fort bien que le problème essentiel et capital est la christianisation, l'éducation religieuse et chrétienne, la vie dans la foi, l'espérance et la charité, de cette masse humaine, grâce à la parole de Dieu, à la liturgie, aux sacrements, à l'instruction religieuse, à l'Enseignement chrétien, à l'Action catholique, aux structures chrétiennes et suivant les méthodes actuellement voulues par l'Eglise et que nous devons nous faire un devoir et un honneur d'étudier et d'essayer de mettre en pratique.

Mais le fait est qu'il existe réellement des Français, des Italiens, des Bretons, des Zoulous et des Esquimaux très différents entre eux par leur comportement et leurs manières de penser et d'agir et donc que peut-être leur vie chrétienne parce qu'elle est la vie de tous les jours et, une vie bien particularisée géographiquement, économiquement, historiquement et socialement, doit être éduquée aussi de façon différente. C'est le moment de rappeler la fameuse phrase : "Que faut-il connaître pour enseigner le latin à John ?".

Cela était tragiquement vrai autrefois où l'on assénait sur un peuple qui ne parlait et ne pensait qu'en breton des idées pensées au loin et exprimées en une langue qui lui était à peu près étrangère. Voici deux faits qui ne répondent pas sans doute exactement à mon propos, mais qui l'éclairent un peu et que je ne résiste pas à vous dire.

Mon grand-père, qui était né en 1868, n'avait pas été un seul jour à l'école et ne savait pas un mot de Français. Il fit son service militaire à Angers, sans permissions, bien entendu, et passa je ne sais combien de jours en "taule" et en "boîte" (les deux seuls mots à peu près qu'il avait retenus de son séjour dans la douce gevine) et cela parce qu'il ne

comprendait pas ce qu'on lui commandait. Quelques années auparavant le comte de Laisy, originaire de Plomel, s'était acquis une affection à toute épreuve de la part de ses mobiles bretons aux fameux camps de Conlie parce que les ordres il les donnait toujours en breton. Je ne sais pas comment il traduisait exactement : "Arme sur l'épaule droite" ! Il est vrai que les armes à Conlie ne devaient pas embarrassées outre-mesure les malheureux Bretons.

C'était donc vrai tragiquement, hier, mais ce l'est encore aujourd'hui dès que l'on quitte sa chambre où il est facile de fabriquer des méthodes d'éducation et que l'on descend parmi nos braves gens, même parmi nos jeunes qui ont déjà un vernis d'uniformité.

A qui est-on à faire ? Quel idéal humain et chrétien leur proposer ? Comment les enrichir et les épanouir ? Vers quelles tâches les diriger ? Quelle cité leur faire construire ? Vers quels loisirs les orienter ? En cherchant la réponse à ces questions, je crois que l'on retombe à pied joint et en plein dans l'actualité de ce stage.

"Pour qu'un peuple garde confiance en lui-même et progresse courageusement, il ne doit pas renoncer à la civilisation de ses ancêtres, ~~comme elle doit un fleuve~~ sans source ou un arbre sans racine" dit un philosophe Chinois cité dans le numéro spécial de Skol : Face au problème de la culture dans la Bretagne d'aujourd'hui.

Et l'abbé le Floc'h au seuil de ce même numéro a montré que la religion ne peut exister en dehors d'une culture chrétienne qui lui sert de point d'appui, une culture particularisée à tel pays et à tel moment de l'Histoire autrement c'est de la pluie sur un imperméable.

Au surplus comme le dit le Père Daniélou : "le Christianisme croit à une unité de la société humaine, mais cette unité n'est pas celle d'une uniformité qui détruit les différences providentielles ... l'humanité serait moins belle s'il n'y avait la Chine, l'Arabie ou le monde noir (ou le monde celte). Chaque race et chaque langue exprime à sa manière certains aspects irremplaçables de la nature humaine, l'Eglise est l'épouse vêtue d'une robe bariolée assumant toutes les cultures pour les consacrer toutes à la Trinité.

Dans nos collèges secondaires, nous essayons d'inculquer à nos garçons et à nos filles des éléments de la culture grecque, latine ou de la culture française du 17^e siècle. Mais leur parlons-nous de la culture bretonne qui les a façonnés ! Ils sauront tout bientôt sauf l'histoire de leur père qui fut aussi glorieuse, aussi attachante que n'importe quelle autre.

Nos grands et nos grandes filles auront lus tous les romans (et quel roman parfois) et se seront initiés à la poésie sous la conduite de Victor-Hugo et de Verlaine, mais ils ignorent qu'à côté d'eux, des bardes du terroir ont aussi caressé la lyre et que, mon Dieu, les paroles et les accents de leur cœur et de leur humour peuvent avoir aussi des résonances étonnantes. Ils auront dansé des danses hongroises et suvergnates alors que les Bretons ont les danses bretonnes dans le sang ! Ils connaîtront tous les chansonniers de Paris, d'une connaissance qui n'a plus d'une fois confondu, mais n'a-t-on jamais chanté en Bretagne ?

Que l'on prenne une conscience aiguë de cette anomalie et que l'on cherche à y remédier je pense que c'est un des buts de ce stage ? Et l'Eglise ne peut qu'encourager cette orientation.

II

La seconde question que l'on peut se poser je l'emprunte à M. DUGOU dans ses réflexions sur le 2^e stage de culture bretonne.

"La cause qui nous est proposée n'est-elle autre chose qu'un dada de rêveurs, attardés à un passé révolu ? Avons-nous là un domaine qui vaille que des hommes et des chrétiens y consacrent leurs réflexions et leurs efforts ? ou bien est-ce affaire seulement de curiosité esthétique, de folklore et de rendement touristique ?

Il ne nous échappe pas que la réponse à cette question est d'une importance capitale et commande tout notre travail.

Certains pensent que nous arrivons un peu tard et que la cause est entendue. Nous marchons sans aucun doute vers une uniformisation et une planétarisation du monde. Les peuples vont se brasser de plus en plus et leur originalité risque de disparaître dans ce brassage. Je n'insiste pas sur ce fait qui est d'expérience quotidienne? Un prêtre me disait récemment "Combien de temps parlera-t-on, encore breton sur le plateau du radome et du CNET? Ne va-t-il pas se créer un peuple d'une psychologie toute différente de celle que nous connaissons jusqu'ici".

Je pense que tout cela est vrai en partie comme il est vrai que la plupart des évolués d'Afrique qui tiennent les commandes ont une culture française et tendent à développer une culture unique, pour faire l'unité de leur pays.

Il faudrait cependant se demander dans quelle mesure cette évolution est plus apparente que réelle. Je pense que si certaines villes bretonnes tendent à ressembler de plus en plus à Chateauroux et à se contenter d'être bretonne par le folklore à l'usage des touristes, la campagne vit encore plus qu'on ne croit et de la langue et de la culture et des traditions bretonnes. Il est peut-être facile de couper les branches d'un arbre, il est plus difficile de scier le tronc au ras du sol et plus difficile encore d'extirper les racines.

Ces racines sont encore vivantes et pleines de sève, elles peuvent encore si elles sont soignées intelligemment, avec courage et persévérance produire des troncs vigoureux, renoués et pleins de promesses. On s'en rend compte quand on pénètre dans une ambiance de "fest-noz" de veiller bretonne de pardon breton ou à une exposition d'ameublement breton ou d'art breton. Tout cela est accordé à notre psychologie profonde et c'est bien autre chose que du folklore parce que c'est une émanation de l'âme bretonne et parce que c'est aussi un moyen de réveiller et de révéler à elle-même cette âme, si elle était endormie.

En réalité j'ai triché en vous citant M. Le Duigou car les points d'interrogation sont de mon invention : il pense que notre effort et notre réflexion en valent bien la peine et que les "attardés" d'aujourd'hui sont les "pionniers" de demain. Car, dit-il, nous sommes en train de nous laisser d'une civilisation de vin rouge, de robes-sacs et de cubes de bétons où le meuble, le roman, la chanson sont de partout et de nulle part, civilisation de l'uniformité et donc de l'ennui, négation des valeurs personnelles et de l'effort personnel sans lesquels il n'est pas de vraie culture, le pendule ou le balancier de l'Histoire va tendre à repartir vers l'autre bord.

Mais je ne suis pas sûr que cela se fasse tout seul. Je pense même que cela demande beaucoup d'union (les Français ne sont pas les seuls à se diviser) beaucoup d'intelligence et beaucoup de courage et de persévérance.

Il faut lutter pour le bilinguisme pour que le Breton ait autant de considération officielle que l'Anglais et l'Allemand. Il faut entreprendre tout un travail d'éducation à l'école, dans les cercles, les kevrenn, les groupes d'études. Il faut maintenir ou revaloriser, rénover nos traditions bretonnes. Il faut découvrir nos richesses culturelles, artistiques, et religieuses. Il faut mettre en valeur la Bretagne au point de vue économique et social. Il faut cultiver les traits marquants de notre personnalité ou de nos coutumes.

Je vous souhaite de commencer ces découvertes au cours de ce stage et d'en recevoir beaucoup de joie et d'enrichissement.

Je voudrais aussi qu'au cours de ce stage vous priiez beaucoup pour la Bretagne et le peuple breton. Vous aurez ainsi rempli un de vos plus importants devoirs de chrétien car vous aurez prié pour l'Eglise du Christ dont la Bretagne est un des meilleurs enfants. Et vous, Pères de la Patrie, dit Calloc'h vieux saints très vénérés quand nous sommes las à l'ouvrage, volez à notre secours. Donnez-nous l'énergie dans la souffrance, gardez la Bretagne pour toujours.

Ha houi tadou ar Vro, houi sent koz all-doujet
Pa d'omb skuizel labour d'hom harpan d'arniget
Reib d'imp nerz e kreiz hon ankem
Gourantet Breiz de virviken

Je suis particulièrement heureux, après avoir pris quelques semaines de vacances en Bretagne, de recommencer le travail devant un auditoire aussi sympathique, en vous parlant de la loi-programme. L'année qui vient de s'écouler a été consacrée en partie à la préparation de cette fameuse loi-programme et le Gouvernement en a admis le principe dans une lettre rectificative au 4^o plan de modernisation et d'équipement.

Pourquoi cette Loi-programme ? En quoi consiste-t-elle ? Que peut-elle apporter à l'Economie bretonne ? Vous savez qu'elle est, en même temps, un 2^o plan breton. Le numéro spécial de la "Vie Bretonne" qui lui est consacré, s'intitule en effet : Rapport sur le projet de 2^o plan breton et de Loi-programme... Si nous en sommes au 2^o, c'est qu'il y en a eu un 1^o. De fait, il y a eu à l'origine, un plan privé, celui du CELIB, puis un plan officiel, qui est le programme d'action régionale publié au J.O. en 1956. Pour bien comprendre pourquoi nous avons tenu à avoir quelque chose de différent, il faut savoir quels étaient les caractères de ce premier Plan breton.

En 1952, au moment où le Commissariat au plan préparait le 2^o plan de modernisation et d'équipement, le CELIB jugeait opportun d'élaborer un plan régional qui signalerait aux pouvoirs publics les possibilités et les besoins de la Région. Ce premier plan contenait les données essentielles du problème breton et quelques éléments de sa solution: modification des structures agricoles, développement de l'industrie, etc... Il essayait également de chiffrer les investissements nécessaires à sa réalisation, indiquait les ordres de priorité... Sur ce dernier point, les hommes du CELIB durent faire preuve d'un grand désintéressement, tant il est délicat de faire admettre à des électeurs que certains investissements doivent passer avant d'autres. Ils eurent pourtant le courage de dire qu'en agriculture, par exemple, les investissements à caractère productif, pour le remembrement, la commercialisation des produits, devaient passer avant des investissements à caractère social, comme ceux qui concernent l'amélioration de l'habitat, l'adduction d'eau... Je vous assure que cela représentait un certain courage...

Ce Plan n'était, malheureusement, qu'un programme à caractère officieux, car, à cette époque... le CELIB n'était pas reconnu par l'Etat ! Simple association régie par la Loi de 1901, malgré les personnalités qui en faisaient partie, il n'avait aucun pouvoir....

Le premier objectif fut donc de faire passer dans des textes législatifs, les données élaborées par le CELIB. Cette tâche fut préparée pendant les années 1953...1956, par une action auprès de l'opinion publique. C'est en effet, à partir du moment où les pouvoirs publics sentent l'opinion régionale derrière une idée, que cette idée a quelque chance de réussir. Grâce à cette action, grâce aussi au fait, que dans l'ensemble de la France, on commençait à se préoccuper des questions régionales, toute une série de mesures

furent adoptées par le Gouvernement. A la suite des décrets de M. Pflimlin, la création d'un programme ou plan d'action régionale fut envisagée dans chaque région de programme.

Le premier programme français d'action régionale fut le programme breton, publié au J.O. en 1956... Pourquoi fut-il le premier ? Très certainement parce qu'existait déjà le texte élaboré par le CELIB...

Mais si les fonctionnaires qui ont élaboré le plan officiel se sont servi du plan régional du CELIB, si je suis donc un peu le père de ce premier programme d'action régionale, je n'ai malheureusement pas reconnu mon enfant dans le texte publié au J.O. Pourquoi ? Parce que, à la différence du programme du CELIB, ce programme d'action générale, s'il indiquait bien les grands objectifs généraux, était pratiquement muet sur la façon de les atteindre. Et, surtout, il ne chiffrait absolument pas les investissements, n'indiquait aucun ordre de priorité dans leur réalisation. Il se réduisait à un ensemble de vœux très opportuns, mais rien n'en explicitait la réalisation. Aussi, lorsque la commission d'expansion économique s'est réorganisée, l'an dernier, à la suite du décret de janvier 1961, et qu'on m'en a confié la présidence, nous avons immédiatement décidé d'élaborer un deuxième plan breton et de lui donner une forme différente, celle d'une Loi-Programme.

L'idée en avait été lancée, quelques mois plus tôt, par le Président Pleven, dans son livre "L'Avenir de la Bretagne"; et elle fut immédiatement adoptée par la Commission d'expansion économique... Qu'est-ce qu'une loi-programme, ou plus exactement, une loi de programme ? C'est tout simplement une loi votée par le Parlement et engageant par conséquent l'Etat. Elle fixe pour un budget de plusieurs années, le montant des dépenses affectées par le Parlement à telle ou telle réalisation.

Ce système de la Loi-Programme a été adopté depuis déjà une dizaine d'années. Les premières lois remontent à 1952. Elles portaient sur des investissements intéressant la défense nationale, investissements qui réclamaient une certaine continuité dans leur affectation. On voulait par là, éviter ce qui se passe souvent: engager une année un budget dans une certaine opération et l'année suivante, par suite de diverses circonstances, arrêter cette même opération.

Aujourd'hui, plusieurs postes du budget ont adopté cette forme de loi-programme. Ex.: l'Enseignement agricole. Une loi-programme y prévoit le montant des crédits à affecter pour la période 1962-65 à la création de lycées agricoles, à la recherche agronomique scientifique. Même plan d'action pour les H.L.M., etc...

Nous avons pensé que ce système conviendrait particulièrement à la Bretagne et plus généralement aux régions françaises qui présentent un certain caractère de sous-équipement. Pourquoi ? Parce que nous constatons depuis un certain temps, qu'à la moindre menace de mouvements en Bretagne, on n'hésite pas à faire, immédiatement ou après un certain délai, des promesses souvent fort intéressantes. Vous savez, par exemple, que la 15 septembre de l'an dernier, devait avoir lieu en Bretagne une répétition en plus grand de ce qui s'était passé en mai-juin sur les routes bretonnes. Aussi, le 13 septembre, deux jours avant la date fixée, un conseil ministériel décréta un certain nombre de mesures que publièrent aussitôt la radio et la presse. Ces promesses annonçaient des réalisations très intéressantes: mise à voie normale du réseau breton, grande route centrale, auto-route desservant Rennes, baisse du coût de l'énergie, etc....

La Commission d'expansion économique doit se réunir prochainement pour faire le bilan de ces promesses de septembre dont l'effet fut d'empêcher un mouvement de masse. Qu'en reste-t-il ? La plus importante concernait l'abaissement du coût du transport des marchandises en Bretagne... Vous savez que en octobre prochain, sera appliquée la réforme tarifaire de la S.N.C.F., réforme qui va pénaliser très fortement l'économie bretonne.

En conséquence, nous ne pouvons nous contenter de promesses rarement tenues... Ce que nous voulons, c'est la garantie que soient enfin réalisés les investissements qui nous sont nécessaires et sur lesquels l'Etat est d'ailleurs d'accord. Or, ils ne le seront que par un engagement solennel de la part du Gouvernement, par un texte de loi qui en précisera le montant pour une période donnée.

C'est là quelque chose d'extrêmement important ! Un exemple actuel, pour vous le faire mieux saisir : L'administration était d'accord sur certaines réalisations concernant l'Enseignement, le Logement... mais elle n'avait pas prévu - et il était pourtant assez facile de le prévoir - que des gens reviendraient d'Afrique du Nord et qu'il faudrait bien allouer des crédits très importants pour l'enseignement et le logement... Qu'a-t-on fait alors ? on a pompé ces crédits un peu partout et, bien des réalisations urgentes en Bretagne ne pourront être entreprises.

C'est pour éviter ces aléas et jouir d'une certaine garantie pour nos projets, que nous tenons à la Loi-Programme. Quand l'idée en fut lancée au mois de juin dernier, le premier ministre d'alors, M. Michel Debré la refusa. Interpellé par un député sur une question bretonne classique, il se déclara résolument hostile à ce système de loi-programme. "Si la Bretagne, disait-il la demande, d'autres régions la demanderont aussi et ce mouvement risque d'encourager certaines tendances régionalistes dangereuses pour l'unité française!"

La commission d'expansion économique ayant pris connaissance de cette déclaration du 1er ministre, répondit: "La loi-programme n'a pas à être votée par la Commission d'Expansion Economique, mais par le Parlement qui demeure libre de déposer une proposition de loi. Notre travail est donc maintenant de préparer celui des parlementaires bretons et de rédiger un texte qu'ils proposeront au Gouvernement.

Nous avons donc maintenu notre point de vue et décidé d'élaborer la Loi-Programme. Comment avons-nous procédé ? Notre projet devait s'harmoniser avec le 4° Plan de modernisation et d'équipement alors en préparation. Ceci se passait en juillet de l'an dernier. Il nous fallait préparer notre rapport pour le moment où le Parlement serait appelé à adopter ce 4° Plan. Il fallait d'autre part que notre plan régional s'y intègre et en soit conforme aux grandes lignes. Il serait en effet absurde de réaliser en Bretagne un travail qui irait à l'encontre des grandes perspectives nationales...

La Commission d'Expansion Economique fut donc divisée en neuf groupes, calqués sur les grandes commissions du commissariat au plan: agriculture, expansion, industrie.....

Ces groupes de travail comprenaient des membres de la Commission d'expansion économique qui sont 45, et des conseillers techniques, personnalités qui n'appartenaient pas à la commission. Mis en possession des différents rapports du 4° plan national, ils ont essayé d'orienter leurs travaux dans le même sens.

Ils ont d'abord nommé leurs rapporteurs. Puis ils ont discuté les rapports et en ont renvoyé l'adoption aux séances plénières de la Commission économique. Le travail a été considérable: on compte environ 53 rapports.

Nous voulions y intéresser le plus de monde possible de façon, d'une part, à connaître l'opinion des gens les plus compétents et d'autre part, à associer l'opinion régionale à la préparation de cette loi-programme. Heureusement, nous disposons à Rennes, ville universitaire, d'un personnel scientifique très qualifié qui nous a rendu les plus grands services. Ainsi, M. Malassis, professeur à l'École Nationale d'Agronomie, a fait exécuter une série de travaux préparatoires par ses assistants ou ses étudiants les plus avancés. J'en cite quelques exemples : M. Broussol: évolution récente et production actuelle; M. OVLAC: évolution et structure des exploitations agricoles; M. VRAU: évolution des principaux produits agricoles.

Dans ce même objectif de préparation, un certain nombre d'étudiants géographes ont rédigé des rapports d'études supérieures en liaison avec notre travail. L'an dernier, j'avais ainsi des étudiants qui préparaient des diplômes sur la question des transports. Une étude faite par Mme Gestin sur les transports ferroviaires en Bretagne, étude à laquelle la S.N.C.F. collabora, servit ensuite à M. de Sagazan pour le rapport sur le transport ferroviaire.

Ainsi donc, grâce à l'ambiance scientifique de Rennes, et à la présence de l'Université, nous avons pu disposer de toute une série de travaux scientifiques de base que reprirent ensuite les représentants de la profession.

C'est ainsi que pour l'Agriculture, M. LOUAPRE, président du Cercle des Jeunes Agriculteurs d'I. & V. étudia l'orientation de la production agricole; M. MOISAN, président des CETA de Bretagne, les structures de la production agricole, notamment, les possibilités de passage vers une agriculture de groupe; M. SAGAZAN, conseiller technique, la commercialisation des produits (rapport de plus de 300 pages); M. RABU, ingénieur du Génie rural, équipements ruraux collectifs. Ces différentes études firent l'objet d'un rapport de synthèse, par M. MALASSIS, qui fut très largement diffusé auprès des organisations agricoles de base. Nous leur demandons de nous faire part de leurs objections ou de leurs observations... car nous nous sommes toujours efforcés dans la mesure du possible, d'intéresser les gens compétents à la préparation de la Loi-Programme.

Le travail devait être terminé avant Pâques car, passé cette date, nos parlementaires ne pourraient plus l'intégrer dans le 4^o plan français. C'était donc une question d'urgence. Pour élaborer un plan national, on met 4 ans; Pour ce plan régional, il nous a fallu 2 ou 3 ans, disposant de moyens très inférieurs. Une étude de ces différents travaux parut dans la "Vie Bretonne". Finalement, le rapport général fut adopté en assemblée plénière à Lorient (CELIB, le 18 juin).

Qu'en advient-il maintenant ? Nous craignons que ce travail ne demeurât un vœu n'engageant pas le Parlement. Aussi les parlementaires bretons déposèrent un amendement au 4^o plan. Ils surent y rallier un certain nombre de parlementaires d'autres régions françaises, aux problèmes voisins des problèmes bretons... Le Commissariat au plan définit en effet, deux politiques différentes selon les régions. Les unes, à expansion normale, doivent bénéficier d'une politique d'encouragement: le Gouvernement y borne son intervention aux investissements nécessaires à leur prospérité, mais aucune mesure spéciale n'y encourage le développement de l'industrie. Les autres sont justiciables d'une politique d'entraînement c'est à dire que, mal équipées, à économie retardataire, elles doivent bénéficier d'avantages spéciaux de la part de l'Etat.

Le premier point à préciser sera le choix des régions qui relèveront de l'une ou de l'autre de ces politiques. Le texte spécifiait.... que les régions susceptibles de bénéficier de la politique d'entraînement verraient leurs investissements faire l'objet d'une Loi-Programme, pendant la période du quatrième plan...

L'action des parlementaires bretons, dans les mois à venir, va s'orienter dans cette direction.

=====\====

Conférence de M. Jean LE MINOR

Co-directeur des Ateliers LE MINOR, PONT-L'ABBE

I N T R O D U C T I O N

Parmi les exposés qui vous sont faits dans le cadre de cette semaine, j'aimerais que cette petite heure que nous allons passer ensemble soit une promenade, une récréation, un genre de détente.

Mes propos en effet, auront pour thème une matière bien futile : LA MODE, d'autant plus que mon ambition ne sera pas de vous présenter une thèse, mais bien au contraire de réaliser ce que le programme officiel a très justement qualifié de "PRESENTATION".

Toutefois, je vous demanderai quelques minutes d'introduction et d'explication. En effet, le but de cette causerie sera de vous situer, de faire le point des différents essais qui se font jour actuellement en Bretagne et qui se proposent peut-être de continuer les créations originales que firent les Bretons dans le domaine vestimentaire.

Je laisserai délibérément de côté tout ce qui a trait aux costumes traditionnels ; vous les connaissez assez pour savoir que sous cette forme, il semblerait que leurs jours soient comptés.

Et pourquoi ?

- Quand vous saurez que par les journaux, les magazines, la radio, la télévision, la mode anonyme et internationale pénètre dans le plus retiré de nos bourgs,

- quand vous saurez, que dans les boutiques, on ne présente que ce qui est précisément recommandé par cette même presse et radio,

- quand vous saurez que des impératifs techniques vous condamnent certaines modes (une bigoudène dans une 4 CV !),

- quand vous saurez que certains métiers anciens ne sont plus tenus que par des personnes âgées : le repassage des collerettes, le montage des coiffes,

Vous comprendrez que sous tous ces assauts, la vie des costumes bretons était en péril.

Mais à mon sens, il y a autre chose et d'aussi important : c'est que presque tout le contexte social de notre existence a été bouleversé depuis une trentaine d'années ; la civilisation rurale qui marquait notre pays a vu diminuer son importance et son influence.

Le rythme de vie, les déplacements, l'attrait de la ville, tout cela vient modifier profondément notre condition de vie et j'en retiendrai deux orientations majeures.

Tout d'abord, sur le plan vêtement de travail : Pour vaquer aux occupations quotidiennes, de plus en plus on constate l'orientation vers des formes anonymes et impersonnelles : le bleu que portent les paysans et les ouvriers sont à peu près les mêmes dans la plus grande partie du monde occidental industrialisé.

Il en est de même pour cette autre forme de vêtement de travail qu'est le complet-veston porté par les cadres et tout le personnel de direction, en passant par les professions libérales, les hommes de bureau.

Or, ces vêtements, ces insignes de travail, on ne veut plus les trouver quand arrive le temps du repos, c'est-à-dire le week-end, les vacances. Autrefois, quand venait le dimanche, on "s'endimanchait" pour aller à la messe, pour rester au bourg faire la causette en attendant les Vêpres.

Ce temps n'est plus ; car, fatigués d'être en ateliers, en usines, au bureau toute la semaine, les gens de plus en plus nombreux s'orientent par réaction, pour les heures de repos, vers des tenues de relaxe, de détente : on veut respirer et donc on part en campagne, en mer, laissant derrière soi ces costumes de travail, ces chemises à boutons de manchettes, les cravattes et les vestons. Et ceci d'une façon très générale, car on vous dira que l'habit se perd ; on ne porte presque plus la jaquette, la queue de pie, le chapeau haut de forme, certes éléments romantiques et un peu désuets. Et, croyez-moi, il y a un rapport certain entre la désaffection de ces formes de vêtements par les gens des villes, et l'abandon des habits traditionnels par les Bretons, jusqu'à la soutane elle-même !

Et c'est par ce processus que l'homme des villes s'est mis à redécouvrir la vareuse du pêcheur quand il va en mer, le kabig quand il se promène sous tous les temps.

Puis, il y a autre chose, qui est d'ailleurs le corollaire de la précédente constatation : c'est un problème industriel.

En effet, la demande importante faite par les utilisateurs de ces vêtements de travail que sont aussi bien le bleu que le complet-veston, ou la robe noire, a donné lieu à des fabrications industrielles d'une importance exceptionnelle. Les fabricants se sont mis à se concurrencer sur le plan international ; ce qui est normal, puisque le pantalon que vous portez peut aussi bien être fait à Francfort qu'à Milan.

C'était l'apparition de ce qu'on appelait le tout fait, la confection, le prêt à porter. C'est pratiquement un genre d'uniforme ou quelquefois cependant un certain atavisme vivace oriente une population vers des coupes ou des coloris préférés. Ainsi un magasin de complets d'hommes à Quimper me disait que le bleu "Glaz-Glazig" était de beaucoup le coloris le plus demandé chez lui.

Cet aspect nouveau de la fabrication a déjà fait des coupes sombres dans les rangs des tailleurs d'habits, et les couturières, elles aussi, de moins en moins nombreuses, vont continuer à voir réduire leur nombre.

Et comment en irait-il autrement puisque chacun sait que plusieurs des grands couturiers de Paris ne vivent plus que de leurs boutiques, c'est-à-dire la vente d'articles fabriqués par les autres. Certains d'ailleurs se sont reconvertis comme l'on dit dans le jargon économique et font le "prêt à porter" de luxe, ce qui est quand même une forme de confection, de diffusion à plus grande échelle.

Cette seconde constatation me conduit à penser que sur le plan du vêtement anonyme, impersonnel, international ; par définition, il n'y aura pas de solution bretonne.

Mais, par contre, lorsque la fantaisie, la personnalité, la tradition auront droit de cité, alors, mais alors seulement, il y aura de la place pour les créations bretonnes.

C'est à partir de cet intérêt que l'on a pour les vêtements des jours heureux, des temps de vacances que peut se situer l'effort de rénovation du vestiaire des Bretons.

Car il faut bien se persuader que notre problème vestimentaire ne peut pas se poser en dehors des grands courants internationaux ; nous ne pouvons plus penser ce problème en vase clos ; mais au contraire, saisir les orientations qui nous sont favorables pour apporter au monde notre part d'enrichissement comme l'avaient fait nos pères.

Après ce prologue peut-être un peu long, mais que je crois indispensable, il m'appartient de passer à la démonstration en me cantonnant dans 3 points principaux :

- LE TISSAGE
- LES ACCESSOIRES : Bijoux, sacs, etc...
- LA BRODERIE ET LES VETEMENTS

LE TISSAGE

Le tissage a donné lieu en Bretagne à des réalisations particulièrement intéressantes dans le passé, et il est certain qu'à l'époque où nous tissions nous-mêmes nos jupes, nos chemises, nos tabliers, nos rubans... tous ces éléments étaient marqués d'un caractère d'authenticité et d'originalité exceptionnelles.

Puis, cédant à la pression des tissages industriels des grandes usines, disparurent peu à peu nos propres tissages artisanaux.

Il fallut attendre près de 100 ans avant que ceux-ci ne retrouvent vie. En effet, ce n'est que vers 1930 que se fit réentendre à LOCRONAN le chant des navettes, initiative qui peut également être inscrite à l'actif, sinon des SEIZ BREUR, du moins à l'esprit qui animait cette équipe. Et depuis, d'autres ateliers ont fait écho et l'on voit courir les navettes bien sûr toujours à LOCRONAN, mais aussi à TREGUIER, à DINAN, à QUIMPER, à FAY DE BRETAGNE, et tout récemment à PLOUGUERNEAU.

Les productions de ces différents ateliers sont assez variées et sans doute de qualité inégale, bien que toutes représentent un effort de rénovation et de création qu'il serait injuste de ne pas signaler.

Il me semble toutefois que des résultats particulièrement heureux et de qualité, soient obtenus par un atelier de QUIMPER. On y sent le désir d'innover, de sortir des sentiers battus et affligeants d'un folklorisme pour touriste.

Il semble même possible d'affirmer que le souci majeur de cette artiste-artisane, soit de créer des tissus dont les qualités techniques ne le cèdent en rien aux qualités artistiques : elle veut d'abord faire du beau.

Il ne faut pas céder à la tentation facile mais fallacieuse de rendre commerciale une production en lui adjoignant un décor style : "souvenir breton".

Chacune des pièces qui vous ont été présentées sont autant de têtes de chapitre dans la littérature vestimentaire. Nous allons du détail futile qu'est la cravate, au vêtement sacré. Cette seule constatation vous montre les possibilités considérables offertes par le tissage et la porte ouverte à une véritable mode qui ne manquera pas de s'affirmer bretonne.

Bien sûr, je ne doute pas que plusieurs d'entre vous restent preplexes devant pareille orientation, et cherchent en vain à y trouver un démarquage, une copie du passé.

Le passé, c'est le passé. Et être fidèle à une tradition, à un esprit, ne veut pas dire qu'il faille marcher à reculons. Non, il faut aller droit son chemin et considérer que le contexte social dans lequel nous vivons n'est pas celui de 1930, et encore moins celui de 1910.

Cependant, si l'on regarde les tissus en eux-mêmes,

- les deux tabliers anciens, d'une part
- les deux coupons récents d'autre part,

il semble évident que les réalisateurs de ces tissus ont été animés par le même souci : "faire beau", fabriquer un beau tissu.

Ni les anciens, ni nos contemporains ont voulu "faire breton" dans le sens folklorico-article souvenir. Il se sont exprimés les uns et les autres en se libérant de tout le complexe du faux breton avec la même sérénité que les sculpteurs et imagiers populaires qui ne faisaient pas de la sculpture bretonne, mais faisait de la sculpture tout simplement.

Une indication avant d'en finir avec ce chapitre : Tous les ateliers de tissage actuellement en activité sont strictement artisanaux. Au maximum, certains comptent-ils une dizaine d'employés.

Cette constatation vous situe les possibilités de fabrication de cette branche d'activités, qui sont donc très limitées.

LES COSTUMES ET LES BRODERIES

Lorsque firent leur entrée dans le costume breton, les draps d'Elbeuf et de Mazamet, unis et anonymes, il est évident qu'un apport de décoration allait prendre le relai du tissage : ce fut la BRODERIE.

Le fil vint courir sur les chupens et les jupes, et l'on se mit à acheter à Saint-Etienne les rubans fleuris dits "de Plougastel" et les galons dorés de LYON dits "Points d'Espagne".

C'est alors que jaillit une mode d'expression artistique et artisanale qui devait faire merveille, et d'autant plus de merveilles que ces broderies prenaient d'innombrables visages suivant que nous étions à PLONEVEZ-PORZAY ou à PENMARC'H, au BOURG DE BATZ ou à BAUD, à BANNALEC ou à PLOUGASTEL-DACULAS, tandis que la gamme des velours et des draps présentait une palette digne d'un GAUGUIN où fleurissaient les rouge vif, les roi, les opéra, les noir, les blanc, les vert, les marine, les bordeaux, les cramoiisi.

La disparition des costumes allait-elle tomber dans l'oubli ou peut-être anoblir dans quelques musées-conservatoires, ce mode de décoration où véritablement les Bretons avaient pleinement donné la mesure de leur esprit coloré, inventif.

Il me semble que la réponse soit particulièrement positive et si nous allons pendant quelques minutes nous éloigner du strict problème vestimentaire, c'est que j'ai pensé que l'orientation nouvelle donnée à la broderie ne vous était sans doute pas connue, alors que pourtant elle ne manque pas d'intérêt.

Dans le domaine de la broderie, on peut noter deux techniques différentes :

- 1) La broderie faite de perles ou de fil d'or, et
- 2) La broderie au fil de soie, ou de laine.

Dans le premier cas, voici quelques essais réalisés dans des éléments vestimentaires actuels :

Tout d'abord, une des sources d'INSPIRATION :

- Un type de bas de jupe de PLOMODIERN

Puis quelques adaptations :

- Un chale en velours noir ou drap rouge
- un sac à main
- une jupe en velours noir + canetille

Ces réalisations modernes ont voulu conserver l'esprit qui avait présidé à l'exécution des types anciens, il s'agissait de costumes de cérémonies, mariages et grands pardons ; c'était des vêtements d'apparat, comme ceux réalisés actuellement et qui ne peuvent être portés eux aussi que lorsqu'on se veut très habillé.

La seconde technique de la broderie qui est celle de la broderie au fil de soie ou de laine, semble pour l'instant avoir débouché différemment peut-être parce qu'elle portait en elle le germe d'une vocation plus haute.

Tout d'abord, quelques réalisations anciennes :

- Un gilet bigouden femme, ancien,
- Un gilet Pontivy, ancien

Puis des applications actuelles :

- Un gilet de mariage (création récente, mais sans écho)
- une jupe poches brodées, en drap noir

Et nous voilà en pleine rutilance de la broderie transposée dans des vêtements qui, bien sûr, ne seront de mise qu'en circonstances exceptionnelles, occasionnelles, comme l'étaient les grands habits d'antan faits eux aussi pour les mariages, les pardons et les simples dimanches de l'année.

Par contre, il est certain que le hiératisme qui se trouve naturellement dans le costume breton et son décor, devait parfaitement s'épanouir dans la paramentique, les chasubles, les chapes et autres vêtements liturgiques ; orientation d'autant plus intéressante que depuis longtemps rien n'avait été tenté dans ce domaine, submergés qu'étaient les presbytères par les marchands étrangers. Et à l'unisson des efforts réalisés un peu partout dans la chrétienté pour rehausser la qualité des vêtements liturgiques, les Bretons eux-mêmes s'exprimèrent à leur façon.

Et là encore, je crois entendre le Père Abbé de LANDEVENNEC se félicitant devant quelques uns de ces essais, de la promotion exceptionnelle qu'était la transposition de l'esprit décoratif et des motifs traditionnels des vêtements de nos pères sur les actuelles créations de la paramentique bretonne. Il y avait là tout l'accord d'une population, d'une paroisse avec son représentant sacré, et dans la forme et dans le fond.

Il y a quelques années, se tint à PENMARC'H une petite exposition d'Art Sacré. Et là, un paysan bigouden présentait ses réalisations à des étrangers de passage, et disait : "Voyez, c'est notre chupen que prend Monsieur le Recteur pour dire la Messe !" C'était là un sentiment authentique et naturel de fierté en même temps que l'affirmation de son adhésion aussi naturelle à la foi chrétienne.

Les possibilités décoratives de la broderie étant très variées, il est évident qu'ayant mis le doigt dans l'engrenage "Art Sacré", la bannière était un des aboutissants normaux.

Il s'agissait pourtant ici de réadapter la technique de la broderie et de la mettre au service d'un artiste et d'une composition décorative plus serrée. Mais l'audace était belle, car elle faisait renaître une présence bretonne dans un chapitre où le passé fit les splendides bannières que nous voyons toujours au FOLGOET et dans certains autres pardons célèbres.

Et voici deux créations récentes :

- SAINT CORENTIN DE Pierre Toulhoat

Celle-ci réalisée dans un mode d'expression très populaire, très proche de nos anciens statuaires imagiers.

- NOTRE DAME DES CARMES, de Bouler

Celle-la dessinée par un artiste plus coupé de la sève populaire bretonne, bien que Breton lui-même, et dont le carton est davantage celui d'un peintre que celui d'un décorateur.

Cette orientation nouvelle, cette adaptation nouvelle de la broderie de nos costumes bretons fut à mon sens, une promotion particulièrement importante ; elle donnait à la broderie ses véritables lettres de noblesse. Elle la faisait passer de l'art mineur du costume au grand ART, celui des compositions décoratives, du panneau décoratif, de la bannière... Bref, à un mode d'expression qui est pour nous ce que peut être la tapisserie pour d'autres populations.

Et je pense que ces premières réalisations que sont les panneaux que je vais vous montrer, ouvrent la porte à une initiative qui doit être la consécration de la broderie de nos costumes, salut qui est dû à sa seule qualité. Parce qu'elle était belle, parce qu'elle était bien faite, parce qu'elle avait de la personnalité, la broderie de nos anciens habits s'oriente non pas vers le style ouvrage de dames, ou l'article souvenir, mais vers des formes majeures qui feront que peut-être pendant longtemps on identifiera les broderies de Bretagne avec des créations du meilleur goût.

Voilà des réalisations que l'on peut sans doute accueillir dans notre patrimoine artistique. Elles nous autorisent à penser que la rénovation vestimentaire a trouvé là une forme peut-être imprévue, mais qu'il me semblait important de vous signaler.

Bien sûr, nous voilà loin de nos vêtements et peut-être du thème strict de cette présentation, mais j'ai pensé que cette initiative nouvelle, née sans doute de la disparition de nos costumes traditionnels, pouvait nous être une occasion de saluer et de vous montrer une initiative nouvelle.

Si donc, nous revenions plus précisément aux différents éléments qui pourraient composer le vestiaire des Bretons de nos jours :

Commençons tout d'abord par les accessoires, petits détails, peut-être sans importance, mais qui ne sont pas négligeables car ils concourent eux aussi à la présence bretonne.

CHAUSSURES

Voici un chausson ANCIEN BRODE porté par la Mariée le jour de ses noces.

Actuellement, quelques fabricants bretons ont mis sur le marché des modèles incontestablement inspirés du type ancien. La clientèle semble au départ être constituée de touristes. L'initiative, encore à ses débuts, est à suivre car elle marque le désir de faire oeuvre créatrice, de dire non à l'uniforme, et à l'anonyme.

Au départ, nous nous trouvons, comme presque toujours en la matière, en présence de réalisations dont le décor est essentiel - les chaussures sont achetées pour le décor.

Il y a toutes chances qu'après un certain nombre d'années, cet élément souvent d'ailleurs trop folklorique, se réduise peu à peu pour laisser apparaître une nouvelle orientation, peut-être plus sobre : la boucle, par exemple.

SACS

Ici, aussi, un accessoire de la mode : LE SAC

LE BIJOU

Chacun sait bien que dans les accessoires du vêtement, le bijou est un complément présent chez pratiquement tous les peuples : les pendentifs, les bracelets, les bagues.

Jusqu'à la Révolution française, il y eut chez nous des créations dues à des petits ateliers artisanaux : bagues, croix.

Mais cette activité disparut, les débouchés habituels qui étaient la noblesse et le clergé ayant pratiquement cessé leurs achats et pendant près de 150 ans, il faut constater que les bijoux bretons nous provenaient presque tous de France. On les bretonnisaient en y ajoutant un motif soit une hermine héraldique, soit une hermine passante, soit une Duchesse Anne.

Il faut toutefois signaler que l'on vit s'incorporer dans les costumes paysans des éléments décoratifs qui ont joué le rôle de bijou, tels "les scapulaires brodés" ; et "l'épingle de pardon" présente elle aussi chez plusieurs clans : bigoudens, Quimper, Bourg de Batz, Brignogan.

Elle a été reconstituée il y a quelques années et nous la retrouvons actuellement dans le commerce ; en fait ce bijou est de provenance tchécoslovaque, ce qui prouve encore une fois que l'art populaire n'a pas de frontière.

Il faut arriver en 1930 pour saluer la réapparition des bijoux bretons, ceux-ci étaient pensés par des Bretons et destinés à une clientèle bretonne. La réalisation en fut assurée par les bijoux KELT et les maquettes étaient dues notamment à CRESTON, Xavier HAAS, Pierre PERON. L'on peut dater de cette époque l'acte de naissance des bijoux bretons contemporains, due à l'action concertée de l'équipe des "SEIZ BREUR". Ces réalisations sont orientées dans le sens de la tradition celtique ; l'on y trouvait notamment des médailles religieuses ce qui constituait un effort intéressant de rénovation dans un domaine bien sclérosé : Saint-Ronan, Sainte Anne la Palud, Saint Erwann.

La réaction du public breton fut très favorable mais il est incontestable que l'apparition de ces croix, médailles, bracelets, dut une partie de son succès initial commercial au tourisme naissant des époques 36-39.

Vers 1947, l'on trouva, toujours d'ailleurs dans les productions KELT, des créations plus marquées par la sève populaire ; cette nouvelle tendance était due à Pierre TOULHOAT qui, depuis, continue à oeuvrer et à donner à la bijouterie bretonne une dimension encore inconnue, puisqu'il a réalisé des croix de procession, des ferrures de portes dans tout un paradis d'icônes à la gloire de nos saints bretons, dont la présentation n'entre pas dans le cadre de cet entretien, mais il était intéressant que vous le sachiez.

Car désormais on peut affirmer qu'il existe un marché de bijoux bretons, que les Bretons y puisent largement et que la qualité et le choix des créations font honneur à notre artisanat ; et on peut laisser entendre qu'il faudrait remonter très loin dans l'histoire de la bijouterie bretonne pour trouver des modèles aussi marqués par la verve populaire et d'une qualité artistique et technique qui ne le cède en rien aux productions étrangères actuelles.

Cette incursion dans des domaines para vestimentaires nous rapproche encore un peu plus des éléments essentiels du vestiaire :

LA JUPE : Ici le décor ne manquera pas de localiser ces réalisations ; après tout la coupe d'une jupe répond à certaines exigences essentielles que les groupes ethniques décorent à leur façon et le décor se veut valable en soi et en dehors de tout souci d'expression folklorique. On fait un joli tissu imprimé ; il est créé par des artistes qui s'expriment en toute liberté mais aussi suivant leur atavisme. Le réalisateur de ces jupes n'a pas voulu faire de la jupe folklorique, il a voulu faire de la jupe tout simplement.

LES CHEMISIERS - LES CORSAGES : Ils donnent lieu aux mêmes précisions que les jupes quant à leur création ; il s'agit ici de tissu au mètre qui comme le tissage laisse toute possibilité d'utilisation. Jupes et chemisiers procèdent d'ailleurs d'un élément de base, les carrés,

LE CARRE : Je ferai une mention spéciale pour un carré dessiné par Pierre TOULHOAT il y a 12 ans et régulièrement édité depuis. L'auteur s'est inspiré bien entendu des gilets brodés du pays bigouden et la traduction en a été si vraie, qu'il est devenu un complément naturel des gilets de velours que portent les bigoudennes d'aujourd'hui. Ces femmes se sont trouvées en plein accord avec cette création qu'elles ont reconnu comme étant bien à elles. C'est leur façon de rester fidèles. Voilà une réussite d'art populaire exceptionnelle de vérité, et la consécration "vox populi" d'une oeuvre d'un artiste de nos jours.

Bon à tout faire me direz-vous, est souvent devenu un chapeau - ou à tout le moins une coiffure, car dans un monde où l'on porte - c'est la mode - de moins en moins de coiffures, les Bretonnes également ne mettent pas plus de chapeaux que de coiffes - l'on se contente d'un carré.

Car si l'on veut se couvrir la tête, c'est qu'il y a des raisons de le faire, soit qu'il pleuve, soit qu'il vente, soit qu'il fasse froid : c'est le rôle de ces innombrables capuches amovibles ou non amovibles, et voilà que de plein pied on saute dans un domaine où les Bretons avaient déjà conçus un vêtement de ce genre : le KABIG.

LE KABIG : Pièce essentielle du vestiaire breton, création sans doute la plus originale et peut-être la plus valable, en tous cas la mieux construite et la plus bretonne.

Breton, il l'est, parce qu'il répond aux exigences essentielles de l'utilisateur, c'est un vêtement parfaitement fonctionnel, né du génie pratique du goémonier et du tailleur artiste.

Dans l'histoire du costume, il émerge aussi quelques créations qui ont été la perfection vestimentaire d'une population, perfection due au mariage heureux d'un tissu et d'une coupe. Car le tissu lui-même de nos kabigs est le tissu idéal des populations océaniques

- où le suint en assure l'imperméabilisation, ce qui est essentiel dans nos climats humides,
- où le foulage vous donne un tissu feutré qui vous protège contre le vent,
- où la contexture exigée pour le vêtement de travail qu'il était, vous conduit à une solidité exceptionnelle.

Et, depuis plus de cent ans, cette forme vestimentaire est toujours restée valable parce que rien n'est sacrifié, ou si peu, au décor pour le décor, mais tout est axé sur les vraies exigences de l'utilisateur : vêtement pratique, vêtement solide, vêtement qui a de l'allure, c'est lui qui continue à vivre toujours et a habillé nos sonneurs, comme les enfants qui vont en classe, comme c'est lui que les Guides de France ont retenu comme uniforme officiel.

Et voici que le kabig continue sa vie. La matière première est bien celle qui répond à nos aspirations, c'est d'elle que l'on partira pour des formes nouvelles, pour des créations plus actuelles et qui bien sûr, seront oubliées demain, mais remplacées par d'autres - c'est cela la mode - mais la matière première subsistera et c'est sans doute essentiel.

On essaie et on réussit à l'inclure dans toutes les garde-robes féminine et masculine, et cette réussite s'explique en partie parce que l'on reste fidèle à un matériau qui est nôtre : on parle toujours du Kabig breton, ces deux mots sont associés, en partie parce qu'on a redécouvert les qualités de coupe des grands tailleurs d'autrefois.

Il n'est pas question de faire du vêtement breton, on fait du vêtement pour les Bretons tout simplement - parce que l'on ne s'habille pas ici comme à Nice ou à Tamanrasset - parce que vêtir, c'est protéger les gens des intempéries : le soleil, le vent, le froid, et que de ce fait un vêtement est pensé en fonction de ces exigences climatologiques essentielles.

Et ces vêtements que je crois sincèrement être faits pour des Bretons, sont portables facilement, acceptables par tous, et peu à peu, insensiblement, cette renaissance vestimentaire s'opère parce qu'elle s'est faite avec l'accord tacite de toute une population, qui, comme la bigoudenne devant le carré PENMARCH de Pierre TOULHOAT, s'est sentie en accord de raison et de cœur avec cette nouvelle fabrication, ce nouveau style.

Ah ! certes, il faut perdre ses illusions ! Nous ne reverrons plus ces spectacles extraordinaires qu'étaient les mariages à Plougastel-Daoulas (trois mariages en costume depuis 1958), ou la procession de Notre Dame de la Joie à Saint-Guérolé-Penmarc'h. Rien ne sert de se gargariser du passé, si actuellement les esprits des créateurs sont stériles.

Voici livrés à vos critiques et à vos jugements quelques essais récents. Ils vous sont soumis pour information, bien que je sois certain que plusieurs d'entre vous les ont déjà rencontrés chez eux dans leur famille, dans les écoles, dans la rue.

Et cette présence peut se faire, parce que certains des Bretons qui sont les responsables de ces réalisations ont également pensé à l'heure industrielle. Car, si malgré toutes les qualités réelles du tissu ou même l'attachement sentimental que l'on peut porter à ce genre de vêtement, on vous donne un manteau ou une veste où vous ne vous sentiez pas à l'aise et dont la coupe ou le chic ne rivalise pas avec les fabrications en provenance de l'étranger, la cause était certes perdue à plus ou moins longue échéance. La sollicitation constante est trop forte pour que la masse populaire ne soit pas sensible à des qualités de coupe, de fini, de mode.

CONCLUSION

Les grands chapîtres de la rénovation vestimentaire en Bretagne viennent de vous être présentés.

Les réalisations que vous avez vues vous auront au moins montré que dans des domaines bien différents certes, des essais de plus en plus nombreux sont en route ; l'on peut même signaler qu'une de ces fabrications a donné lieu à la mise en place d'une organisation industrielle, ce qui suppose une vente relativement importante. C'est là un essai sans doute encore timide, quand on saura que plus de 80 % des vêtements vendus en Bretagne sont fabriqués hors de Bretagne. Il y a donc encore de la place pour les grandes initiatives. Et pourtant, ce qui ne va pas sans nous réjouir, c'est de constater que le ferment de la recherche et de l'effort personnel travaille plusieurs branches d'activités : le tissage, la broderie, le bijou, les chaussures, la robe, les carrés, le manteau. Un souffle nouveau semble ranimer les braises qui menaçaient de s'éteindre.

Que certaines de ces nouvelles orientations aient déconcerté plusieurs d'entre vous, que votre adhésion soit réticente, que le souvenir d'un passé vous fasse regarder avec nostalgie les ouvrages récents, peut-être ! Mais encore une fois le passé, c'est du passé ; l'essentiel est de savoir que l'on crée, que l'on oeuvre : l'avenir jugera et son jugement serait d'autant plus sévère qu'il n'aurait rien à juger. Nous avons à nous libérer de certains préjugés ; il faut se défolkloriser. Dites-moi si les hommes qui sculptèrent nos statues et construisirent nos églises et chapelles voulaient "faire breton" ! Croyez-vous que nos tailleurs d'il y a 50 ans voulaient faire du costume breton, et nos brodeurs "faire des broderies bretonnes" ? Non, certes pas. Ils construisaient des églises, ils coupaient des costumes et faisaient de la broderie. N'étriquons jamais.

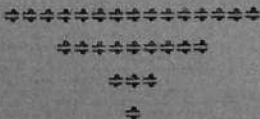
Ne trouvez-vous pas qu'il y a un monde entre la façon de travailler, de présenter les crêpes dentelles, fabrication industrielle, et les crêpes qui sont faites chez nous et dans les crêperies. Et pourtant, refuserez-vous aux crêpes dentelles leur label d'origine bretonne ? Les conditions d'une renaissance ne sont pas de refaire ce qui fut fait, car les temps ont changé et le contexte actuel n'est plus celui d'une civilisation rurale stable. Mais il s'agit de retrouver la liberté et l'autonomie d'inspiration des artisans de bonnes époques, au service des moyens actuels d'expression. Cette renaissance est possible et elle a lieu dans certains cas où se trouvent chez le créateur un solide métier, une nette conscience de la tradition et des qualités inventives. Il est certes vain de croire à la possibilité d'un renouveau total, mais on peut s'assurer de la réelle vitalité de certains de ces éléments.

L'homme et la femme d'aujourd'hui désirent le frigo, la voiture, la télévision, mais ils ont la nostalgie des bois ouvrés, de l'osier tressé, des étoffes rudes et riches, des terres cuites. Ce besoin constitue le champ d'un marché nouveau : c'est donc aux artistes, aux créateurs, aux artisans de le comprendre et de le saisir.

Mes amis, le mot de la fin, je le devrai au "Progrès de Cornouaille", ce journal qui oeuvre avec autant de coeur que d'intelligence pour éclairer le public breton et l'initier aux innovations qui se font jour actuellement chez nous. Que publiquement, il me soit permis de le remercier et de le féliciter.

"Souhaitons que le coeur admire la richesse et la beauté de cet héritage culturel et spirituel. Mais exprimons aussi le voeu que derrière tout cela la raison discerne la vraie Bretagne : une Bretagne jeune qui veut marcher avec son temps, mais sans pour cela renier son patrimoine : sans se mutiler".

J. R. SAGEL (Le Progrès)



LES GRANDES ABBAYES DES COTES-du-NORD.

Il convient de réduire le vaste champ monastique de la vie monastique de ce secteur -le plus important- de la Dommonée : simplement les Bénédictins, les Cisterciens, et les Chanoines Réguliers, successivement les uns et les autres d'après leurs origines et leur rayonnement, leur comportement lors de la Révolution, et l'actuelle réalité.

I. L'implantation monastique

Le type parfait en est cette abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, fondée par le frère de St Guénolé, vers la fin du Ve siècle. La famille du fondateur, les caractéristiques du site insulaire, sont d'inspiration celtique, épisode de la grande migration des Gallois en Bretagne mineure.

Victime des invasions, comme tous nos anciens monastères, l'abbaye se reconstitue sous Hinguethen, le restaurateur de St Méen, et qui rayonne de Dol jusqu'au fond du Trégor (Lannion et Lanmeur...) parallèlement à l'oeuvre de St Félix dans le Morbihan, en ce début du XIe siècle.

Toujours dans la ligne de l'évolution du monachisme armoricain, Saint-Jacut s'est alors agrégée à la famille bénédictine. Elle sera mêlée, de trop près, aux affaires de la province : guerre de succession de Bretagne et autres implications séculières qui ouvriront la voie à la funeste commende, ruine de tout l'ordre monastique, en France, les religieux perdant le droit de nomination de leur père Abbé au profit des créatures du roi. Ce fut le signal de la décadence pour cette abbaye qui, au XVe méritait encore d'être citée en modèle aux Cisterciens eux-mêmes.

La Réforme de Saint-Maur, à laquelle Saint-Jacut se donna en 1647, n'eut qu'un temps malgré des personnalités de la valeur d'un Dôm Lobineau, l'illustre historien qui y finit ses jours ; au XVIIIe, l'esprit du monde, à la faveur du jansénisme, ruina à nouveau la vie régulière.

LANTENAC, tout au sud du diocèse de Saint-Brieuc, proche le Morbihan, est d'origine féodale, fondée par Eudon du Porhoët, en soutien de son château de La Chèze, au XIIe, mais passée bientôt sous la tutelle qui se fit singulièrement tracassière, de la puissante maison de Rohan, héritière du Porhoët. Le rayonnement de N. D. de Lantenac se limite modestement au voisinage, dont elle assure la subsistance, en particulier par la culture et le tissage du lin dès le XIIIe siècle.

Lantenac fut une victime insigne de la commende, qui la livra au calviniste, et bandit de grand chemin, le sieur de la Ville-Audren, puis à ce pillard de haut lignage, le comte de La Magnane.

Cette abbaye, retirée au fond des bois, fut choisie comme lieu de résidence des derniers membres de la très méritante "société des Bénédictins réformés de Bretagne" du Vénérable Dom Noël Mars, supprimée par l'intervention du Cardinal de Richelieu, protecteur de la Congrégation de Saint-Maur, alors en plein essor (1628).

Enfin la Commission des Réguliers, à défaut d'autre proie plus consistante, entreprit de la supprimer au XVIIIe : en fait il fallut bien la maintenir, avec un ou deux moines, pour assurer la bienfaisance des pauvres de ce quartier misérable du Porhoët jusqu'à Josselin. Comme Saint-Jacut, Lantenac se meurt d'anémie et s'appête à disparaître du domaine de l'histoire monastique...

II. La rénovation Cistercienne.

Il faut noter qu'en Bretagne, comme partout ailleurs, les Cisterciens se fixèrent délibérément dans des lieux retirés et de bien pauvre rapport, avant, précisément, qu'à grand renfort de labeurs à longueur de siècle, ils n'arrivent à défricher tout leur terroir. BEGARD n'était au début qu'un ermitage perdu dans la forêt de Pluscoat, et toutes ses filles sont situées dans l'arrière pays, loin des centres d'affaires.

Les débuts de Bégard furent singulièrement prometteur en dix ans, elle fonde 5 monastères : le Relecq en 1132, Boquen en 1137, St Aubin des Bois et Lanvaux en 1138, Coatmalouen en 1142. Bon-Repos (LI84) est fille de l'abbaye normande de Savigny, mais bientôt sous la dépendance de Boquen. Dans nombre de ces fondations on trouve l'influence directe, ou indirecte, de la pieuse duchesse Ermengarde, fille spirituelle de St Bernard, ou celle de son fils, le duc Conan III, suivi par les comtes de Penthièvre.

Mais bientôt, à commencer par Bégard, la ferveur première s'amenuise au milieu du tracas des ambitions séculières : au XVe, l'abbé de Bégard est le conseiller officiel du duc de Bretagne. La richesse appela la commende, et ces moines qui avaient tant fait pour l'édification et la prospérité de la classe paysanne, glissèrent irrémédiablement dans la médiocrité, aggravée au XVIIIe par l'esprit philosophique. Trop de ces abbayes campagnardes ne sont plus que de bonne "retirad"...

III. Les Curés Blancs.

Il s'agit principalement des Prémontrés, mais nous pourrions dire aussi "les Curés Gris" en raison des moines de Beaulieu, chanoines réguliers de St Augustin les uns-et-les autres chargés de paroisses et célébrant l'office solennel choral.

Sainte-Croix de GUINGAMP fut fondée en 1135 par ce même Etienne de Penthièvre à qui on doit Bégard et eut comme premier abbé Jean de Chatillon, dit saint-Jean de la Grille, qui devint évêque d'Aleth.

Située dans un faubourg de Guingamp, près du château, l'abbaye subit durement le contre-coup des sièges de la ville, au cours de la guerre de succession de Bretagne ou des dernières luttes pour l'indépendance du duché. Elle rayonnait jusqu'à Pordic, Plouec et la Roche-Derrien.

L'effet de la commende fut radical : les moines préférèrent céder la place ils furent remplacés par six chapelains du clergé séculier.

Notre-Dame de BEAUPORT, date de 1202, fondation d'Alain de Penthièvre. Elle joua un rôle important dans l'organisation économique et ecclésiastique du Goëlo, avec sa juridiction spéciale qui s'étendait sur 32 000 âmes et plus de treize paroisses, dans tout le Goëlo, jusqu'à Perros, Plouagat et Boquého. Elle sut maintenir avec énergie ses droits assez singuliers.

BEAULIEU, en Mégrit, au pays de Dinan doit l'existence aux libéralités de Roland de Dinan (1170) qui obtint trois chanoines de St Augustin ; elle a connu trente abbés, dont le Vénérable Simon de Maillé, archevêque de Tours en 1554. Ses 15 prieurés-cures étaient situés surtout dans l'évêché de Saint-Malo, mais aussi dans les enclaves de Dol et dans les évêchés de St Briec, voire de Tréguiers : Goudelin.

Cette dispersion des centres d'apostolat n'allait pas sans de multiples difficultés avec les évêques jaloux de leur autorité.

En fait, et partout, les abbayes de tout ordre déclinaient avec l'ancien régime, auquel elles étaient malencontreusement attachées.

L'épreuve de force : la tourmente révolutionnaire.

Comme dans la vision du Livre de Daniel : compté, pesé, divisé : il resta pas lourd de cet ensemble si impressionnant. Et dans la plupart des cas, les moines lâchèrent pied, avec plus ou moins de répugnance...

Saint-Jacut disparut sans bruit, et, semble-t-il sans grand profit pour la Nation, ainsi que Beauport et Beaulieu. Mais le dernier prieur de Lantenac, Dom Barat, sauva l'honneur par sa fermeté toute monastique en face des exigences de la Constitution Civile du Clergé, mieux, le dernier prieur de Beaulieu, Dom Gabriel Pergaud, mourut en confesseur de la foi, sur le ponton "Les Deux-Associés".

Chez les Cisterciens, ce fut, comme toujours, le meilleur et le pire. Le pire : des apostats notoires, comme le "beau Mauffray" prieur de Bégard, que les chouans ne ratèrent pas ; Huet qui entraîna ses moines de Bon-Repos dans le schisme ; Josse qui racheté sans vergogne son monastère de Boquen.

Le meilleur : Coatmalouën finit avec dignité, en refusant le serment ; son prieur, Dom Meslay rejoignit à St-Aubin les quelques moines qui voulaient continuer la vie commune, il s'en trouva de Boquen également. Malgré le pillage et le massacre de 1796 qui coûta la vie à Dom Meslay, Saint-Aubin, cas unique chez les Cisterciens de France, continua pendant toute la Révolution : Dom Germain Goermans y avait repris la vie monastique avec deux compagnons : il mourut en 1820. Les moines de Thymadeuc manquèrent de peu, en 1841, de ressusciter l'abbaye héroïquement fidèle.

Pour conclure : SUCCISA VIRESKIT...

Et cependant, une fois de plus, le vieil arbre monastique a reverdi... Certes, que de ruines irréparables ; Si Beauport, avec une belle partie des bâtiments monastiques bien conservés, appelle une restauration toujours possible, l'église Sainte-Croix de Guingamp menace de s'écrouler complètement, Lantenac a fait place définitivement à des champs de choux, et les belles ruines romantiques de Bon-Repos, Coatmalouën (centre d'un maquis qui fit glorieusement parlé de lui). St-Aubin ne sont plus que prétexte à circuit touristique. Heureuses les Abbayes dont les restes sont tombés en mains pieuses comme celles des Soeurs du Bon-Sauveur de Bégard, ou de l'Immaculée-Conception de St-Méen à Saint-Jacut : digne revanche de la fidélité quasi-unanime de nos moniales en Bretagne, telles les Augustines de Guingamp...

Dieu n'avait pas épuisé sa miséricorde. Boquen, en 1936, a commencé à faire revivre la vie cistercienne là même où elle avait fleuri autrefois si bellement. Dom Alexis Presse, malgré des difficultés de toutes sortes, a enraciné de nouveau Boquen dans son destin monastique : la relève de la fidélité.

Un sourd-muet-aveugle, abandonné à lui-même, est incapable de s'épanouir. Son intelligence, privée de l'ouverture des sens, ne reçoit aucune lumière et ne saurait se développer.... à moins que l'on n'arrive à utiliser les ressources des trois sens qui lui restent : le goût, l'odorat et, surtout, le toucher. Je me souviens avoir assisté à une telle leçon : l'éducateur faisait palper une fleur au jeune infirme (le toucher), il la lui faisait sentir (l'odorat) et enfin lui faisait palper le nom écrit en relief (de nouveau, le toucher). Et c'est ainsi que, grâce aux perceptions des sens qui lui restent, le sourd-muet-aveugle peut s'ouvrir au monde concret; puis au monde abstrait.

Nous avons bien dit : grâce aux perceptions des sens qui lui restent. C'est rappeler que le point de départ de la connaissance humaine est la perception sensorielle. Si, aux cinq sens classiques, nous ajoutons le sens émotionnel, nous avons le point de départ de toutes les démarches de la pensée humaine. Or, si la langue française est incapable, par sa structure, de nous le faire réaliser, la langue bretonne, par contre, en rend immédiatement compte.

Ainsi, dans toutes les phrases du Tableau I, le premier mot, en breton, est celui qui traduit la perception du sens intéressé : c'hwez (odeur), trouz (bruit), gwenn (blanc), trei (tourner), eur boan (une douleur) ou du sentiment ressenti : kontant (content), fall (mauvais).

(Voir tableaux en fin de texte).

Par conséquent, comme le disait François Vallée - Doue d'e bardono - dans la préface du supplément à son dictionnaire français-breton, "la proposition simple qui se construit en français : sujet, verbe, attribut, se construit en breton : attribut, verbe, sujet. "La neige est blanche, gwenn eo an erc'h. Ce n'est pas une inversion. Le breton suit la marche de la pensée, qui va de la perception par les sens, exprimée par l'attribut (gwenn, dans notre exemple), à la notion exprimée par le sujet (an erc'h)". François Vallée oppose ensuite à cette construction "psychologique" les constructions "expressives" qui mettent en tête de phrase le mot dominant (infinitif verbal, substantif, etc... selon le cas). Notre tableau I fait comprendre qu'il n'y a pas lieu d'opposer ces constructions : elles relèvent souvent du même mécanisme, mais le premier mot (qui exprime la perception première) peut être un adjectif, un verbe, un nom, etc., selon le cas, même s'il s'agit d'une perception par un même sens (ainsi, pour la vue, gwenn, eun tour, trei : un adjectif, un nom, un verbe).

Et cela nous conduit au tableau II où le premier mot est classé selon sa valeur grammaticale, et qui nous fera comprendre comment la grammaire bretonne est tout entière dépendante de cette façon qu'a le Bretonnant de commencer sa phrase par la perception première. Mais, à côté des phrases de perception, nous voyons apparaître des phrases d'information, et nous remarquons qu'elles sont construites sur le même type. A vrai dire, une même phrase contient souvent à la fois une perception et une information se rapportant au même objet. Ainsi : mad e kavan ho madigou est à la fois une perception (ma langue m'apprend que vos bonbons sont bons : mad) et une information (et je vous informe de la sensation que je perçois : mad). Rien d'étonnant donc à ce que les phrases "expressives" - qui attirent expressément l'attention d'autrui sur une notion - soient du même type que les phrases "psychologiques" (qui suivent la marche de la pensée de la perception à la notion).

Maintenant que nous avons saisi le mécanisme psychologique de la phrase bretonne, il nous faut, pour mieux la comprendre et pour l'éclairer tout à fait, la comparer à d'autres modèles de phraséologie, et, en particulier, au modèle français.

Nous reportant aux tableaux I et II, nous voyons tout de suite que le français ne tient aucun compte de la perception première ou de l'information essentielle à communiquer ; ce qui lui importe c'est de bâtir une phrase selon une norme préétablie : sujet verbe, compléments. La mentalité néo-latine est celle de la logique scolastique. Le Français est prisonnier de sa grammaire. De même l'allemand, mais sur un schème différent. C'est pourquoi l'on ne peut opposer la spontanéité bretonne au conformisme français et à la réserve allemande (Tableau III) : alors que le Breton livre le fond de sa pensée dès le premier mot en vous communiquant l'information essentielle (prenet : acheté), le Français prend le temps de construire une phrase où cette idée sera logée selon le rôle grammatical du mot qui l'exprime (ici, au milieu de la phrase, puisque c'est un verbe), et l'Allemand parce qu'il tient en suspend jusqu'à la fin ce mot essentiel pour le sens qu'est

le participe passé reste susceptible jusqu'au dernier moment de se dédire : il pourrait terminer par "vendu" aussi bien que par "acheté". La phrase allemande est de psychologie diamétralement opposée à la bretonne.

En ce qui concerne la phrase française, un correctif s'impose. D'abord, les littérateurs les poètes surtout se permettent des "entorses au règlement", des "licences", parce qu'ils ne peuvent s'accommoder d'un cadre aussi rigide. Ensuite et surtout, le peuple utilise fréquemment un type de construction "psychologique" ou "expressive" en tous points analogue à celle du breton, les "qui" et les "que" étant les équivalents des particules "a" et "ez, eh, e" (Tableau IV). Ce n'est pas par hasard. Nous avons là, par la psychologie que trahit la phraséologie, une confirmation de l'idée qu'exprime A. RIVOALLAN dans "présence des Celtes" Je cite : "Aussi faut-il accueillir avec réserve toute affirmation qui tend à présenter l'Italie, l'Espagne et la France comme les "soeurs latines". La langue française est de mère latine ; la loi française est de droit romain ; certains traits de l'esprit français ont des parentés latines : surtout ceux qui doivent plus au polissage des longues écoles qu'au jaillissement spontané de la verve populaire". N'est-ce pas exactement ce que nous venons de voir : le long polissage de l'école nous apprend à écrire "on était une dizaine", mais le français moyen dit souvent, dans sa spontanéité, "une dizaine, qu'on était", Sans l'école, quantité de phrases françaises seraient du type "expressif" celtique.

"Mais, poursuit RIVOALLAN, le caractère français est resté gaulois : non seulement au sens grossier... mais par... son individualisme presque ingouvernable. Entre la masse électorale qu'il faut amener, par un concert de presse, à accepter au seuil d'une guerre l'idée d'union nationale, et les chefs qu'un à un, et plus d'une fois chacun, dut convaincre l'éloquence de Vercingétorix, - quelle différence fondamentale ?" Cet individualisme, les bretons - nous ne le savons que trop dans le mouvement culturel qui nous occupe - le possèdent au plus haut point. Eh bien, n'est-ce pas lui qu'on retrouve dans ces phrases si variées pour exprimer l'idée la plus simple ? Les principes exposés plus haut font, en effet, qu'une idée aussi banale que "j'irai à Quimper" se dira de quatre façons, toutes très usuelles, et toutes individualisant un point particulier (Tableau V). C'est bien là l'opposé du formalisme.

Après ces traits fondamentaux, quelques aspects particuliers méritent d'être retenus.

Dans le Tableau VI le Breton emploie comme sujet le véritable auteur du drame (l'épine, l'arrête, moucheron) - ce que ne fait pas le Français. Mais dans le tableau VIII, c'est l'inverse : là c'est le Français qui met comme sujet le responsable de l'incident. Cette anomalie n'est qu'apparente. Dans les deux cas le Breton exprime d'abord, comme il se doit, le fait marquant (Tableau VI) une épine ! C'est l'épine qui résume le drame. (Tableau VIII) l'argent est parti ! C'est encore bien là le drame). Dans les deux cas également le Français construit sa phrase classique, sujet en tête, et le sujet sera l'être le plus élevé dans l'échelle des créatures : formalisme des priorités ! J'ai attrapé une épine : c'est moi, un homme, qui suis victime d'une banale épine. - Le voleur a emporté l'argent etc.

Autre aspect : le Français dit pour offrir quelque chose : Que désirez-vous ? Le Breton dit Petra ho-po ? (Qu'aurez-vous ?) Déjà, il vous voit avec quelque chose : c'est une perception par anticipation ! Mais c'est aussi la preuve formelle qu'il n'offre pas avec le secret désir que vous lui refusiez !

Donc, le Breton offre de bon coeur, avec toute la spontanéité que nous lui avons reconnue dès le début de cette étude. Pourtant, il n'ignore pas qu'il y a des malhonnêtes gens. Et ceci nous amène à une amusante confrontation de mentalités, telle que je la réalisai un jour que me tombait sous les yeux cette inscription du wagon-restaurant (Tableau VII).

Il ressort de là, tout d'abord, qu'on enseigne très mal les langues à l'école : on vous oblige à traduire mot à mot et l'on vous ferai croire que c'est là l'idéal. Mais dans les relations internationales on sait bien qu'il faut que les peuples rendent une même pensée chacun selon sa mentalité. Ici, l'idée est que, pour que la compagnie des wagons-restaurants s'y retrouve, il faut qu'une note détachée d'un carnet à souche soit remise par le serveur à chaque client. Soit. Vous voyez tout de suite qu'il faut se méfier des serveurs français et - encore plus sans doute italiens, qui sont prêts à utiliser le moindre prétexte pour ne pas vous donner de note et... empocher votre argent sans avoir de compte à rendre à la compagnie. En effet, celle-ci est sur ses gardes et charge les clients français et italiens

d'exiger, - esigere - la note. Pour l'Anglais, rien de semblable : on est "fair-play" ; pas même besoin de "prier" les gens. Il suffit de dire le plus simplement du monde ce qu'il y a lieu de faire : il y a lieu de rédiger une note et de la remettre". Quant à l'Allemand, il obéit aux ordres : c'est bien un ordre qu'on lui donne, un ordre poli introduit par le verbe "prier", mais un ordre ferme : on est prié de payer seulement en contre-partie d'une note.

Et en breton, qu'aurait-on dû dire ? Nous avons naguère posé la question dans la revue Bleun-Brug. Trois des réponses reçues ne se dégagent pas de la mentalité française, mais les trois autres étaient instructives (voir Tableau VIII) "il est bon ou il serait bon de demander une note, parlementez pour avoir une note" nous disent les Bretons avec une délicate prudence. Bien sûr, il faut toujours faire confiance aux gens, mais, tout de même, on ne sait jamais.

Voilà comment à partir d'une simple phrase, on peut retrouver la mentalité caractéristique d'un peuple. C'est pourquoi la perte de sa langue est le plus sur moyen, pour un groupe ethnique, de perdre sa façon originale de penser. disons bien la perte de la "langue" avec toutes ses expressions originales, ce qui est tout différent de la simple perte d'un vocabulaire.

Si maintenant l'on considère globalement le problème, on constate le même genre d'opposition entre la phrase bretonne et la phrase française qu'entre l'art celtique et l'art latin

X. De l'Anglais avait bien opposé ces deux aspects dans la revue "Bro-Güened", il y a 5 ou 6 ans. Tout récemment, dans "Plaisir de France", René Huyghe, de l'Académie Française, essaie d'expliquer ces oppositions par des différences de genre de vie : les peuples méditerranéens, et en premier les Egyptiens, devenus agraires, inventent la géométrie - mesure des terres - et tracent leurs dessins à la règle et au compas, édifient des monuments constitués de blocs parallélépipédiques : tout cela est stable, ordonné, bien délimité, comme leur genre de vie. Les "barbares" qui les entourent, au contraire, grands navigateurs et voyageurs, préfèrent les formes mouvantes et dynamiques, dont la spirale est le type par excellence ; leurs tentes ne sont pas des constructions à partir d'une base, mais la résultante de tensions". L'art gothique - dont l'origine est nordique - utilise dans ses voûtes ces équilibres de forces que l'art méditerranéen ignore totalement, et que l'art moderne est en train d'utiliser pleinement avec le fer et le ciment armé.

Et, pour illustrer sa thèse, ce que R. Huyghe oppose au statisme des fresques égyptiennes, c'est une miniature irlandaise du début du VIII^e siècle où la spirale s'associe à des jeux d'entrelacs, symbole de mouvance perpétuelle". De son côté, Xavier de Langlais opposait encore le triangle latin, équilatéral et posé sur sa base, aux triangles celtiques, le plus souvent à côtés inégaux ou posés sur la pointe en équilibre instable ; le cercle latin, à contours simples, aux contours inégaux, d'où se dégage une notion de mouvement en expansion, comme les ondes de l'eau qui s'écartent à partir du point de chute de la pierre. Finalement c'est sans doute le triskel celtique qui résume le mieux ce mouvement perpétuel ce besoin d'expansion et cette instabilité.

Or quoi de plus mouvant que la phrase bretonne comparativement à la phrase française bien assise sur ses bases. Cette dernière est véritablement tracée à la règle et au compas, à partir de normes peu nombreuses. La phrase bretonne, elle, part d'un mot, d'une notion première, et, à partir de là, se déploie selon les besoins à la manière de la spirale ; c'est encore, comme les ondes qui s'élargissent depuis un ébranlement central, une expansion de pensée à partir et autour d'une perception qui a fait choc.

Ce mouvement, cette expansion, n'est-ce pas la caractéristique de notre époque ? Demain, ce sera l'humanité interplanétaire... Mais alors c'est le succès assuré des langues celtiques ? Ne nous faisons pas d'illusions.

Au congrès international de la tuberculose à Madrid, en 1954, je me souviens que les Flamands et Hollandais parlaient français ou anglais, les Portugais, français, ainsi que les Italiens (7 de ces derniers seulement sur 47 utilisèrent leur propre langue), les Suédois, anglais, etc... Si donc des peuples autonomes et qui ont une littérature riche et un vocabulaire "à la page" dans tous les domaines abandonnent leur propre langue dans le domaine scientifique international, à plus forte raison des langues ethniques non enseignées jusqu'à nos jours ne peuvent-elles s'aligner sur les grandes langues internationales. Ces dernières - en attendant de s'éliminer entre elles, auront de plus en plus l'apanage de l'expression dans le domaine de l'évolution rapide de la science et de la technique. Mais des centaines de langues au monde - dont le hollandais, le suédois le portugais, l'italien, tout comme les "vernaculaires" dont le breton - conserveront longtemps leur valeur d'enrichissement culturel tant par les littératures

qu'elles abritent que par les mentalités complémentaires qui s'expriment par elles et en elles.

Cela nous montre que, ce qui compte le plus dans le soin que nous devons porter à la langue bretonne, ce n'est pas le vocabulaire, mais la psychologie du langage. Le vocabulaire, ce sont les pierres de l'édifice : elles peuvent lui donner un cachet. Mais elles n'en posent nullement le style. De même, rien ne sert d'écrire avec des mots "purs bretons" si l'on utilise une mentalité étrangère à la langue. Que de phrases n'a-t-on pas écrites - et, hélas, publiées - qui, dépouillées de leurs habits bretons, se révèlent du plus pur style néo-latin ! Par contre, sous des travestis français, que de phrases bretonnes n'entend-on pas dans les campagnes de Basse-Bretagne !

Si nous voulons que le breton continue à jouer un rôle dans le monde de demain, nous devons en approfondir la psychologie et si nous ne sommes pas très familiers avec le breton du terroir, ne nous hasarder à publier nous-mêmes en breton qu'après avoir lu et relu les écrivains qui, nés au pays et y ayant vécu, ont su dans leurs écrits en refléter fidèlement la mentalité.

Jamais une liste de mots ou l'application de règles phonétiques comme celles des mutations ne maintiendront une pensée bretonne. Une tournure de phrase concrétisant et perpétuant une tournure d'esprit, je ne dis pas.

-:~::~:~::~:-

BIBLIOGRAPHIE : Xavier de Langlais .- Bro-Guened
François Vallée .- Supplément au Dictionnaire français-breton
René Huyghe.- Plaisir de France, "L'homme et les formes changeant", P.
3-12, Août 1960.

-:~::~:~::~:-

-:~::~:-

:

TABLEAU 1 : Perceptions des sens

Odorat : C'HWEZ ar butun zo amañ Odeur de tabac qui est ici	: Ca sent le tabac ici
L'ouïe : TROUZ a zo zavet etrezo Du bruit qui est monté entre eux	: Ils se disputent
LA VUE : GWENN eo an erh Blanche est la neige	: La neige est blanche
EUN TOUR a welan du-hont Une tour que je vois là-bas.	: Je vois une tour là-bas
TREI a ra an orolach Tourner que fait l'horloge	: L'horloge tourne
LE TOUCHER: EUR BOAN-DENT spontuz am-eus Un mal de dents épouvantable que j'ai	: J'ai un terrible mal de dents
SENTIMENT : KONTANT on bet o weled anezañ Content j'ai été en voyant lui	: J'ai été content de le voir.

TABLEAU 11 - Valeur grammaticale du 1er mot

ADJECTIF : MAD eo : bon (c') est. MAD e kavan ho madigou Bon que je trouve vos bonbons	: C'est bon : Je trouve vos friandises bonnes
SUBSTANTIF AVEL zo : vent qui est	: Il y a du vent
VERBE : MOND a reom da Vrest Aller que nous faisons à Brest SAMMET on gand al labour Chargé suis avec le travail	: Nous allons à Brest : Je suis chargé de travail
PRONOM : TE zo sod ha ME zo fin TE ' po dour ha ME ' mo gwin	: Tu es sot et moi j'suis fin : T'auras de l'eau et moi du vin
ADVERBE : HIZIO e vo greet al labour Aujourd'hui que sera fait le travail	: On fera le travail aujourd'hui

TABLEAU III - breton - français- allemand

PRENET am-eus eur vich Acheté j'ai une vache	: J'ai ACHETE une vache	: Ich habe eine Kuh GEKAUFT J'ai une vache acheté
---	-------------------------	--

TABLEAU IV - Breton et Français populaire

DEG e oam	: DIX <u>qu'</u> on était
MARTEZE e teuh	: PEUT-ETRE <u>que</u> vous viendrez
EUR HARR-NIJ a zo o tremen	: UN AVION <u>qui</u> passe

TABLEAU V - J'irai à qu QUIMPER

MOND a rin da GEMPER (Aller que ferai à Quimper) : je mets l'action en relief
ME a yelo da Gemper (Moi qui irai à Quimper) : c'est moi et non un autre.
DA GEMPER eh in (A Quimper, que j'irai) : c'est à Quimper et non ailleurs.
BEZ' eh in da Gemper (Etre que j'irai à Quimper) : j'affirme que j'irai.

TABLEAU VI - Le véritable sujet est autour du drame.

EUN DREN a zo est em biz : J'ai attrappe une épine au doigt
Une épine qui est allée dans mon doigt
EUN DREN-PESKED a zo chomet a-dreuz em gorzailenn : J'ai avalé une arrête de travers
Une épine de poissons qui est restée de travers
an, mon gosier.
EUR HWIBUENN a zo eet em lagad : J'ai attrappé un moucheron dans l'oeil
Un moucheron qui est allé dans mon oeil

TABLEAU VII - Le Breton constate d'abord le drame,
et ne voit l'auteur qu'après.

EET EO AN TOK gand an avel : Le vent a emporté le chapeau
Allé est le chapeau avec le vent
EET EO AN ARHANT gand al laer : Le voleur a emporté l'argent
Allé est l'argent avec le voleur
EET EO AL LÉZ gand ar haz : Le chat a bu le lait.
Parti est le lait avec le chat.

TABLEAU VIII - Inscriptions du wagon-restaurant.

FRANCAIS : On est prié d'exiger une note pour toute somme versée.
ITALIEN : Si prega di esigere una ricevuta per ogni pagamento.
ANGLAIS : A bill should be made out an presented for everey payment made.
Une note doit être rédigée et présentée pour chaque paiement fait.
ALLEMAND : Es wird gebeten nur gegen nota zu zahlen
On est prié seulement contre note de payer.
BRETON PROPOSE : 1- Araog pèa, mad eo goulenn an notenn
Avant de payer, il est bon de demander la note.
2- Gwelloh ve goulenn eur paper digand paotr ar vagon
Mieux serait demander une note au responsable du wagon.
3- Divizit kaoud eun notenn, seul wech ma pêoh
Parlementez (pour) avoir une note, chaque fois que paierez.

Audience de la langue bretonne lue dans le peuple

Une propagande faite de porte à porte ou par contacts personnels en faveur de ma revue le "BLEUN-BRUG" et qui a porté sur 1 400 foyers ou personnes m'a permis de faire quelques constatations sur le breton parlé et le breton lu...

- BRETON PARLE -

1° Rares, très rares sont les foyers (Haute et Basse Cornouailles - Vannetais et Léon - Haute Cornouaille ou Poher, diocèse de St-Brieuc. (nous n'avons pas fait de propagande dans le Tréguier, la situation y serait cependant la même) où l'on parle le breton en tout temps, à cause des enfants auxquels $9\frac{1}{2}/10$ on s'adresse en français, langue de l'école et désormais du catéchisme.

2° Dans les jeunes : Les filles parlent de moins en moins le breton même dans les fermes, et presque jamais dans les bourgs.
Les garçons parlent le breton un peu plus, sauf dans les bourgs.

3° Le breton est devenu une langue d'anciens, langue de travail et langue de "retraite" devant les enfants -une langue de jurons pour les hommes et une langue de confessionnal pour personnes d'âge mûr-. Elle sert encore pour les chansons, contes et cantiques dans les grandes circonstances.

Détails : 1 - En certains foyers, les Anciens continuent à parler le breton devant les jeunes, mais ceux-ci répondent en français.
2 - Le passage brusque du breton au français, à l'Eglise a été un véritable désastre.

- BRETON LU -

On ne lit plus le breton :

1° par manque d'habitude : La disparition :
dans le Finistère du : KANNAD AR GALON ZAKR (20 000 lecteurs)
BREUNEZ AR FEIZ en breton (25 000 lecteurs)
WRITEZ Kinten (capucins) (10 000 lecteurs)
dans les Côtes-du-Nord : du journal BREIZ heptomadaul
dans le Morbihan : de la revue DIBOMAMB et BU GWENED
a privé une grande clientèle de texte à lire, et cette clientèle s'est mise au français, on ne lit plus rien.

2° par manque de diffusion de la seule revue catholique bretonne existante "LE BLEUN-BRUG" qui sous sa nouvelle forme garde les 26 anciennes pages en breton.

Elle était à 550 abonnés en 1959.

Aujourd'hui, elle ne tire encore qu'à 2 500.

Elle est difficile à placer.

Réponses entendues :

1 - Je comprends le breton mais ne le parle pas.

2 - Je le parle mais ne sais plus le lire ou n'ai jamais appris à le lire.

3 - Je n'aime pas - Je n'accepte pas la nouvelle orthographe universitaire.

4 - Le Breton est chose dépassée mais je prendrai quand même la revue :

1° à cause du français

2° pour soutenir une belle oeuvre.

Grande difficulté à reconquérir les presbytères et certains membres de l'enseignement libre. On est débordé de revues, comme vos bonnes familles catholiques, revue française bien faite, il faudrait un magazine illustré breton. Avec cet espoir l'on continue la lutte mais il n'y a plus de propagandistes.

Monsieur le Chamoine Névellec

Plan de la conférence de Monsieur Luc ROBERT

- 1° - L'économie
- 2° - les hommes-Démographie
- 3° - Le pays-géographie
- 4° - Activité économique (agriculture, pêche, secteur tertiaire, industrie)
- 5° - Les problèmes bretons : historique-point actuel
- 6° - Les solutions
- 7° - Documentation

L'économie, soeur du social et de la politique est une science et un art. Sa matière étant essentiellement les besoins des sociétés humaines, elle se fonde sur l'Histoire et la Géographie qui conditionne l'Histoire. Science humaine elle ne saurait prétendre à la perfection. Il n'y a plus de Paradis terrestre. Elle doit tendre à découvrir les lois du bonheur de l'homme ici-bas en sachant bien qu'il n'est pas de ce monde.

But de l'économie : assurer l'épanouissement personnel des membres de la communauté Pie XII "L'homme loin d'être l'objet et comme un élément passif de la vie sociale en est au contraire et doit en être et demeurer le fondement et la fin" Noël 44

L'économie est faite pour l'homme et non l'homme pour l'Economie. Libéralisme, libre jeu de la concurrence, de la production, de l'argent, liberté au marché, ne voit l'homme que sous l'angle de la production et de la consommation (l'homo oeconomicus). Le socialisme éducateur a pour père le libéralisme et pour héritier le bolchévisme : QUAD. ANNO. Tout le social absorbé par principe et totalement par l'Etat. Dirigisme = étatismisme = collectivisme = socialisme = matérialisme. Recours à l'Etat pour tout. L'Etat providence "Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste" Q. A.

La TECHNOCRATIE résulte de cette formule de Saint-Simon "Au gouvernement des hommes il faut substituer le gouvernement des choses". D'où le danger auquel les grandes Encycliques sociales apportent le remède. Mater et Magistra surtout la dernière en date. Economie concertée et corps intermédiaires "Qu'il soit bien entendu avant toute chose que le monde économique résulte de l'initiative personnelle des particuliers, qu'ils agissent individuellement ou associés de manières diverses à la poursuite d'intérêts communs" quant au rôle de l'Etat "Leur action (des Pouvoirs Publics) a un caractère d'orientation, de suppléance et d'intégration. Elle doit être inspirée par le principe de subsidiarité formulé par Pie XI dans Q. A. : Là où fait défaut l'initiative personnelle des individus surgit la tyrannie politique. Pat. Mag.

Importance des corps intermédiaires entre l'Etat et l'individu. Ils sont plus proches des vrais besoins de l'homme, plus respectueux de la personne. Ils suscitent et répartissent mieux les initiatives et les responsabilités. Ils sont conformes aux besoins de la nature humaine.

Notre Etat actuel : Absence d'institutions, absolutisme signe de faiblesse, centralisme excessif, déconcentration au lieu de décentralisation, anarchie à la base avec grèves et troubles divers. Alors qu'il devrait maintenir une monnaie ferme, travailler à l'expansion industrielle et économique, maintenir la balance des comptes satisfaisante.

Conséquence : Paris et le désert français (cf : Fr. GRAVIER)

Hypertrophie de Paris : population triplée en 100 ans, tandis que le reste de la France augmentait de 4 %

Tandis que New-York perd 14 000 h par an et Londres 18 000. Paris étouffe : perte de temps effroyable en transports dans la ville. Approvisionnements difficiles

D'où préoccupation des plans régionaux : assure une répartition optimum et leur emploi à travers le territoire.

En tenant compte de la géographie et de l'histoire

1° - Aider chaque région à prendre l'exacte mesure de sa situation et de ses problèmes.

2° - Définir ses objectifs.

3° - Coordonner action, investissements, travaux.

4° - Guider les entreprises privées, les collectivités locales. La décentralisation n'est pas seulement nécessaire, elle est possible.

En effet : l'évolution des impératifs économiques d'après Patrick GEDDES et Lewis MUNIFORD en fonction de l'histoire de l'énergie comprend 3 âges :

a) âge éotéchnique (haut-moyen-âge à 1930

b) âge paléotéchnique

c) âge néotéchnique depuis 1930

AGE EOTECHNIQUE Caractères : source d'énergie : eau. matière première : bois. Age des moulins. Dissémination des activités individuelles. Equilibre dans les campagnes en agriculture et en industrie. La ville assure sa fonction d'échanges économiques et sociaux. Vie rurale développée. Distinction entre le rural et l'agricole.

AGE PALEOTECHNIQUE : Source d'énergie : le charbon. Mat. première principale : le fer. Nouveau mode de transport : le rail Produits pondéreux : coût élevé du transport. Groupage aux axes privilégiés concentre les industries. Le réseau ferre en toile d'araignée autour de Paris. Travail et confort dépeuplent les campagnes au bénéfice des villes.

AGE NEOTECHNIQUE : Source d'énergie : électricité thermique, hydraulique, pétrole et gaz naturel, énergie nucléaire. Transport souple et facile de l'énergie. Le charbon perd de son importance. Aux U.S.A. en 1920, le charbon fournit 77 % de l'énergie, en 1930, 60 %, en 1953, 31,5 % pour finir en 1959 à 24 %

Matières premières nouvelles légères : aluminium, alliage légers, produits de synthèse. Transport automobile, aériens favorisant le fractionnement des charges.

Conséquences :

1° - Les vieux centres urbains sont adaptés aux nouvelles techniques.

2° - Les zones de migrations plus larges : périphéries urbaines en accroissement.

3° - Au confort urbain succède le confort rural (eau-électricité-routes)

4° - On peut maintenant fabriquer toujours quelque chose là où il y a des hommes-des routes-de l'électricité

Démographie : Les hommes en Bretagne sont courageux, honnêtes, fidèles et persévérants, faciles à s'adapter Mais souffrent d'un complexe d'infériorité d'où égalitarisme, anarchisme chez eux où l'individualisme est bien connu. Ce qui empêche la promotion et laisse nos entreprises à des chefs étrangers.

Raisons :

Nos élites émigrent

Notre niveau d'instruction est assez bas

Notre population bretonne diminue par rapport à l'ensemble français L'émigration nous enlève 15 000 âmes par an. 221 000 en 50 ans.

notre natalité en régression. Taux des excédents de naissances sur les décès en Bretagne 6,5 pour 1 000. En France 6,9 Fécondité pour 10 000 femmes, en 1860-62. En Bretagne 1 152, en France 1 022 Mais en 1953-54 en Bretagne 788 et en France 794.

Actuellement reprise de natalité mais les classes creuses arrivent à la nuptialité et à la fécondité d'où baisse quantitative de la natalité.

Taux de mortalité, par l'alcoolisme en régression
En 1956 Bretagne 48 ; France 14
En 1960 Bretagne 29 ; France 9-10

Au total accroissement identique à celui de la France

Le problème breton se résume donc à celui de l'emploi : il faut créer des emplois pour les jeunes et pour les 10 000 travailleurs annuels dégagés de l'agriculture. Jusqu'en 1965, au total 125 000 emplois. Le C.E.L.I.B. y a insisté dès le début.

LA TERRE. Situation pointe occidentale tendue vers la mer (mais hors de la Lothairingie), bout du monde.

Relief modéré : pas d'obstacles naturels

Climat tempéré favorable aux cultures et à la vie

Ressources : pêche, agriculture. Sous-sol : pierre (granit) Etain, minerais alluvionnaires à Saint-Renan (exploitation en cours). Fer (Sud Ille et Vilaine. Bain Teillay dont la teneur en oxyde de fer est supérieure à ceux de l'Est (exploitation prévue) URANIUM abondant (Iannion, Guémené/Sc.) Usines au centre de la Bretagne prochainement. KAOLIN : 80 % production française.

LA MER offre poissons, algues. La forêt du bois pour papeterie, future grosse usine de pâte à papier. Alimentaires : pois conservés, biscuiteries, cidre et jus de fruit.

ELEVAGE Lait 20 millions d'hl 10 % de la production française. Viande, aviculture aliments du bétail. Ce pays riche en hommes et en possibilité est desservi par :

- 1° - Son éloignement des gros marchés de consommation.
- 2° - Des complications de transports
- 3° - Le mur des 400 km

Le réseau ferroviaire : voies transversales à élargir et à compléter. Liaison intérieure insuffisante. Pas assez de routes : axe atlantique

L'AGRICULTURE 50,4% de la population bretonne contre 27,2 % dans le reste de la France. Trop grosse densité. Exode rural. Mécanisation. Faible niveau de vie. Mauvaise rentabilité. Il faudrait accroître la productivité.

La Jacquerie de l'été dernier a révélé le malaise paysan Ses causes :

- 1° - Psychologiques
 - a) désir de considération b) complexe d'infériorité
 - c) situation de la femme d) inquiétudes financières e) individualisme.
- 2° - Techniques
 - a) Manque de formation professionnelle b) manque de notions financières (comptabilité) et économiques (marchés) ; infrastructures insuffisantes mais le remembrement s'amorce d) exploitations trop petites en polyculture (11 ha 3 en moyenne pour 3 travailleurs actifs (exploitation minimum rentable 20 ha e) Hypermécanisation.
- 3° - Economiques
 - a) Production anarchique b) méconnaissance du marché. Or, il existe une Section Economique des Services Agricoles. Sections spécialisées des chambres d'Agricultures des Côtes-du-Nord et du Finistère.

Remèdes

Les S.I.C.A. Société d'Intérêt Collectif Agricole
Les C.E.T.A. Centres d'Etudes Techniques Agricoles
Les C.U.M.A.

Extension d'un mouvement corporatif de production
et de commercialisation. Les coopératives d'achat sont insuffi-
santes.

Augmentation de
S.A.U. Surfaces Agricoles Utiles
et U.T.H. Unité de Travail Humain

Cette documentation sera très utile et nous sommes heu-
reux de la publier en remerciant encore une fois Monsieur Luc
ROBET qui a bien voulu nous confier ses fiches.

LE BRETON VU A TRAVERS L'OEUVRE
D'ANATOLE LE BRAZ.

par M. ABASQ

I N T R O D U C T I O N .

Le titre de cette causerie demande peut-être une justification, ou du moins une explication. En lisant l'oeuvre d'Anatole Le Braz, - une partie de l'oeuvre, pour être honnête, car il y a des ouvrages sur lesquels je n'ai pas pu mettre la main ; j'ai cherché à dégager les traits essentiels du Breton - de l'Homme Breton - tels qu'ils y sont décrits ou tels qu'ils s'y révèlent.

Cette recherche de l'âme bretonne, limitée ici au témoignage d'un seul écrivain, a, je crois, son utilité. Aujourd'hui, les sciences économiques ont pris chez nous la première place. On aurait bien tort de le regretter : il n'était que temps de cesser de disserter sur la rêverie celte pour s'atteler à la tâche immédiate de nourrir les hommes. Et pourtant, s'il est important que les uns trouvent une réponse à la question : "Qu'est-ce que les Bretons doivent faire ?" il est également important que d'autres s'occupent de savoir : "Qui sont les Bretons ?".

Les réponses à cette dernière question, ne manquent pas. "Têtu comme un Breton," dit la rumeur publique en France. Les littérateurs de tous pays, de leur côté, ont fait du "mysticisme celte" un de leurs thèmes favoris.

Que valent ces qualificatifs ? Valent-ils autre chose que les appellations peu contrôlées dont on affuble les côtes de France : Côte d'Argent, de Beauté, d'Émeraude... Sommes-nous plus têtus que nos voisins ? Oui, sans doute, quand nous avons le droit pour nous ; mais nous savons abandonner les fausses pistes. Quant au "mysticisme celte," il a été prôné surtout par une aristocratie littéraire : bardes de cour de l'ancien monde celte, ou écrivains plus récents : Châteaubriand, Lamennais, Renan, de la Villemarqué, dont les attaches avec le peuple celte s'ils avaient jamais existé, étaient plutôt distants et lâches.

L'intérêt de l'oeuvre de Le Braz, c'est qu'elle s'enracine à même le fond populaire breton. Plus que créateur, Le Braz a voulu être l'interprète de la réalité bretonne. Aussi son témoignage vaut-il la peine d'être ajouté à celui d'autres témoins, pour étoffer une étude de l'âme bretonne.

VIE ET OEUVRE.

Étant donné le caractère limité de ce travail, je ne retiendrai de la vie d'Anatole Le Braz que les aspects qui peuvent m'aider à expliquer la nature et la valeur de son oeuvre.

Il est né le 2 ou le 3 avril 1859 à St Servais de Duault, dans les Côtes du Nord. "Je suis né peuple," dira-t-il plus tard. Peut-être ; mais pas tout-à-fait "peuple". Ce beau prénom d' "Anatole" : ses parents n'auraient-ils pas voulu, en le choisissant, marquer la différence entre leur fils et ceux des "trouherien buzug" inscrits sur le même registre ? Son père, en effet, était instituteur, et sa profession le dégageait quelque peu de la masse paysanne qui l'entourait.

Fils d'instituteur, il suivit son père dans les différentes communes où il fut nommé, et dont la litanie doit sonner clair et doux aux oreilles trégorroises : Duault, Ploumilliau, Bahulien, Ploubezre, Penvénan. Il a ainsi passé son enfance - l'âge le plus impressionnable, l'âge aussi où l'on adhère au milieu ambiant le plus franchement, sans esprit de caste - , avec les fils de paysans, d'artisans ou de pêcheurs qui fréquentaient l'école. Sans être totalement DU peuple, il était vraiment DANS le peuple.

Puis il fut mis au lycée de Saint-Brieuc, et ensuite au lycée Saint-Louis, à Paris. Il y fit de brillantes études. Il prépara une licence ès lettres, je crois, et tenta l'agrégation de philo, qu'il n'obtint pas pour des raisons plutôt d'ordre administratives.

Heureusement peut-être pour la Bretagne. S'il avait décroché l'agrégation, n'aurait-il pas aussi décroché un soi-disant "beau" poste à Paris ... et la Bretagne en aurait fait son deuil. Maintenant, simple licencié, il se fait nommer professeur de Lettres à Quimper. Il y passa quinze ans, de 1886 à 1901. Professeur passionnant : on le surnommait "l'AS" rapporte Charles Chassé, son ancien élève ; professeur tonitruant, sa voix vibrante était capable de tenir éveillées toutes les classes du lycée astreintes à des cours plus soporifiques.

Mais l'événement le plus important, pour la postérité, est sa rencontre à Quimper, avec le folkloriste LUZEL, au moment où celui-ci s'occupait de recueillir les chansons bretonnes. Le Braz se lia rapidement avec lui, collabora à son oeuvre, prit assez violemment son parti dans la querelle du Barzaz Breiz.

Suivant l'exemple de Luzel, Le Braz se mit à faire des enquêtes pour son propre compte. Partant de Quimper au début des vacances d'été, il entreprenait de traverser la Bretagne du Sur au Nord, en faisant de multiples crochets pour visiter une chapelle ou entendre une légende. Ce petit bourgeois prof de lycée n'hésitait pas à se mêler complètement aux humbles milieux des campagnes ou des ports de pêche, couchant et mangeant dans les fermes ou à l'auberge du bourg, accompagnant les troupes de mendiants ou de pèlerins, écoutant et enregistrant patiemment légendes et chansons, vivant véritablement à même le niveau du bas peuple, sans dégoût ni condescendance.

Au contraire, il est allé vers ses frères bretons avec une grande sympathie, une grande ouverture de coeur, un grand respect. Certains pseudo-réalistes, qui n'acceptent pour exactes que les descriptions des moeurs les plus grossières du peuple, pourraient le taxer d'idéalisme dans ses écrits : il ose célébrer la beauté physique des hommes ou femmes de chez nous, leur profonde sensibilité, le "raffinement aristocratique" de leurs manières ou de leurs attitudes. En fait, ceux d'entre nous qui sont issus de ces mêmes milieux savent bien, n'est-ce-pas, que cet idéalisme se rapproche bien plus de la réalité que le réalisme opaque d'hommes sans coeur.

C'est à ces enquêtes approfondies que nous devons son oeuvre la plus connue, "LA LEGENDE DE LA MORT EN BASSE BRETAGNE, publiée en 1893, véritable somme légendaire, ainsi que LA LEGENDE DES SAINTS DANS LA TRADITION POPULAIRE, publiée dans les Annales de Bretagne. En même temps il écrit un roman, des nouvelles, un recueil de poèmes, des études critiques plutôt acerbes, et il prépare une thèse de doctorat : "ESSAI SUR L'HISTOIRE DU THEATRE CELTIQUE", dans laquelle il aboutit à la décourageante conclusion que le théâtre breton n'a de breton que la langue, les pièces qu'il a étudiées étant de serviles copies d'oeuvres françaises.

Il fut nommé en 1901 maître de conférences à la Faculté de Rennes, charge qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1924. Il mourut brusquement deux ans après, en 1926, à Menton, loin de sa Bretagne natale. Il écrivit assez peu durant son professorat en faculté, l'essentiel de ses loisirs semblent avoir été occupés à "conférencier" abondamment et brillamment en Bretagne et ailleurs, et jusqu'en Amérique.

On a reproché à Le Braz d'avoir trop peu écrit en Breton, quoiqu'il en fut très capable ; il n'y a qu'à lire le conte : "TRO MARI JOB AR GERGENO" ou les quelques rares poèmes qu'il a publiés pour s'en rendre compte. Il est probable qu'en début de carrière il a songé à s'orienter dans la littérature de langue bretonne : c'est lui qui, dans les Annales de Bretagne, était chargé de la critique des publications en Breton. Il mérite certainement le reproche qu'on lui fait : de 1890 à 1905, en attendant la venue de J.P. Calloc'h, il y avait une bonne place à prendre dans les lettres bretonnes.

3
.../...
Et c'est dommage pour les lettres bretonnes, dommage pour lui-même aussi sans doute, qu'il ait préféré se cantonner presque exclusivement dans la langue française.

Mais les occasions perdues en Bretagne sont trop nombreuses pour que nous passions notre temps à les regretter. Le Braz est resté Breton de coeur et d'esprit. Toute son oeuvre française est consacrée à la Bretagne. Il a pu ainsi révéler à un public plus nombreux, en Bretagne et ailleurs, le charme et la valeur de notre pays, et l'on peut dire qu'il l'a bien servi.

LE BRETON

Après avoir rencontré l'auteur et vu les conditions dans lesquelles il a travaillé, venons-en au "portrait du Breton" promis par le titre de cette causerie. Pour dégager ce portrait, j'ai choisi un procédé assez simpliste, mais pratique, en allant du particulier au général, c'est à dire de l'étude des différents types de Bretons à l'étude du Breton typique.

Ayant fréquenté les Bretons de très près, Le Braz savait bien qu'il n'y avait pas de Breton standard : les rivalités nationales entre Cornouaillais, Léonards, Trégorrois ou Vannetais auraient vite fait de le convaincre de l'irréductibilité de chacune de ces "races".

Avec la variété de leurs costumes, d'ailleurs, il était facile de les distinguer les uns des autres, et on en avait souvent l'occasion lors des très nombreux pardons.

Voici d'abord les Cornouaillais, que Le Braz décrit avec le plus d'intérêt, sinon de complaisance, habitant un pays dont il connaît les moindres recoins, que ce soit la région boisée où "tout n'est que grâce, douceur, intimité", avec ses souples vallonnements, l'haleine embaumée de ses prairies, l'odeur des mousses humides, ou les inquiétantes assises des montagnes d'Aré, le Kerne Du.

La race cornouaillaise est une race gaie dans son ensemble, se plaisant aux couleurs chatoyantes, aux danses endiablées, aux chansons volontiers grivoises, aux contes et légendes à la fois fantastiques et pleine de saveur du terroir.

Il est capable d'en reconnaître les différentes "tribus" :
les TRAN DOUE de Pont l'Abbé, beaux hommes à la fière prestance, qui laissent à leurs femmes les besognes qui déforment ;
les GLASIKS un peu lourds et pansus, et joyeux d'une bonne joie matérielle,
les fils de l'ARE, souples et droits comme des pins,
les forbans de l'ABER, au profil aigu d'un oiseau de mer fendant l'espace. Les Cornouaillais ont certainement en Le Braz un chancre à la hauteur de leur vanité.

Il n'en est pas de même, hélas, pour les Léonards, qui n'éveillent guère sa sympathie. Car que peut-il sortir de bien d'un pays aussi plat, bordé de côtes monotones ou sinistres ?

Il concède, sans doute, que le Léonard est bel homme, gentilhomme même, costume noir et chaîne d'or. Beau parleur avec ça : "ailleurs on cause ; chez nous, nous prêchons," lui a-t-on dit.

Mais de quoi donc est-ce que ces gens s'entretiennent ? "Leurs lèvres ne se desserrent que pour dire des prières ou parler d'argent" "Tous marchands ou prêtres".

Ce n'est pas qu'ils manquent d'intelligence ou qu'ils soient arriérés. Au contraire, ils ont abandonné depuis longtemps les traditions ancestrales. Mais leur intelligence, ils ne l'emploient qu'à faire de bonnes affaires. Dans tout autre domaine, facultés intellectuelles se sont complètement atrophiées : ils laissent au clergé le soin de penser pour eux.

4
.../...
Pas de danses, en Bretagne léonarde ; pas de théâtre, pas de légendes dorées : sous l'influence du puritanisme intellectuel du clergé romain, le sens du merveilleux naturel au peuple celte, s'est chez les léonards complètement éteint. C'est à peine si on y recueille quelque bout d'histoire, quelque devinette, comme celle-ci que lui posa un Saint-Politein :

"Petra zo diesch da zougen eged eur pehed marvel ?"

" ...

"Eur c'hoant kahad.

"Perag ta ?

"Abalamour, gand eur pehed marvel e helfeh ober teir gwech an dro d'ar menez a zo duhont. Gand eur c'hoant kahad, ne kelfeh ket.

Cette sécheresse intellectuelle explique la pauvreté littéraire du Léon. Le Braz ne trouve dans cette région qu'un écrivain valant la peine d'être mentionné : Don Michel le Nobletz.

Il est évident que je laisse à Le Braz l'entière responsabilité de ses opinions, et à quelque autre trégorrois l'honneur de les rectifier.

De ses compatriotes trégorrois, Le Braz trace un portrait flatteur que l'insistance de tant d'autres écrivains du Trégor ont fini par rendre traditionnel. Il me suffira de citer ses phrases pour remplir d'aise la fraction trégorroise de cette salle.

Le Trégorrois est "d'essence plus fine, de mémoire plus riche, d'imagination plus inventive que le Cornouaillais et surtout le Léonard".

"Discoureurs aimables, avec une pointe d'ironie dans leur sourire".

Le Trégorrois est "né malin", et il sait tourner, au besoin, les interdits de l'Eglise ou des pouvoirs publics. Le Braz raconte comment un directeur de troupe locale s'y prit pour jouer une pièce de théâtre qui avait été interdite ainsi que "toute autre du même genre". : il se contenta d'en modifier quelques phrases ; et quand on le poursuivit pour avoir contrevenu à l'arrêté, il fit l'innocent : ma pièce n'est pas du "même genre" que les pièces interdites. Le Braz ne dit pas si le commissaire était lui-même trégorrois.

Il a appelé le Trégor : "une Gascogne Bretonne." Il est bien fils de ce terroir, lui qui s'amuse à décerner à Renan le titre de "Père de l'Eglise".

Cette vivacité, cette ingéniosité de l'esprit trégorrois, Le Braz l'attribue en partie à l'influence de la culture française, qui est parvenue aux trégorrois par l'intermédiaire du théâtre dont ils raffolaient.

Non pas que cette culture ait étouffé le vieux fonds celtique ; mieux que le Léon, le Trégor a gardé ses traditions, sa littérature populaire ; mais la culture française lui a donné un éclairage plus vif.

Le Braz parle assez peu du pays vannetais, qu'il n'a pas bien connu, sinon sur le tard, et en touriste. Il a été charmé par la douceur de son parler, par la beauté des filles de l'île aux Moines "les plus belles de la race"...

A la place d'une transition entre cette galerie de portraits des différents types de Bretons et le portrait type du Breton, il faudrait ici un entracte, de façon à vous cacher une certaine absence de relation entre eux. La raison me semble être que, pour les premiers, le Braz a trouvé ses modèles dans la vie même, alors qu'il a recomposé le "portrait type" d'après la littérature orale ou écrite. Quoiqu'il en soit, voici les traits essentiels de l'âme bretonne.

a) Une sensibilité fine et profonde, faite de tendresse, de délicatesse, de discrétion, de fierté aussi. C'est ce qui explique que les Bretons, sur le plan social, arrivent difficilement aux bonnes places, car ils sont "trop délicats pour se pousser, trop faibles ou trop fiers pour réclamer leur dû".

.../...

Cette sensibilité frémissante est "surexcitée par une imagination sans cesse en travail." En fait il est difficile de faire le départ entre sensibilité et imagination chez le Breton. Telle diseuse de légendes pleure aux récits qu'elle fait alors qu'elle en invente une partie.

C'est une sensibilité souvent triste, à l'instar du paysage breton ; mais elle goûte aussi le rire et la chanson, ne dédaigne pas la farce ou la gaudriole et même la violence.

Cette sensibilité se manifeste à l'égard de la création tout entière, en une tendresse toute bouddhique, qui voit des âmes dans les vagues de la mer, le vent, les arbres ou des animaux au comportement étrange.

Elle se manifeste dans l'hospitalité sans manières qu'on offre à ses semblables.

Elle se manifeste dans la touchante amitié qui lie des jeunes gens entre eux. Dans la légende de la Mort, il y a une très belle histoire où sont racontées les terribles épreuves qu'un jeune homme accepte de subir pour sauver son ami.

Elle se manifeste dans l'amour : amour délicat et discret, d'une tendresse presque religieuse : "on aime comme on prie, avec recueillement et en silence,". La bien-aimée, on l'appelle "ma dous," on la tient par le petit doigt, on la promène de pardon en pèlerinage.

b) La volonté fait davantage défaut au Breton. Sauf le Léonard, il n'a guère de goût pour l'action positive, utile. Peut-être parce que sa sensibilité y répugne ; peut-être parce qu'il ne voit pas l'intérêt de se cantonner dans une action précise alors que son imagination lui révèle mille autres possibilités.

S'il y a un mobile capable de l'animer, c'est son "farouche appétit de justice." Le Breton a une tendance naturelle au socialisme, encore qu'il le serait à la manière quasi-religieuse.

Aussi le Breton serait-il, selon les circonstances, tenace ou versatile ; courageux ou timide ; hardi dans l'aventure, trouvant une âpre volupté à braver les dangers ; mais faisant preuve d'une résignation fataliste en face de l'échec ou de la mort.

c) C'est sans doute par la nature et la richesse de son imagination que le peuple celtique se distingue le plus nettement des autres peuples occidentaux. L'indifférence qu'ils éprouvent pour l'action positive, les Bretons la compensent par une imagination naturellement éprise d'aventure et de chimères. Depuis toujours le Breton vit en esprit dans une "cité dolente," ville engloutie, souvenir du paradis perdu ; pèlerin du rêve, pèlerin de l'infini, il délaisse le présent pour continuer la quête de cette cité qu'éclaire "la lampe de l'idéal," avec l'invincible espoir des chercheurs d'Atlantide."

Cette puissance, cette richesse de l'imagination celtique a produit des œuvres littéraires, irlandaises ou galloises, où le fantastique se mêle au réel de façon inextricable.

C'est ce même mélange aisé de fantastique et de réel que l'on trouve dans les contes et légendes recueillies par Anatole Le Braz. On y voit que les Bretons contemporains ne font pas de distinction entre le monde imaginaire et le monde réel, les métamorphoses d'hommes en bêtes, en plantes, ne causent aucune surprise, elles sont relatées comme des faits divers.

Grâce au travail imaginatif des générations celtiques, il s'est créé ainsi une "culture légendaire", culture marquée par la prédominance du phénomène de la mort. Non pas "AR MARO," mais AN ANKOU, être et non événement. Et aussi du culte des Morts, AN ANAON, qui poursuivent leur existence dans ce monde ultra-sensible que la sensibilité imaginative des Bretons est capable de percevoir.

.../...

.../...

Si affecté qu'il fut par le rationalisme intellectuel de son époque et de son milieu, Le Braz ne s'est pas totalement libéré de cette conscience imaginative de sa race. Il affirme avoir senti, à plusieurs reprises, la présence toute proche d'êtres chers, de son père en particulier.

L'imagination bretonne n'était pas tarie au moment où Le Braz en recueillait l'expression. Il ne manquait pas de conteurs, artisans ou mendiants surtout, capables, non seulement de répéter les légendes qui leur avaient été transmises, mais de se laisser eux-mêmes emporter par la fièvre créatrice et d'ajouter ainsi aux légendes traditionnelles des détails, pittoresques ou merveilleux, qu'ils étaient ensuite incapables de distinguer du fonds primitif. D'ailleurs la vie quotidienne offrait constamment matière à un enrichissement de ce monde merveilleux que les Bretons portaient dans leur imagination, et qui constituait pour eux, ou presque, la seule réalité.

d) Le sens religieux des Celtes se confond en bien des points, avec leur faculté d'imagination divinatrice.

Le Braz tient pour peu authentiquement bretonne le catholicisme officiel. Il le considère comme une importation romaine qu'il regrette. Il est remarquable qu'à l'occasion des nombreux pardons qu'il décrit, il fasse à peine mention des cérémonies religieuses, messe ou vêpres, (encore qu'il reconnait qu'à l'île de Sein, pour les habitants, "la messe est l'acte le plus important de leur vie.")

Ce n'est pas qu'il nie le sens religieux des Bretons, qu'il retrouve d'ailleurs en lui. Mais ce sens religieux profond, qu'on découvre en grattant la pellicule de catholicisme surimposé, se laisse difficilement contenir dans le cadre rigide des dogmes. De tout temps, dit Le Braz, de Pélage à Abélard, le Lamennais à Le Dantec, "les plus fervents exemples, non pas d'incrédulité, mais d'inter-version de croyance, ont été fournis par la pieuse Bretagne."

Il est évident que si l'on s'en tient aux descriptions qu'en a faites notre auteur, c'est une religion assez particulière.

Certes, c'est une race avide de Dieu (c'est à dire, traduit par Le Braz, avide d'idéal.) Mais Dieu, dans les légendes, est une puissance obscure et lointaine, à l'arrière plan de la création, naturelle ou surnaturelle. Il est à peine législateur : le monde est régi par des lois inflexibles, indépendantes de Dieu. Il n'a rien en tous cas, du Dieu-Providende, source et objet d'amour, de la conception chrétienne.

Plutôt que le Dieu de leur église, le Breton préfère prier ses Saints locaux. D'abord ils les reconnaît mieux : ce sont des gens de Son espèce, qui ont connu une existence semblable à la sienne, le travail, la souffrance, les ennuis. Il peut retrouver près de lui le cadre de cette existence : la chapelle, le siège ou le lit, l'empreinte des pieds ; il lui arrive de le rencontrer faisant le même pèlerinage que lui.

Et puis, ils sont puissants. Quels que soient vos ennuis ou vos maladies, vous en trouverez toujours un qui vous soulagera. Ce n'est pas forcément par bonté qu'ils vous porteront secours : certains font preuve d'une impitoyable dureté, comme Saint Yves qui accorde, sur demande, la mort du coupable ; non : ce sont simplement des spécialistes qui font consciencieusement leur métier et à qui, d'autre part, on remet les honoraires adéquats : môtte de beurre à l'un, porcelet à l'autre.

Ou bien, on se rend en pèlerinage à leur chapelle, en guise d'imploration ou de remerciement. Si on ne peut pas s'y rendre soi-même, d'ailleurs, on trouvera toujours une "pèlerine professionnelle qui s'en chargera moyennant rétribution.

La conception que se font les Bretons de l'au-delà reste très imprécise, à mi-chemin entre la conception chrétienne du ciel, de l'enfer et du purgatoire, et du royaume des ombres antiques.

.../...

.../...

La légende ne parle qu'assez peu du ciel : une fois ce lieu atteint, en effet, il n'y a plus d'histoire possible. L'enfer est plus immédiatement présent dans la conscience bretonne, encore qu'il ne soit pas tellement terrifiant : tel et tel y sont, qu'on a bien connus, ils l'ont bien mérité, ça leur fait les pieds. L'enfer se trouve quelque part sous terre. On y accède par un trou situé au pied du Mont St Michel de Braspartz, au coeur de cette étendue de marais désolés qui s'appelle le YEUN ELEN. C'est là qu'aboutissent, après un long pèlerinage de quatorze nuits dans quatorze presbytères, les âmes damnées qui, sous une forme ou sous une autre, étaient restées tourmenter les vivants.

Dans cet enfer trône le diable. Il ne semble pas, à en croire les légendes rapportées par Le Braz, que les Bretons le craignent tellement. Il est malin, certes, et a mille tours dans son sac pour s'emparer des âmes : il lui est même arrivé de se faire épouser : mais ces maquignons de Léonards ou ces renards de Trégorrois ont toujours une façon nouvelle de se tirer de ses griffes, si bien qu'il ne garde que les pécheurs les moins intéressants.

A côté du ciel et de l'enfer, il y a le "purgatoire," qui a, de loin, la place la plus importante dans la conscience religieuse. Ce mot de purgatoire recouvre des images assez disparates. Il s'agit, dans certains cas, d'un lieu dans l'au-delà où les âmes attendent d'être délivrées par l'intermédiaire des vivants : la pensée bretonne est constamment occupée par l'existence de ces âmes : "AN ANAON, pour lesquelles on prie, on fait dire des messes. Mais il s'agit aussi souvent, plutôt que d'un lieu défini, d'un état douloureux auquel les âmes sont condamnées pour la punition de leurs fautes. Tantôt elles sont emprisonnées dans un corps de bête, dans une plante : voire même sous un tas de pierres, comme l'âme du roi Grallon sur les flancs du Menez Hon. Tantôt elles reviennent refaire indéfiniment les gestes fautifs qui les ont fait condamner. En fait il est difficile de distinguer, parmi ces revenants, ceux qui sont condamnés à une peine temporaire, et ceux qui le sont à une peine éternelle. Les uns, les meilleurs, confessent leur faute aux vivants qu'ils rencontrent et leur demandent d'expié pour eux. Ceux là se déclarent "sauvés," sans autre précision d'ailleurs, à la fin des épreuves subies pour eux. D'autres, au contraire, viennent simplement tourmenter les vivants. Il n'est pas question de les "sauver," on fait appel à un prêtre expert en la matière, qui leur passe prestement l'étole autour du cou, et les fait conduire au YEUN ELEN, où ils disparaissent dans une puanteur de soufre et un vacarme des cent diables. Si donc le Breton aura pitié des uns, et fera tout ce qui est en son pouvoir, jusqu'à accepter de subir pour eux les épreuves même du purgatoire ; pour les délivrer, il ne considérera les autres que comme des êtres malfaisants dont il se débarrassera au plus vite.

Tout ce monde "métaphysique," du point de vue moral, échappe en grande partie aux règles ordinaires du bien et du mal. Si la punition est parfois infligée pour une faute morale, il arrive aussi que ce soit par simple malchance : pour une distraction, un oubli, un acte involontaire qu'on est condamné. Il s'agit, en fait, de ne pas contrevenir à un code magique immuable et sans nuance : la "faute," entraîne fatalement la sanction. Il n'est pas question de mérite ou de culpabilité réelle. En sens inverse, l'âme défunte ne sera pas sauvée par l'amour, mais parce qu'elle aura rencontré par hasard un vivant (qui aurait souvent préféré ne pas être là), et que ce vivant aura posé la question qu'il fallait, résolu correctement une énigme, accompli tel geste, tel rite : fait dire une messe, par exemple.

S'il se dégage une valeur morale des Légendes de la Mort, c'est celle de la Mort, c'est celle de la solidarité des vivants et des morts. Les morts ne sont pas "éteints" plus ou moins pieusement, ils sont toujours là près de nous, avec nous, et nous ne pensons pas à refuser le secours qu'ils attendent de nous.

J'ai donc essayé de voir, toujours en me référant à l'oeuvre d'Anatole Le Braz ce que le Breton avait dans la tête et dans le coeur. Est-il utile que je condense ce portrait en quelques lignes ?

.../...

Sensible et délicat, le Breton connaît les joies discrètes de l'amour, de l'amitié, de la communion avec la nature ; désintéressé, il refuse de forcer sa volonté à la poursuite d'objectifs matériels et se résigne à l'inévitable ; imaginatif, ses yeux, ses oreilles perçoivent les visions et les rumeurs du monde invisible qui l'entoure ; dans son esprit se déroule à tout instant quelque péripétie de l'une des innombrables légendes, sacrée ou profane, qu'il porte en lui. Il connaît le rire, quoique bref, car la tristesse est le mode dominant de son âme ; il connaît la crainte, mais pas vraiment l'angoisse de l'isolement : il se sent en effet relié au passé par la chaîne de la tradition, à l'avenir par l'attrait de la cité idéale, à ses semblables et à la nature par les fibres de sa sensibilité, au monde invisible par son imagination et son rêve.

J'espère n'avoir pas trahi Le Braz en vous reproduisant ce portrait du BRETON IDEAL. Est-il conforme au modèle ? Oui, sans doute, en ce sens que chaque Breton porte en lui les traits essentiels de sa race, décrits par l'auteur. Non, si l'on s'attend à rencontrer en chemin des Bretons aux traits aussi accentués que dans le portrait de Le Braz.

Car Le Braz n'a pas travaillé en psychologue professionnel, qui se serait attaché à décrire tous les aspects de l'âme bretonne, mais en artiste, sélectionnant dans cette âme ce qui était matière à littérature. Il a dépeint le Breton "en vacances," endimanché en train de se raconter des légendes ou de faire des pèlerinages. Les Bretons passaient la majeure partie de leur temps à des occupations plus humbles : ils mangeaient et buvaient, travaillaient et suaient, s'aimaient et se battaient, trafiquaient (même les Trégorrois, sûrement) et payaient leur loyer. Et, dans toutes ces activités quotidiennes se diluaient les traits typiques de la race.

C'est dire que le portrait du Breton n'est pas complet. Le particularisme de la race, ce n'est pas uniquement et d'abord dans les produits de l'imagination qu'il faut le chercher, mais dans le comportement quotidien. Un psychologue se serait demandé, par exemple, si les Bretons réagissent, vibrent, d'une manière spéciale devant les événements, les êtres ou les choses. Pleure-t-il, rit-il de la même façon que les autres et pour les mêmes causes ? A-t-il un comportement différent devant le travail, la nourriture, l'amour, la mort, Dieu ? Ce sont là des questions auxquelles on ne trouve chez Le Braz qu'une réponse partielle.

Une autre limitation, que j'ai déjà signalée en passant, est que Le Braz exclut de son portrait l'aspect religieux "orthodoxe." Je pense, sans pouvoir préciser davantage, que Le Braz était un incroyant à la manière de Renan, rejetant la révélation au bénéfice de l'instinct religieux naturel, considérant l'adhésion à des dogmes, la confiance dans le clergé, comme une aliénation de l'âme bretonne. Aussi ne voit-il dans les pratiques religieuses - la confession, en particulier, et la messe, - qu'une extension de la magie primitive. Il n'a sans doute pas tout à fait tort ; mais si pour certains la religion n'était - et n'est - qu'une suite de pratiques destinées à les garantir contre le mauvais sort, il ne devait pas manquer de Bretons, qui savaient vivre d'une vie de foi authentiquement chrétienne.

En fin, les Bretons qu'il a pris pour modèle sont exclusivement ceux des basses classes sociales. Je lui sais particulièrement gré de les avoir réhabilités, et j'aimerais que certains de nos écrivains populaires en prennent de la graine. Il a montré, que le peuple vivait intellectuellement d'une culture riche et variée dont on aurait pu se servir - si on y avait pensé - dans la formation littéraire des écoliers bretons, de préférence à cette mythologie gréco-latine si éloignée de nos traditions. Cependant, outre le bon peuple, il y avait en Bretagne d'autres classes sociales, l'aristocratie terrienne, la bourgeoisie, le clergé, dont Le Braz, ne fait pas de cas, sinon pour s'y opposer.

Enfin, - envers d'une qualité, - Le Braz, en artiste, se laisse facilement aller à l'embalement verbal. Vrai c'est en cela, il se laisse prendre par la magie des mots et des phrases : sa prose et sa poésie sont agréables à lire, envoûtantes même ; mais l'esprit critique se demande si ces phrases musicales et évocatrices ne sont pas créées pour elles-mêmes, plutôt que pour porter une idée ou une description précises. On trouve, dans des ouvrages différents et quelquefois dans le même ouvrage, des contradictions entre lesquelles on est obligé de choisir d'une manière arbitraire, du moins pour un travail comme celui-ci.

.../...

En conclusion, nous pouvons nous demander si ce portrait des Bretons, valable peut-être pour les contemporains d'Anatole Le Braz, nos grands pères, l'est également pour les Bretons de notre temps. Lui-même se croyait en train de recueillir les derniers chants et contes de sa race, témoin privilégié des dernières manifestations de l'esprit celte. Qu'en est-il ? L'irruption rapide du monde moderne en territoire breton, avec la révolution économique, sociale, religieuse qu'elle a provoquée, a-t-elle fait de nous des hommes essentiellement différents de nos anciens ? Ou peut-on croire que au-dessous des remous qui agitent le monde breton en pleine transformation, les courants profonds demeurent inchangés, et que dans quelques années le peuple breton se retrouvera comme il n'aura jamais cessé d'être, encore que plus conscient et plus fier ? C'est l'espoir qu'exprimait un éminent, quoique discutable, contemporain d'Anatole Le Braz, que je cite :

"Quand on songe qu'une foule d'individualités nationales se sont relevées plus vivantes que jamais, il est téméraire de poser une loi aux intermittences et au réveil des races ; et la civilisation moderne... ne serait peut-être que leur commun épanouissement..."

Ne prenez pas cela pour la profession de foi de quelque nationaliste : ce sont les paroles adressées à Le Braz par l'un de ses protecteurs, bien en cour auprès des pouvoirs publics, le Trégorrois Ernest Renan. Quelle que soit notre opinion sur l'homme, il ne nous est pas défendu de reprendre le vœu du professeur du Collège de France. Et si nous voulons travailler à sa réalisation, je crois qu'il nous sera utile de nous guider sur le jalon que Le Braz a posé sur la voie de la résurrection de l'âme bretonne.

Esquisser quelques traits de l'Agriculture bretonne de demain peut paraître singulièrement prétentieux. Néanmoins ne faut-il pas essayer de prévoir afin de pouvoir ? Et, au reste, ne sommes-nous pas entrés dans l'époque des plans ? Encore faut-il bien s'entendre.

Il ne s'agit pas seulement de prévoir des événements indépendants de nos volontés. En régime libéral, il n'y a pas besoin de plans. La loi suprême est celle du "laissez-faire-laisser-passer". On laisse jouer passivement les lois économiques dites "naturelles". Le pouvoir politique, en dehors de sa mission de "gendarme", visera simplement à assurer le libre jeu de la concurrence, la liberté des transactions, les sacro-saints mécanismes qui, cahin-caha, et de crises en crises, assureront plus mal que bien l'équilibre de l'offre et de la demande, des imports et des exports, des investissements et des dépenses, du franc et des devises étrangères...

En optique libérale, il s'agira simplement de prévoir l'événement, l'évolution de la conjoncture, le sens d'une histoire dont le seul moteur est le profit.

On a vu où cela menait. L'extraordinaire est qu'il y ait encore des gens pour s'incliner devant les perspectives dantesques qu'implique la loi d'airain du profit.

Dans une telle perspective, ma tâche serait bien simple. Laissées à elles-mêmes, les fameuses lois économiques, propulsées par l'accélération de l'histoire, nous mènent à quoi ?

A ceci sans conteste, par exemple, qu'un élevage de 100.000 poulets entièrement automatisé et mené par quelques personnes est bien plus rentable dans la compétition économique qu'un élevage de 5.000 poulets. Et puis ensuite à ceci, que ledit élevage est encore bien plus rentable quand il est intégré dans une entreprise industrielle fabriquant les aliments concentrés. Et puis encore à ceci, que cette entreprise, pour être encore plus puissante, a plus d'intérêt à contrôler 50 % de la fabrication nationale que 10 % de celle-ci. Et puis encore à ceci, qu'une efficacité et donc une rentabilité accrue exigent que l'élevage annexe soit lui-même prolongé d'un abattoir, quitte à ce que le trust dirigeant s'assure le contrôle d'une chaîne de super-marché. Et avec quelques milliards de publicité, le bon peuple mangera du poulet, pour pas cher.

Pour la feuille d'impôt ce sera une autre histoire, car il faudra bien :
 - ou payer des allocations de chômage aux producteurs ainsi délogés ;
 - ou créer de nouvelles activités, reconvertir les dits producteurs, les reloger, etc... ne serait-ce qu'en multipliant les postes de fonctionnaires - ou en surchargeant le secteur tertiaire - ou en colonisant le Pôle Sud, que sais-je ?

bref, faire admettre au bon peuple que la rentabilité économique c'est quelque chose de tellement beau, que ça peut bien se payer très cher, que le coût du poulet c'est une chose, et que le plumage des dindons, c'est une autre chose...

A moins, bien entendu, qu'on ne fasse rien, dans lequel cas le "coût social" de l'opération risque fort de déboucher, par les remous sociaux inévitables, sur les perspectives que nous devinons.

Voilà pourquoi je ne me livrerai pas à des exercices intellectuels aussi vains. Mettez un corps lisse sur un plan incliné. Je ne vais pas perdre mon temps à vous apprendre qu'il va rouler dans le sens de la plus grande pente avec une accélération croissante égale à $\frac{1}{2}gt^2$. Par contre, je commencerai peut-être à vous intéresser en vous expliquant ce qu'on pourrait faire pour canaliser cette force, corriger cette loi naturelle brutale et aveugle, la forcer à se convertir en utilité humaine.

C'est ce que l'on doit faire en optique chrétienne et même simplement humaniste. L'économie est faite pour l'homme et non l'homme pour l'économie. La rentabilité, le coût économique ne sont que des aspects très fragmentaires des coûts sociaux.

Dès lors qu'on a posé le principe que le but de toute politique c'est d'assurer à chaque homme du groupe considéré le maximum de développement et d'épanouissement de sa personnalité, cela implique non seulement des interventions incessantes pour empêcher que la pente naturelle des lois économiques ne contredise cet objectif, mais que les voies et moyens d'y parvenir pendant une période déterminée aient été clairement définis et précisés.

C'est ce que nous allons voir s'agissant de la région bretonne et plus précisément des hommes qui, dans cette région, vivent de l'agriculture

Compte tenu des ressources naturelles, de la démographie bretonne, des réalités techniques et économiques qui caractérisent actuellement la production agricole, des données géographiques, socio-économiques qui caractérisent la Bretagne dans son ensemble, enfin des possibilités de débouchés existantes ou à prévoir, quels peuvent d'abord être les objectifs assignés à l'économie agricole bretonne?

Il y avait au dernier recensement 193.000 exploitations sur environ 2.000.000 ha. de S.A.U. En gros, 200.000 exploitations familiales, menées par le père, aidé d'un de ses fils, et bien sûr de sa femme, le reste de la famille n'apportant qu'un concours limité et temporaire à l'exploitation.

Mais des enquêtes récentes, menées par le C.E.R., ont montré que sur ces 200.000 exploitations :

- il y en aurait 1/4 qui, avec moins de 5 ha., étaient du type maraîcher, - ou des exploitations de complément ;
- que sur les 3/4 restants, 20 à 30 % environ allaient disparaître dans les 10 ou 15 ans, faute de successeur.

Pratiquement, dans quelques années, il y aura dans les quatre départements bretons considérés quelque 100 à 120.000 exploitations familiales, mettons 140.000 avec la Loire-Atlantique.

Ces 120.000 exploitations de polyculture, il faut que ce soit, demain, des exploitations de pleine productivité et de pleine rentabilité ; il faut que l'agriculture bretonne soit en état, demain, d'assurer un revenu convenable à 120.000 exploitations familiales, c'est-à-dire de rentabiliser convenablement le travail de deux travailleurs par exploitation.

Si, actuellement, il faut 2.500.000 Frs de revenu brut par travailleur agricole pour assurer à ce travailleur un revenu net de 1.000.000 Frs par an, il faut donc, à raison de deux travailleurs par exploitation, mettre la production agricole bretonne à même d'assurer, demain, aux 240.000 travailleurs qui l'assurent, un revenu brut global de 600 Milliards d'anciens Francs.

Tel est l'objectif majeur. On voit qu'il postule immédiatement un premier moyen :

- que soit reconnu et réservé à l'Agriculture bretonne un certain nombre d'objectifs régionaux de production, dont la valeur lui permette d'atteindre un tel revenu.

Ces objectifs, nous avons chiffrés dans le projet de IIème Plan Breton, base de la " Loi-Programme " tant demandée.

Il est évident que la reconnaissance de tels objectifs est la condition sine qua non d'un plan agricole pluri-annuel cohérent. Il faut d'abord savoir ce qu'on veut produire, avant de déterminer les moyens à mettre en oeuvre.

Mais ceux-ci eux-mêmes ne sont que le moyen d'assurer l'existence d'un nombre d'exploitations donné. Il est évident que s'il n'y avait 10.000 exploitations à faire vivre en Bretagne en 1965-1970, le problème ne servirait pas le même qu'avec 120.000.

C'est donc cette première exigence humaine qui nous impose de nous faire reconnaître par l'Etat vocation à assumer une certaine part des objectifs nationaux de productions inscrits au IVème Plan, une part telle, précisément, qu'elle permette d'assurer aux parités actuelles quelque 600 Milliards d'Anciens Frs de revenu brut à 120.000 exploitations bretonnes en 1965. Voilà l'objectif fondamental, celui dont tout le rest va découler, le seul qui puisse véritablement motiver les autres points du programme et toutes les revendications.

Au reste n'est-il pas logique que le Plan national lui-même, conçu en fonction d'une vocation française dans l'économie européenne et mondiale, prévoie la répartition entre les régions qui composent le territoire, et des objectifs et des moyens, ceci en fonction de leurs aptitudes, de leurs données et de leurs exigences naturelles et humaines ?

C'est cette lumière que nous pouvons essayer de déterminer les objectifs régionaux de production, c'est-à-dire de définir le rôle de l'économie agricole bretonne dans l'économie française de demain.

1ère donnée : la position géographique de la Bretagne : position excentrique par rapport au centre de gravité du Marché Commun par rapport aux grands marchés de consommation français et européens , impose :

- une politique des transports pour combler le handicap des distances ;
- une politique maritime , atlantique , d'exportation et d'importation .

Certes nous exportons des choux-fleurs par Roscoff , des pommes de terre primes par Tréguier et St-Malo , des pommes de terre par Brest et Loctudy , du blé par Tréguier et St-Malo , mais cela est bien peu . On ne peut dire que l'agriculture bretonne ait jusqu'ici utilisé les grandes artères naturelles Brest-Hambourg , Brest-Grande-Bretagne , Brest-Casablanca , et l'Afrique Noire , qui font de l'Europe du Nord , de la Grande-Bretagne , de l'Afrique , les marchés naturels de ses produits .

2ème donnée : Cette Bretagne , projection avancée de l'Europe dans l'Atlantique se trouve receler un potentiel agricole considérable , dont on vient à peine de commencer réellement la mise en valeur :

a/- un potentiel de production légumière primeur sur son littoral maritime , et dans le Nord , jusqu'à une profondeur pouvant atteindre 30 km : déjà la Bretagne produit 200.000 tonnes de choux-fleurs sur une production nationale de 250.000 - 70.000 tonnes d'artichauts sur 150.000 t. pour la France - 170.000 t. de pommes de terre primes sur 600.000 t. pour la France . Il faut y ajouter 20.000 t. d'oignons , 60.000 t. de carottes , des quantités non négligeables d'ail , d'échalotes , de salades , sans compter bien sûr les Fraises de Plougastel- Daoulas

La Bretagne réalise la totalité des exportations françaises de choux-fleurs , (50.000 t. en moyenne) , de pommes de terre primes (10 à 12.000 t.) , d'artichauts (1.500 t.) , sans oublier les fraises .

Ce potentiel de production est déjà très mis en valeur . Il faut absolument maintenir et développer les fermes légumières du Léon , du Trégor , du Pays Malouin , les Zones maraîchères de Nantes et de Rennes , sinon ces fermes viendront encore accroître les difficultés des exploitations vouées à l'élevage . Mais cette économie légumière gagnera à se diversifier , en certains endroits à se reconverter , partout à renforcer sa discipline et son organisation . En tous cas , le IIème Plan ne pouvait pas ne pas inscrire comme objectifs régionaux 200.000 t. de choux-fleurs , 200.000 t. de pommes de terre primes , 70.000 t. d'artichauts .

b/- Un potentiel de productions végétales du type " intérieur " et non plus " maritime " , dont certaines ne peuvent guère que plafonner : plants de pommes de terre - la Bretagne produit 330.000 t. sur 500.000 t. nationales - mais commercialise 200.000 t. sur 250.000 t. pour la France ; pommes de terre de consommation , de l'ordre de 2.500.000 t. , sur 13 millions de tonnes pour la France .

Il est évident que la Bretagne doit s'efforcer de maintenir ces productions , mais sans chercher à les développer , les débouchés n'ayant guère de possibilités d'extension .

Le blé est aussi une production bretonne . La Bretagne en a besoin pour sa consommation - elle peut en exporter sur la Grande-Bretagne et l'Allemagne par voie maritime - elle en a besoin aussi pour ses usines d'alimentation du bétail . Il est donc justifié qu'elle continue à emblaver en cette céréale quelque 360.000 ha. dans certains de ses terroirs , et qu'avec l'accroissement des rendements sa production passe de 7 à 9 Millions de quintaux environ , soit le 1/10ème de la production nationale . Viser plus haut serait une hérésie .

Nous avons encore les légumes de conserve , pois et haricots verts dont la Bretagne a assumé longtemps une part considérable de la production française : avec 2 Millions de caisses de pois , près des 2/3 de la production française . Mais pour des impératifs techniques et économiques , les capitaux industriels ont émigré en partie dans les régions de grande culture et la production bretonne de pois est tombée 908.000 caisses en 1960 , le haricot mange-tout passant au contraire à 913.000 caisses et , avec quelques autres légumes , portant la production globale bretonne à 2.000.000 de caisses .

Avec les nouvelles techniques de surgélation , déshydratation , il est normal que l'agriculture bretonne de demain essaie de retrouver en légumes de conserve la place qu'elle a momentanément perdue .

Enfin la pomme à cidre traditionnelle ne devrait pas avoir dit son dernier mot . Certes la Bretagne s'est laissée distancer par le Sud-Ouest et la Sarthe pour la pomme à couteau , mais il semble qu'elle puisse reconverter vers le

cidre de qualité et le jus de pomme une partie de son verger traditionnel .

c/- Mais le principal potentiel agricole breton , celui dont dépend la vie de la plupart de nos exploitations , c'est le potentiel fourrager

Possibilités de la Bretagne à cet égard :

- sur le plan céréaliier : orge ;
- " " tubercules : betteraves danoises ;
- " " fourrages verts : prairies temporaires ;
fourrages annuels .

La Bretagne a une vocation naturelle à l'élevage :

- du fait de son climat
- " " de ses aptitudes fourragères .

D'où les possibilités extraordinaires qu'elle recèle sur le plan porc - bœvin - avicole .

C'est là son principal atout .

3ème donnée : la démographie . Avec des variantes assez sensibles suivant les régions , la moyenne de l'exploitation bretonne est de 10 ha 9 contre 14,2 pour la France .

Les exploitations de plus de 50 ha. n'occupent que 2 % de la surface bretonne contre 24 % en France . C'est que la pression démographique a été longtemps et reste dans une certaine mesure assez forte , malgré une émigration de l'ordre de 20.000 Bretons par an .

Cette pression démographique condamne l'agriculture bretonne à l'intensivité . Elle a été , Chombart de Lauwe l'a bien montré dans son parallèle entre la Bretagne et les Pays de la Gironde , le gros facteur d'évolution de notre agriculture , tant il est vrai que c'est ce besoin qui est le moteur du progrès .

Nous sommes condamnés à l'intensivité , ce qui nous oriente vers les productions qui utilisent beaucoup de main-d'oeuvre : pommes de terre - légumes - lait - porc - aviculture , et nous interdit aussi bien la grande culture céréalière que la production extensive de viande . Ni culture du type beauceron , ni élevage du type charolais . Il nous faut et nous avons une grosse productivité à l'hectare . Il nous rest à réaliser une grosse productivité par travailleur , et ce sera le grand problème de l'agriculture de demain .

4ème donnée : les perspectives de débouchés

- en France
- en Europe
- en Grande-Bretagne
- en Afrique

font ressortir :

- des besoins en viande bovine
- des besoins en protéines laitières
- des besoins en protéines animales bon marché
- des besoins en légumes et fruits frais et dérivés .

La consommation moyenne de viande en France par tête et par an est de 70 kgs. Dans la C.E.E. elle n'est que de 48 kgs , dont 23 en Italie . Les besoins de la C.E.E. ne sont pas couverts en viande .

La consommation d'œufs est de 10 kgs en France pour 10,5 par la C.E.E.

Celle du beurre est de 6 kgs en France pour 4,6 en C.E.E.

Celle du lait de 94 litres en France pour 96 litres en C.E.E. , mais 168 aux Pays-Bas et 58 en Italie .

Pratiquement , la C.E.E. est importatrice nette de viande et de céréales . La Grande-Bretagne , elle , est grosse importatrice de viande , de beurre et de légumes .

Enfin , les besoins de l'Afrique et du Tiers Monde en protéines bon marché (lait en poudre , conserves de viande) sont connus .

Compte tenu de ces différentes données , il paraît possible de mettre en oeuvre en Bretagne une production intensive de productions animales et de légumes visant à fournir :

- en légumes et pommes de terre : 200.000 t. de choux-fleurs ; 200.000 T. de pommes de terre primes ; 70 à 80.000 t. d'artichauts ; 330.000 t. de plants de pommes de terre , soit la plus grande partie des productions françaises considérées .

- en produits laitiers : la production bretonne passera de 20 à 30 millions d'hectolitres , soit 11 à 12 % de la production française en 1965

Actuellement la Bretagne produit 60.000 t. sur 340.000 t. de beurre français .

En 1965 elle en produira 100.000 tonnes . Ceci suppose que la production française augmente moins que la production bretonne , autrement dit que , par une régionalisation des productions , la part de la Bretagne dans la production française soit accrue .

Ceci est l'une des questions vitales dont dépend l'économie bretonne . Ou il faut une politique de régionalisation , ou il faut résoudre un problème difficile de débouchés . (I) : (La suite à ce renvoi)

Voilà donc deux des objectifs bretons , qui sont commandés par la nature des choses . Manifestement la Bretagne est faite pour la production laitière et porcine . Il lui est vital de l'augmenter sensiblement pour mieux valoriser l'emploi de sa main-d'oeuvre et ses capitaux techniques . Mais ceci pose pour elle un difficile problème de débouchés que seule peut atténuer une relative réservation de ces productions à l'Ouest français

(I) - en viande de porc , la production doit pouvoir passer de 150-160.000 à 240.000 tonnes , soit de 16 à 17 % de la production nationale , ce qui va poser un problème aigu de débouchés

(Suite , au paragraphe précédent : Voilà donc)

- En Aviculture , il va lui falloir doubler sa production d'oeufs , passant de 25 à 40 Milliards d'oeufs , et de 25 à 40 % de la production nationale , et en poulets de chair de 60 à 150.000 t. , passant de 20 à 34 % de ladite production . Là encore on voit les problèmes posés . Si la lettre de M. KENNEDY à M. ADENAUER est suivie d'effet , les résultats en seront catastrophiques pour notre région et il lui faudra renoncer à cet objectif , mais alors pour faire quoi ?

- En viande bovine , corrolaire surtout de la production laitière , nous devons passer de 105 à 155.000 t. Ici les perspectives sont moins difficiles .

Une fois de plus je souligne :

- que ces objectifs sont indispensables pour faire vivre 120.000 exploitations bretonnes et 240.000 travailleurs actifs ;

- que si on les trouve trop forts ou mal choisis , on m'indique d'autres moyens d'assurer un revenu à ces 240.000 travailleurs ;

- que si l'on estime que 120.000 fermes sur 2 millions d'hectares et un peu plus , c'est trop , que l'on me fasse un dessin sur les possibilités d'emploi des travailleurs " dégagés " et le coût social de l'opération . Or par le simple jeu démographique , c'est déjà 71.000 emplois non agricoles qu'il faudrait créer en 5 ans pour exclure toute émigration , soit , si l'on maintient une légère migration , 10.000 emplois par an entre 60 et 65 . Or nous sommes en 1963 bientôt .

- mais que , si l'on admet comme inéluctables les objectifs précités , ceux-ci ne peuvent être remplis et entraîner le revenu recherché que si :

- les prix demeurent constants , ce qui suppose une rigoureuse organisation des marchés ,

- la préférence européenne ne soit pas un vain mot ,

- la Bretagne , et la France , adoptent une surpuissante politique de débouchés .

o o o

Ceci étant , quels peuvent être les moyens qui permettront à ces 120.000 exploitations d'atteindre le revenu de parité recherché ?

Reconnaissons qu'à cet égard l'agriculture bretonne de demain devra faire un extraordinaire effort sur elle-même car ou elle présentera une physionomie différente de celle d'aujourd'hui - ou elle ne sera plus .

I / - Sur le plan humain : renouveler annuellement de 2 700 à 3.300 chefs d'entreprise =

- problème de retraite ;
- problème de la préparation intellectuelle et morale :

Entre 1960 et 1970 , arrivent à l'âge de 14 ans 7.000 enfants de cultivateurs et 1.000 enfants d'ouvriers agricoles .

Sur ces 8.000 enfants , dans l'hypothèse d'un renouvellement trentenaire , 3.300 trouveront une exploitation .

Il faudra donc :

- Scolariser convenablement sur le plan culture généralé 8.000 enfants ;
- donner une solide formation agricole et sociale à 3.300 enfants ;
- prévoir une formation extra-agricole pour 4.700 autres .

COMMENT DEVRA ETRE FORME L'AGRICULTEUR DE DEMAIN ?

Nécessité d'une culture généralr solide , d'un humanisme très large , qui assure ce désenclavement intellectuel et social , sans lequel la classe paysanne n'obtiendra pas cette parité intellectuelle , première condition de la parité des niveaux de vie .

L'agriculteur de demain sera confronté avec des problèmes techniques , biologiques , physico-chimiques , mécaniques de plus en plus complexes ; il aura à connaître de la gestion d'une entreprise de plus en plus soumise aux rigueurs comptables , de plus en plus imbriquée dans une économie de participation , de services et d'échanges . Il aura donc à connaître d'un monde économique de plus en plus élargi , et des institutions , des procédures , des mécanismes , des données multiples dont dépendr^a la valorisation de ses produits .

Il aura de plus en plus à s'engager , à participer , à prendre des responsabilités au sein de groupements , d'organismes socio-économiques , sans lesquels son isolement le condamnerait , mais dans lesquels il risque d'être broyé , immatriculé , s'il n'en maîtrise ni le sens , ni le fonctionnement , ni les leviers de commande , ni les destinées .

Ces responsabilités s'articuleront d'ailleurs étroitement avec celles qu'il exercera dans la cité politique , dans un monde où le contenu du " politique " est d'abord et principalement d'ordre " socio-économique " .

Enfin il aura à participer plus largement aux richesses , aux activités désintéressées de l'esprit et du coeur , à être d'autant plus homme qu'il sera plus engagé .

Tout ceci implique la nécessité d'une solide formation technique , économique et sociale , notamment coopérative et mutualiste . De véritables " humanités rurales " sont à prévoir . Il serait souhaitable que le programme d'établissement d'enseignement prévu à cet égard par le IIIème Plan Breton puisse y répondre .

2 / - Sur le plan de la production et de sa commercialisation , il est probable que l'agriculture bretonne de demain sera :

- d'une structure beaucoup plus concentrée ,
- très " technicisé " ,
- plus " spécialisée " de ce fait ,
- parce que plus " organisée " ; la production sera de moins en moins un acte isolé de la transformation et de la vente et de moins en moins un acte individuel , sinon dans son exécution , du moins dans sa décision .
- de plus en plus " économique " , c'est-à-dire conçue et tournée vers la vente , et organisée pour la vente ;
- donc de plus en plus " sociale " , conçue dans le cadre de groupements professionnels qui auront tendance de plus en plus à apparaître seuls dans l'acte de vente .

En d'autres termes , l'agriculture bretonne de demain sera :

- plus concentrée dans ses structures territoriales ,
- plus socialisée , plus communautaire dans ses fonctions productrices et commerciales ,
- plus technique et plus ouverte sur l'économie générale et notamment sur les marchés .

A. / - STRUCTURES .

Nous avons dit qu'il y avait environ 2.000.000 hectares de surface utile à mettre en valeur .

Actuellement les 276.000 personnes qui composent la population dite active sont pour quelque 30 % des semi-actifs , des gens qui ne le sont que parce que la population agricole 60/65 ans qui s'accrochent à leurs micro-exploitations , faute de retraite suffisante . La population active agricole actuelle est vieillie . C'est l'un de ses handicaps , mais demain elle sera jeune , parce que beaucoup de ses exploitants vieux ne vont pas être remplacés . Il faut donc impérativement que leurs fermes soient réservées aux jeunes qui ont besoin ou de s'agrandir ou de s'installer . C'est le rôle de la S.B.A.F.E.R. Nous assistons et nous allons assister au cours des cinq et dix prochaines années à un transfert foncier d'une ampleur considérable en même temps qu'à une transformation de la pyramide des âges de l'agriculture , ceci à la double condition que les moyens d'une politique foncière efficace nous soient accordés et que l'agriculture française ne soit pas immolée sur l'autel de l'Europe techno-cratice-industrielle .

16.000 travailleurs actifs agricoles doivent quitter la terre pendant les cinq ans qui viennent , ramenant à 260.000 le nombre de travailleurs actifs agricoles , ce qui laisse place à 120.000 exploitations de 15/20 ha. avec deux personnes actives par ferme , plus des exploitations du type maraîcher . Sans doute ces chiffres sont-ils encore trop optimistes et faut-il plutôt envisager 100.000 exploitations de 20 ha. , plus l'appoint maraîcher .

La limite à cette diminution de travailleurs actifs ne paraît résulter :

I - du fait que les créations d'emplois extra-agricoles dans la région ne sont tout de même pas indéfiniment extensibles . Le projet du II^{ème} Plan Breton stipule dans son article I - 2 :

" compte tenu de la diminution prévisible de la population active agricole et de l'arrivée à l'âge d'activité des nombreux jeunes à partir de 1965 , il sera nécessaire de favoriser la création annuelle de 14 à 15.000 emplois non agricoles , dont 8 à 10.000 dans l'industrie , pendant la période d'exécution du IV^{ème} Plan ;"

A contrario donc , faut-il aussi dire " compte tenu des limites de l'emploi extra-agricole et du chiffre de 14 à 15.000 emplois non agricoles à créer chaque année considérés à cet égard comme un plafond par les auteurs du II^{ème} Plan Breton , il apparaît plus que prudent de prévoir le maintien de 240.000 travailleurs actifs sur la terre bretonne ."

En d'autres termes , dans les perspectives actuelles , on n'a pas le choix . C'est pourquoi on ne peut se laisser aller au latifundia , ni aux cumuls , ni à la désertification , ni à l'élevage extensif , ni au boisement désordonné , ni aux formes industrielles d'intégration .

Il est angoissant de penser que si l'on n'y prend garde , les objectifs de production bretonne peuvent être réalisés par 40.000 ou 50.000 exploitations , même moins .

Avec des unités de 200 pores , soit une production de $200 \times 75 \text{ k} = 15 \text{ t.}$, il suffit de $\frac{240.000}{15} = 16.000$ unités de production , réduites à 8.000 avec des bandes de 400 pores .

Et pour faire 30 Millions d'Hl de lait en étables de 40 vaches x 300 litres = 120.000 litres ou 1.200 Hl , il suffirait de $\frac{30.000.000}{1.200} = 25.000$ fermes

Avec l'affouragement industriel et le zéro-grazing , on peut imaginer des étables du type " Ile de France " avec 80 , 100 bêtes soit 10 à 12.000 .

Pour la production avicole , elle pourrait être le fait de quelques grandes entreprises concentrées .

C'est ici que l'on voit la nécessité d'un choix entre l'économique et l'humain - de considérer le coût social global - et de ne pas oublier que l'agriculteur n'a pas qu'une fonction de producteur , il a aussi celle de maintenir et de développer le potentiel productif du sol , et certains pays qui l'avaient oublié ont eu des réveils pénibles

Je pense, pour ma part, que la Hollande, le Danemark, l'Allemagne n'ont pas d'agriculture tellement rétrograde, malgré leurs surfaces souvent inférieures à 10 ha., car, par la technique et le dynamisme coopératif, par la maturité intellectuelle et par la dimension économique, ils ont compensé l'exiguïté foncière. C'est aussi ce qu'il nous faudra faire.

2 - du fait de la nécessité du plein emploi des terres :

A/ - Développer les moyens de restructuration à mettre en oeuvre.

Agrandie, l'exploitation bretonne devra rassembler et élargir ses parcelles - créer l'infrastructure nécessaire à sa mise en valeur et à sa desserte économique et humaine.

B/ - Plus concentrée dans son expression juridique, l'exploitation bretonne devra se techniciser encore plus

- dans son équipement,
- dans ses méthodes,
- dans l'orientation de ses productions = spécialisation.

C/ - Mais cette " technicisation " n'est pas un but en soi, elle doit se plier, dans ses modes de réalisation, aux exigences de la gestion. Or Celle-ci, déjà au départ, exige des modes communautaires de travail.

D/ - Dès lors nous allons trouver cette exigence communautaire de plus en plus croissante : l'agriculture de groupe,

- sur le plan de la propriété,
- sur le plan de l'exploitation,
- sur le plan de l'équipement,
- sur le plan de la production = l'atelier de production.

Tout ceci est sur le plan des méthodes de production. Mais même en admettant que les méthodes, de la propriété à l'équipement et aux techniques, demeurent strictement individuelles, l'orientation, les caractères de la production devront s'insérer dans des décisions de groupes. Pourquoi ?

Parce que moins que jamais le producteur ne peut aborder seul les marchés.

Il faudra qu'il compense l'exiguïté de son atelier de production par la grandeur de son entreprise commerciale. En d'autres termes, il faut et il faudra de plus en plus que, face à la concentration de l'industrie et du commerce, l'agriculture bretonne se crée un pouvoir d'achat et de vente, " des forces de frappe commerciales " qui équilibrent la force de ceux qui lui achètent et qui lui vendent.

Il lui faudra donc renoncer au " petitisme " professionnel de canton ou d'arrondissement dès lors qu'il s'agira d'aborder des tâches industrielles ou commerciales.

Elle devra aussi, cette agriculture bretonne, s'efforcer de prendre en charge ou au moins de contrôler le conditionnement et la transformation de ses produits.

Elle doit tendre à vendre des produits finis, et non plus des matières premières.

Or ses productions fermières sont essentiellement des matières premières : elle produit des bovins, du lait, des poulets. Mais ce qui arrive aux consommateurs, ce sont des biftecks, du beurre, des laits en boîte, des conserves. Quant aux produits dits " frais ", ce sont de plus en plus des produits conditionnés, préemballés, surgelés.

Ce ne sont pas tant des plus-values que l'agriculture a à récupérer sur ses transformations en elles-mêmes. Mais cette plus-value fondamentale qui est la maîtrise de son vrai marché, celui du produit fini, celui des négociations entre ceux qui ont rassemblé les produits de l'agriculture et ceux qui expriment les demandes des consommateurs, celui où elle peut contrôler la qualité, doser ses apports, être en prise directe avec les exigences de la consommation.

Non pas remplacer le commerce mais demeurer maîtresse de son produit jusqu'au marché fondamental qui est celui où se confrontent l'offre de la production et les besoins de la consommation.

Mais cette fonction commerciale des agriculteurs groupés, qui doit rassembler dans quelques unités économiques puissantes les 100 ou 120.000 exploitations bretonnes, exige, pour être efficace, une discipline communautaire, non seulement à partir de la vente, mais à partir même de la décision et du choix des productions, et tout le long du processus de cette production.

La vraie intégration à réaliser par l'agriculture bretonne de demain, c'est celle-là : l'intégration de l'acte de production dans un objectif communautaire de vente, dans un programme collectif de fabrication, lui-même arrêté en fonction des perspectives et des exigences de la commercialisation. Cette intégration aura lieu de toutes façons, le tout est de savoir si elle sera le fait de la profession elle-même, l'organisant, l'orientant, la maîtrisant, ou si elle sera le fait d'éléments extérieurs à la profession, l'imposant en fonction de leur profit particulier.

Il est temps que les agriculteurs réalisent qu'il est plus important et plus difficile de trouver quelqu'un pour manger le chou-fleur que de faire pousser le chou-fleur - que le chou-fleur qu'on fait pousser n'a aucune valeur par lui-même sur le plan strictement économique, tant qu'on n'a pas trouvé quelqu'un pour le désirer et l'acheter - que donc la fonction commerciale est essentiellement créatrice de valeur, et que si l'agriculture veut sa part légitime de cette valeur, il faut qu'elle prenne sa part de cette fonction et des responsabilités commerciales, ce qui n'implique pas, encore une fois, qu'elle intervienne dans tous les actes matériels de distribution.

o^o o

Tels seront, si Dieu le permet, les aspects fondamentaux de l'agriculture bretonne de demain :

- Quelques 100/120.000 exploitations, de 20 ha. en moyenne, c'est-à-dire de 50 à Callac et 12 à Perros-Guirec, menées par une partie de l'élite de notre jeunesse, des types capables de citer Molière, d'aimer St-Exupéry, d'écouter Bach autant que John Halliday, capables aussi et surtout de contribuer à réinventer un style de vie rural et breton, au niveau du XXème siècle 2ème partie, de retrouver et renouveler une véritable culture de l'esprit et du cœur, de retrouver, au-delà de leurs préoccupations professionnelles, de leurs engagements communautaires, le sens de l'acte gratuit et désintéressé et celui de la primauté du spirituel.

C'est cela qu'il faudrait à ces paysans de demain qui auront non seulement à conduire leurs 120.000 fermes, mais à défendre leurs objectifs de production et leur niveau de vie, dans un monde très dur, mais à mener, avec l'aide de techniciens de plus en plus nombreux, des organismes de plus en plus puissants d'achat, de vente, de services de transformation, de crédit, dont ils devront savoir concilier l'efficacité économique avec la dimension humaine.

Mesdames, Messieurs, à ces gaillards-là il faudra du cœur et de l'estomac, une sacrée dose de lucidité intellectuelle et d'énergie morale. Votre tâche est de les préparer, et il me semble qu'elle est extraordinairement belle et exaltante.

Le 25 Août 1962

R. de SAGA7AN

Chargé de Mission à l'Office Central
de Landerneau.

- 1 -

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MORBIHAN
et la PROMOTION BRETONNE

(Conférence présentée à Guingamp
le 31 Août 1962 au stage du Bleun-Brug)

Y. GICQUEL, Secrétaire aux Etudes Economiques

Histoire

Si l'origine des Chambres de Commerce peut se confondre avec les corps des marchands du XIVe siècle, leurs institutions en tant qu'organismes représentatifs du commerce remontent au XVIIe siècle.

La première chambre de commerce fut celle de Marseille, créée au début du XVIIe siècle.

Le 30 août 1701, parmi 10 chambres de Commerce créées dans les principales villes de France, nous relevons les 2 premières chambres bretonnes : Nantes et Saint-Malo.

Celle de Lorient a été instituée par décret impérial du 30 septembre 1807. Troisième création bretonne, la Compagnie Consulaire de Lorient figure parmi les plus anciennes de France : dans l'esprit de Napoléon, la création de tels organismes, dans les principaux ports devait permettre non seulement de défendre les intérêts commerciaux mais surtout d'informer l'administration centrale.

La Chambre de Commerce de Paris date également de cette époque.

Tout au cours du XIXe siècle, l'essor industriel suscita la création de chambres de commerce dans les principaux pôles économiques.

Ce ne fut que par la loi du 9 avril 1898, modifiée depuis à plusieurs reprises qu'elles reçurent un statut légal.

Quant au nom, il fut modifié également à différentes reprises. Tout dernièrement (décembre 1961), la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan est devenue la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan à Lorient, dénomination plus exacte puisqu'elle gère les intérêts des industriels et des commerçants sur l'ensemble du territoire morbihannais.

(Signalons que le Morbihan est le seul des 5 départements bretons - avec les Côtes-du-Nord - à n'avoir qu'une seule Compagnie Consulaire)

Définition

Une Chambre de Commerce et d'Industrie est un organisme interprofessionnel, élu par l'ensemble des industriels et commerçants de son ressort constitué en établissement public et chargé d'assurer la défense de ses ressortissants et d'animer l'économie de sa circonscription.

Etablissement public

Service public : la représentation des intérêts commerciaux et industriels

—————> Personnalité morale, autonomie financière, patrimoine propre (pouvant utiliser la procédure d'expropriation).

—————> Tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie

Organisme interprofessionnel

—————> Intérêt général de toutes les professions sur un territoire déterminé

—————> Différent des syndicats professionnels (organismes privés étudient et défendent des intérêts professionnels et particuliers)

Organisme élu

- Elections par industriels et commerçants (suffrage universel)
- Conditions d'éligibilité ordinaires plus inscription au registre du Commerce

PREMIERE PARTIE

La Structure de notre Chambre de Commerce et d'Industrie

I - Composition

Depuis le décret du 3 Août 1961 qui a créé une nouvelle catégorie de représentants du commerce et de l'Industrie, les délégués consulaires, la composition type d'une Chambre de Commerce et d'Industrie est la suivante :

1. - Membres titulaires

- Elus pour 6 ans avec renouvellement par moitié tous les 3 ans (dernières élections en novembre 1961)
- Le nombre des sièges des membres titulaires est variable selon les Compagnies (il est de 26 dans le Morbihan) et est réparti en différentes catégories (2 dans le Morbihan) variables elles aussi selon les circonscriptions.

2. - Bureau

Elu tous les 3 ans par les membres titulaires :
un Président : M. H. Ducassou
deux Vices-Présidents
un secrétaire, un trésorier et plusieurs assesseurs

3. - Membres associés

- Cooptés par les membres titulaires
- Nombre ne peut dépasser celui de ces derniers

Membres titulaires et associés sont dans le Morbihan répartis dans l'ensemble du département avec une forte proportion lorientaise assez normale car Lorient représente 60 % de la vie commerciale et industrielle du département.

4. - Délégués Consulaires

- Elus pour 3 ans dans chaque canton
- Nombre variable (177 dans le Morbihan)

- Fonctions :

- Grands électeurs aux tribunaux de Commerce
- Peuvent siéger dans les commissions
- Correspondants de la Chambre à l'échelon cantonal

5. - Conseillers Techniques

Diverses personnalités administratives du département

II - Organisation

- Bureau : Organe permanent
Exécutif - Dirige les travaux de la Chambre
- Délégations : (Lorient
) Vannes
 (Pontivy
- Commissions de travail (10)
- Assemblée plénière :
 - . En moyenne trimestrielle
 - . Délibérations sur toute matière intéressant nos ressortissants ou ayant des répercussions sur l'économie morbihannaise
 - . Décisions internes
- Assemblée Générale des délégués consulaires :
 - . Une par an
 - . Compte rendu des activités de la Chambre
 - . Pas de vote

III - Organisation des services administratifs

(Voir feuille annexe)

DEUXIEME PARTIE

Fonctions de notre Chambre de Commerce et d'Industrie

Les institutions ne valent que par les hommes qui les animent. Ceci est vrai pour les Chambres de Commerce et d'Industrie ; certaines jouent un tel rôle qu'on les a parfois qualifiées "Conseils Généraux du Commerce et de l'Industrie".

Leur importance près des pouvoirs publics et de leurs ressortissants peut être variable dans les différentes missions qu'elles ont à remplir.

I - En général, Triple mission

1. - Mission consultative (près du gouvernement)

- . Avis
- . Voeux

Nul autre intermédiaire ne s'impose entre elle et leur ministre.

Non seulement, elles peuvent correspondre avec le ministre de tutelle, mais en leur qualité d'organe des intérêts généraux de leur circonscription, elles peuvent en traiter avec tous les ministères sans exception.

Les Préfets ne jouent même pas le rôle de transmetteur sauf en matière de comptes et de projet de budget.

Mais il est de bon ton de demander au Préfet et aux Parlementaires d'intervenir près du gouvernement.

2. - Mission représentative

L'action d'une Chambre de Commerce et d'Industrie se prolonge dans de nombreux comités, commissions, conseils, conférences

- Ex : - Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie de France
- Région économique (VIe et Ve)
 - Office des Transports et Télécommunications de l'Ouest
 - Comité d'Expansion Economique, etc...

3. - Mission administrative

La Chambre de Commerce et d'Industrie assure les travaux et les services des intérêts dont elle a la garde.

Fonction très vaste qui couvre des activités administratives autant que commerciales.

II - Cette triple mission est assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, sous différentes formes qu'on peut résumer : Information et Formation, Défense des Intérêts des ressortissants, Equiper et Aménager le territoire qui lui est confié.

1. - Informier et Former

Nécessité actuelle de connaître de nombreuses choses puis de faire connaître.

D'où

- Création d'un Secrétariat dit des liaisons courantes

qui s'occupe du

- (- fichier consulaire
-) - fichier communal
- (- fichier professionnel

Renseignements divers

Documentation :

- Ex - législation sociale
- exportation, etc (en liaison avec le Centre Régional)

Assure liaisons

- (- syndicats
-) - communes, etc.

- Création d'un poste d'Assistant Technique du Commerce

A la disposition des commerçants -----> améliorer et moderniser les entreprises

- Secrétariat aux Etudes Economiques

Etudes diverses

et

Périodiques : 3 publications :

- "La Bretagne Economique"
- "Commerce et Industrie du Morbihan"
- "Express Commissions"

- Centre Consulaire d'Etudes Economiques

- Centre de Perfectionnement à la Gestion des Entreprises

- Bientôt un Centre de Productivité

- Service de Promotion Industrielle

- .. Préparation des dossiers de primes d'équipement
- .. Recherche et mise en place des entreprises décentralisées.

- Services extérieurs

- .. Exportation (M. Leroux)
- .. Prêts et crédit d'équipement et Modernisation (M. Bescand - Caisse des Marchés de l'Etat)
- .. S. I. M. A. V. I. C. (Retraite des commerçants)
- .. Conseillers techniques divers

2. - Défendre

La meilleure défense est encore de construire et d'armer par une bonne information et une formation adéquate les ressortissants aux difficiles confrontations économiques des temps modernes.

défense permanente des divers intérêts économiques
ex : Réforme tarifaire S. N. C. F.

3. - Equiper et Aménager

a.) Soit directement : (gestion directe d'importance variable)

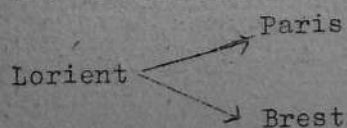
- Ports de commerce (Lorient et Vannes)
Infrastructure

ex : quai de 46 m

Superstructure :

- Magasins Généraux
- Grues
- Silos → Lorient, port alimentaire

- Ligne d'aviation



- Zones industrielles (ex : Kergroise)

faciliter promotion interne et décentralisation

- Manifestation commerciale

Acquisition d'un hall d'exposition (10 000 m2)

1962 : Première Biennale Internationale des Pêches
1963 : Première Biennale des Produits Bretons

- (Pour mémoire)

Création de prix littéraires et artistiques du Chalut d'Argent

b) Soit indirectement (Etudes - Rapports - Suggestions)

1 - Internes

- Ex : . Port de Commerce
- . Enseignement technique dans le Morbihan
- . Plan d'équipement touristique (avec mise en place concomitante de comités par grandes zones)
- . Création d'Induslor (syndicat mixte d'étude pour le développement en zone spéciale de conversion de Lorient)

- Travail des diverse commissions

- . Equipement économique (communications par rail, route, énergie)
- . Investissements de base (ports de pêche, Implantations industrielles)
- . Equipement social (habitat, Enseignement sanitaire, sports et loisirs)
- . Propositions s'adaptent aux circonstances
 - Zone spéciale d'action rurale
 - Studio R. T. F. à Lorient
 - Avenant à la concession du Port de Pêche de Lorient

2 - Collaboration avec d'autres organismes

- . Comité départemental d'expansion économique (ex : Etude S. O. D. I. C.)
- . Région économique
- . Commission Régionale d'Expansion Economique (ex. 5 rapports pour l'élaboration du projet de Loi-Programme pour la Bretagne)

Buts : création d'emplois
amélioration du niveau de vie
promoteur près des organismes, collectivités et individus pouvant réaliser

Conclusion

En fait, la Chambre de Commerce et d'Industrie peut donner son opinion sur presque toutes les questions qui intéressent le commerce l'industrie, le tourisme, les questions douanières, économiques, fiscales, sociales, etc...

Elle jouit du droit d'initiative le plus large pour appeler l'attention des pouvoirs publics sur tous les sujets qui touchent à l'économie et à la vie des affaires

Regrets

- budget limité
- peu de pouvoirs de décision

Institution ancienne, elle a dû s'adapter au gré des circonstances et des époques afin de jouer un rôle plus pratique et plus conforme à l'intérêt des hommes et de la région qu'elle est chargée de guider.

Car en fait, ses différentes missions, qu'on les appelle consultative, représentative, administrative, ou sous une forme plus directe : information, formation, défense, aménagement n'ont qu'une seule finalité : La Promotion (et en ce qui nous concerne)

- des Professionnels
- du Morbihan (et de ses habitants)
- et de la Bretagne (et de tous les Bretons)

A cette promotion bretonne particulièrement voulue en ce moment par les hommes les plus dynamiques nous ne sommes pas les seuls - en tant que Chambre de Commerce et d'Industrie - à y participer.

Volonté unanime de la population - ex. Loi-Programme.

La Bretagne est à un tournant historique, décisif pour son avenir, d'où utilité de stages - comme le vôtre - . Particulièrement réjouissant en cet été 1962 de constater le nombre de stages ayant comme centre d'intérêt la Bretagne et sa promotion :

- M. O. B.
- Kendalc'h
- Ar Falz
- Bretonnant
- Congrès inter Celtique, etc.

Il est très bien de former des cadres - très bien d'élaborer des projets de Loi-Programme et autres plans régionaux, etc

Voeu pieux puisqu'il n'y a aucune institution régionale ayant pouvoir de décision pour leur donner force d'application et harmoniser un aménagement rationnel du territoire breton.

Le C. E. L. I. B. —————> Conseil Economique régional

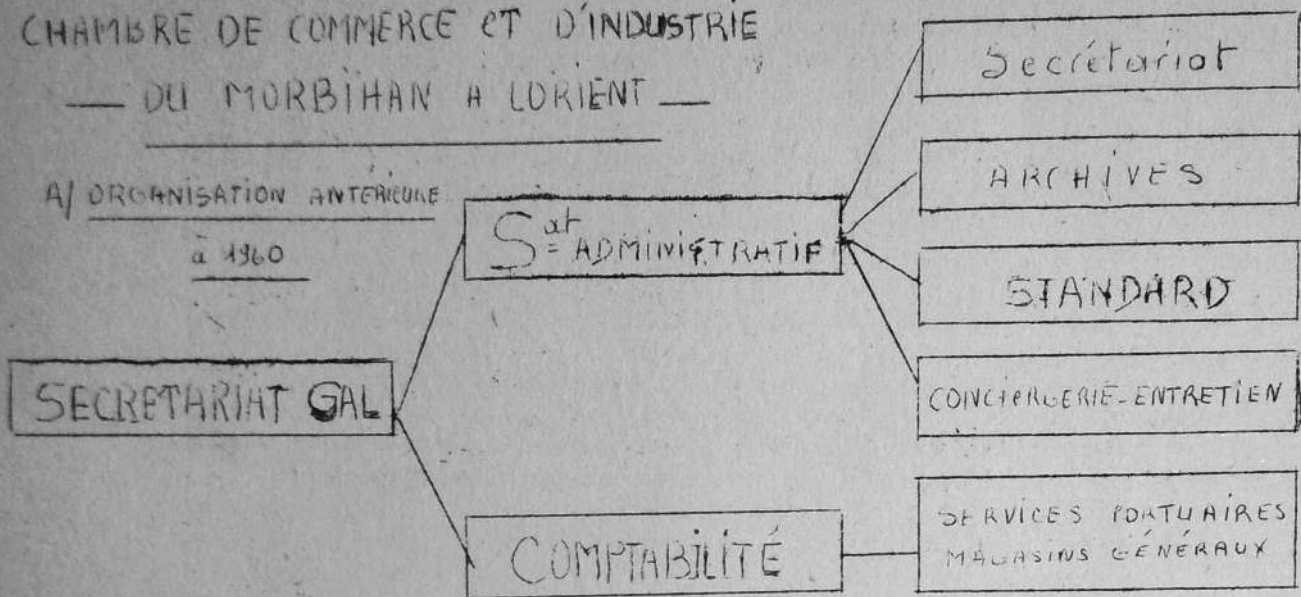
Promotion humaine

Principe : Droit au travail et une amélioration du niveau de vie pour l'homme dans son terroir, là où il est né, et pour nous, c'est la Bretagne.

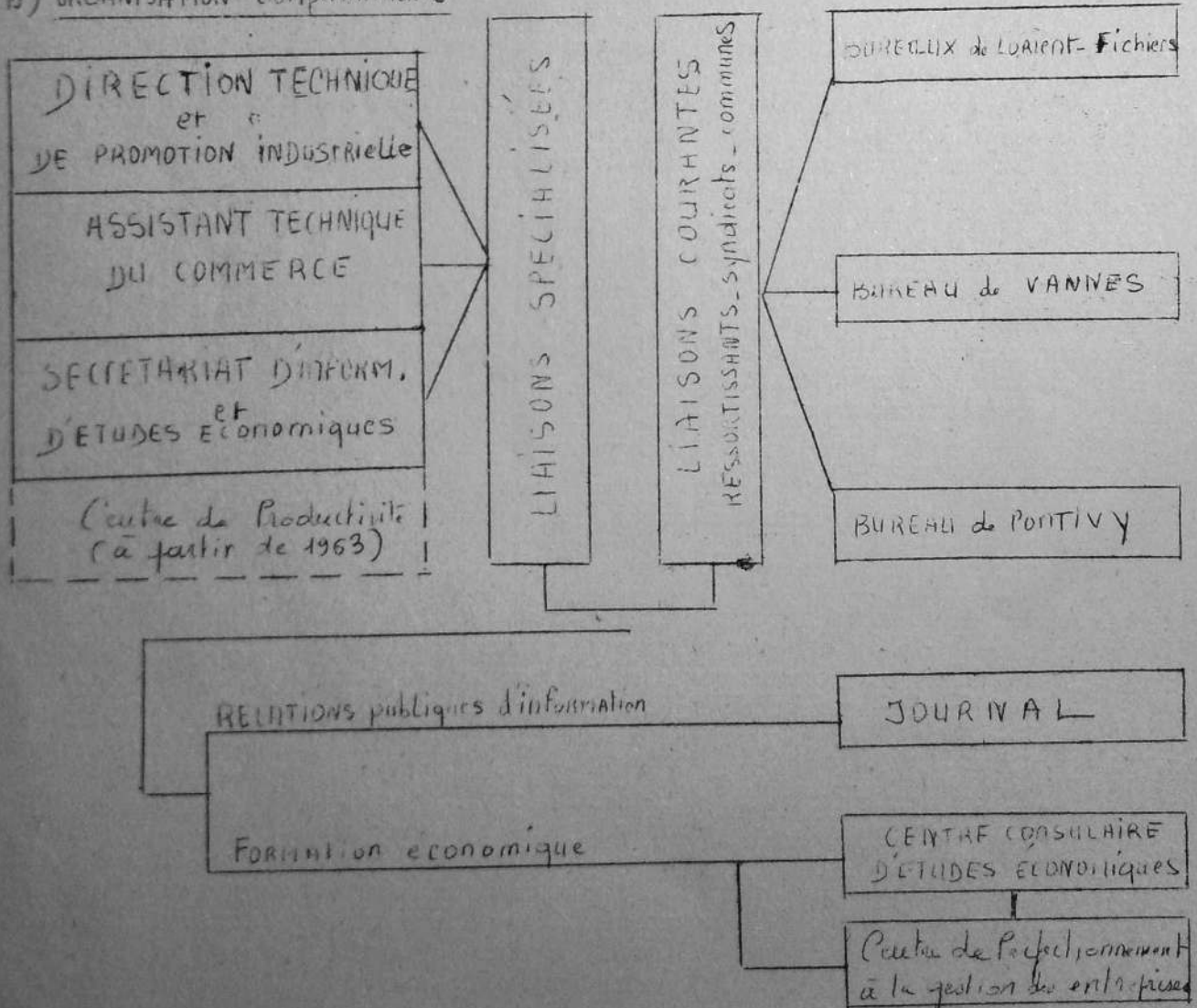
SCHEMA D'ORGANISATION ADOPTE POUR L'ANNEE 1962

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
— DU MORBIHAN A LORIENT —

A) ORGANISATION ANTERIEURE
à 1960



B) ORGANISATION complémentaire



Monsieur MARTRAY remercie d'abord de l'honneur de parler le dernier et surtout de la confiance que lui témoignent les organisateurs du stage. Cependant il ne prétend pas conclure nos travaux : n'étant ni professeur, ni conférencier, ni homme d'étude, mais homme d'action. Il nous dira ce que représente ce problème breton qui a dominé ces quatre jours.

QU'EST-CE QUE LE PROBLEME BRETON ?

Personne ne le nie aujourd'hui et chacun le reconnaît qu'il se pose et en termes de plus en plus dramatiques. Peut-on en résumer les données en quelques mots : ce n'est ni un problème économique ni culturel, ni politique, c'est un problème humain. Au point où nous en sommes, il ne s'agit pas de savoir si la Bretagne de demain, avec ceux qui y vivent encore, sera prospère, si elle aura telles ou telles institutions décentralisées, si on y parlera encore le breton. Il s'agit beaucoup plus simplement de savoir s'il y aura encore demain sur notre terre d'Armorique des hommes de chez nous ou si nous allons vers un dépeuplement comme dans le Massif Central, dépeuplement qui résoudra tous nos problèmes, y compris nos soucis spirituels. Car nous n'aurons plus à nous occuper de la formation chrétienne et du salut des Bretons. Par grandes masses, si nous perdons la bataille des dix ans qui viennent, ils seront partis vers Paris et cette fois, la Bretagne ne s'en relèvera plus : on sera irrémédiablement perdu.

Voilà le problème breton : si vous acceptez l'idée d'une nouvelle et, cette fois, décisive égression, si vous pensez qu'il est inévitable qu'une région comme la nôtre continue de perdre au profit des grandes concentrations urbaines ses jeunes, inutile de se pencher sur des questions régionales. Mais nous sommes quelques-uns à nous être donné pour mission et comme but de notre vie, depuis dix ans, d'arrêter cette hémorragie, de renverser une évolution de plus d'un siècle, acceptée de tous dans une morne résignation générale. Nous sommes décidés à sauver la Bretagne de ce péril mortel, mais nous sommes à l'heure de LA DERNIERE CHANCE. Je précise : quand je dis que nous sommes décidés, je veux dire : à gagner ce combat à tout prix.

II -

Peut-être allez-vous être étonnés par le ton et que nous posions si durement ce problème alors qu'il serait si simple de faire confiance aux Pouvoirs Publics qui, depuis 1955, ont officiellement lancé sous notre pression qu'on a appelé la politique des économies régionales et qui ont donné des preuves de leur bonne volonté : Citroën - C.N.E.T. - la Loi complémentaire - quelques investissements.

Et bien, je vous dis qu'en fait nous avons conscience d'une course contre la montre que nous allons perdre si nous ne parvenons pas à imposer à l'Etat autre chose que des mesures partielles, fragmentaires, totalement insuffisantes et qui ne constituent que des remèdes localisés pour calmer les esprits et non pour résoudre les problèmes.

Je vais aller plus loin. Nous mettons en doute la volonté réelle de l'Etat que nous avons entraîné, malgré lui, dans cette voie de l'aménagement du territoire, mais nous ne l'avons pas convaincu : " Le coeur de l'Etat n'y est pas ".

Les ministres qui nous dirigent parlent et proposent, mais les TECHNOCRATES, les grands commis sortis de l'Inspection des Finances ou du Conseil d'Etat qui dirigent nos Ministères sont persuadés qu'une région comme la nôtre n'a d'autre vocation que de servir de réservoir de main-d'oeuvre aux Régions mieux placées de l'autre côté de la ligne HAVRE-MARSEILLE qui marque la division réelle de la France et aujourd'hui ce sont les Technocrates qui ont le dernier mot.

Je vais essayer de vous montrer sur quelques exemples que nous avons été trop fréquemment trompés et je ne parle pas de l'Agriculture.

1° - La loi de l'enseignement des langues régionales.

Insuffisance de la loi Deixonne : pas de sanction réelle puisque l'épreuve d'examen ne compte que pour la mention non pour l'admission. Cédant aux pressions, M. DEBRE déclare " Il faut modifier la loi ". On passe de nombreux mois à éclairer le Parlement. Vote favorable de la proposition LE DUC par la Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée Nationale. A ce moment, le Gouvernement maître de l'Ordre du Jour, bloque tout.

2° - Mise à voie normale de Guingamp-Carhaix.

Le 29 avril 1962, à Rennes, M. BURON annonce la mise à voie normale ... Il quitte le Gouvernement quelques jours après. Son successeur décide de renoncer au projet sous prétexte que les Bretons ne seraient pas d'accord et qu'on lui a demandé la même chose pour Loudéac-Carhaix ; Rosporden-Carhaix. Conclusion : le Gouvernement ne fera rien.

3° - Le franc de l'énergie électrique.

La Bretagne est la région de France qui paie l'électricité (haute tension) au prix le plus élevé, d'où handicap pour l'Industrie.

Après Pontivy, le Gouvernement annonce une baisse de 1 A.F. par kilowatt. Les textes tardent puis paraissent. Stupeur : les entreprises bretonnes en sont pratiquement exclues, si bien que suivant la zone industrielle deux affaires analogues paieront un tarif différent.

4° - Le prix du charbon.

Même méthode pour le prix du charbon ... Alors que la Bretagne peut importer du charbon gallois, polonais, américains lui coûtant de 25 à 40 % moins cher, une péréquation lui est imposée pour que ces charbons soient portés aux prix des houillères nationales.

Résultat : l'Industrie bretonne est handicapée. Hennebont perd 30 à 35 millions sur ses prix de revient ; les foyers domestiques bretons sont lourdement pénalisés.

Tout le destin de la Bretagne serait changé si une centrale thermique fournissait de l'énergie à bon marché avec du charbon d'importation acheté à son prix réel.

D'après M. PHILIPPONNEAU en cinq ans la Bretagne a versé 10 milliards d'A.F. à titre d'aide aux houillères nationales.

5° - Les tarifs ferroviaires.

Mais voici le problème des tarifs. Le 13 septembre " Une baisse des tarifs sera appliquée en Bretagne au 1er janvier 62 ". Or, une réforme générale amène 40 % de hausse et on consent une réduction de 10 % pour certains produits agricoles. Sur certains réseaux la SNCF admet des réductions de 15 à 23 %, en Bretagne une augmentation de 2 à 5 % à partir du 1er octobre. Est-ce juste ?

6° - La loi-programme.

Là encore, déception...

III -

Le combat que nous engageons, je tiens à le souligner, est placé sous le signe de la JUSTICE.

Il n'est pas JUSTE qu'on nous impose une hausse parce que nos lignes ne sont pas rentables, alors qu'on nous a refusé, dans le passé, les investissements nécessaires pour l'empatement normal.

- Pas JUSTE de nous refuser la péréquation des tarifs ferroviaires qui nous serait favorable et d'imposer cette péréquation pour les tarifs des charbons, alors que, pour une fois, nous sommes géographiquement bien placés.

- Pas JUSTE de vouloir tuer la langue et la culture d'un pays ou ce qui revient au même, de refuser les mesures qui la sauveraient.

- Pas JUSTE de laisser l'Enseignement en Bretagne dans un état de sous-équipement, surtout l'Enseignement technique et agricole si importants pour nous.

- Pas JUSTE d'accepter que les Bretons doivent aller chercher du travail ailleurs et n'en trouveront pas chez eux.

- Pas JUSTE de refuser à la Bretagne les crédits accordés si largement au SENEGAL et autres anciennes colonies.

- Pas JUSTE d'accepter que le niveau de vie bretonne soit le plus bas de la France et qu'un habitant de la Seine possède, par exemple, quatre fois plus de richesse vive qu'un Morbihannais.

- Pas JUSTE que le seul programme des investissements de la R. A. T. P. soit huit fois supérieur à celui des investissements de toutes les villes françaises réunies et que le déficit qui en résulte conduise à une réforme dont les régions excentriques et sous-développées font les frais.

- Pas JUSTE que l'agglomération parisienne qui comprend 18 % de la population française reçoive à elle seule 54 % du total des investissements de la nation.

- Pas JUSTE qu'en Bretagne les investissements publics représentent 52 NF par habitant contre 90 NF pour l'ensemble de la France.

- Pas JUSTE que l'Etat ne consente à la Bretagne que 2,9 % des investissements totaux du pays alors qu'elle compte 5,2 % de la population.

Je n'en finirais pas de citer des chiffres et vous m'en dispenserez. Mais il faut que vous les ayez présents dans votre enseignement, car ils expliquent le sens de notre combat, combat juste, combat sans haine, dirigé contre personne, simplement contre ce que NIETZSCHE appelait " le plus froid des monstres froids " : l'Etat, j'ajoute : l'Etat centralisé, dirigé à Paris et pour Paris par des TECHNOCRATES sans âme et sans souci de ce qui pour nous seul compte : l'HOMME, l'homme dans son MILIEU NATUREL.

IV -

J'en arrive à la question que vous attendez, enseignants. Que pouvez-vous faire pour nous aider ?

- D'abord, vous êtes des hommes d'études : étudiez donc ce problème ; documentez-vous ; mettez-vous au courant. Je peux vous faire le service gratuit de la " Vie Bretonne ".

- Vous êtes des citoyens. Utilisez l'autorité de votre fonction et le respect de votre personne pour faire COMPRENDRE le problème breton : que c'est en Bretagne, celui qui conditionne et prime tous les autres et que c'est la plate-forme sur laquelle, par delà les divisions politiques, l'union de TOUS peut se faire.

Car la Bretagne sera sauvée surtout par l'effort de ses enfants. Nous sommes tous engagés dans ce combat : à NOUS d'obliger l'Etat d'accomplir son devoir.

Vous êtes surtout des éducateurs. Responsabilité IN ENSE qui nous frappe et presque nous bouleverse. J'ai devant moi ceux qui vont former les cadres des dix années DECISIVES qui viennent, les futurs conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, dirigeants agricoles. Avez-vous bien conscience de cette responsabilité et que vous serez jugés sur la façon dont vous aurez formé les Bretons. Vous les aurez ouverts ou non aux problèmes bretons au dernier moment, dans la dernière décade où ils peuvent être encore résolus.

Je n'insiste pas, c'est le THEME du Stage : Groupes d'Etudes (G.E.E.S.)^o Noyaux de groupes locaux - concours de monographies scolaires.

CONCLUSION : Les handicaps sont nombreux. Ce n'est pas seulement
les communications
le prix de l'énergie
le sous-équipement

Le plus grave, c'est le fait que Paris NE CROIT PAS ASSEZ à l'AVENIR de cette REGION et que les TECHNOCRATES et les Ministres sont entraînés ailleurs. Mais nous avons la volonté de les entraîner jusqu'au bout et de les obliger à faire venir les activités où sont les hommes et non à déporter les hommes où sont les usines.

N'apprenez surtout pas à vos élèves la résignation qui a fait tant de mal à la Bretagne. Nous sommes dans un siècle dur où les faibles, hommes ou régions, seront écrasés. Dites-leur, prouvez-leur car c'est vrai, que la Bretagne est aujourd'hui en ETAT de LEGITIME DEFENSE avec tous les DROITS qui en résulte.

La seule chance de la Bretagne sont les HOMMES, la qualité, la dureté de ses hommes. C'est vous qui les formez ... Vous avez votre tâche là où vous êtes sans sortir de votre apostolat et même simplement de votre métier, vous jouez un ROLE ESSENTIEL.

Le vrai combat, c'est VOUS qui le conduisez car vous avez en mains la grande richesse de la Bretagne : SA jeunesse, SES hommes de DEMAIN.

Ce stage aura REUSSI s'il vous a fait sentir, en même temps que la grandeur de votre mission, l'importance de VOTRE responsabilité.

2 parties dans ce carrefour :

1) Les raisons impérieuses qui nous pressent d'insister sur la formation civique, sociale et culturelle de nos élèves, et ce, spécialement dans le contexte particulier de la Bretagne 1962.

2) Les moyens pratiques de réaliser cette formation dans nos établissements :

- d'une part, à l'aide des programmes et à l'intérieur des horaires des classes
- d'autre part, en dehors de ces horaires.

ARTICLE I : Les raisons d'agir

1°) Un fait, un seul, servira de point de départ à nos réflexions. Vous l'avez tous, peu ou prou, constaté autour de vous : c'est l'insuffisance, qualitative parfois, numérique toujours, des cadres tant professionnels, que syndicalistes, politiques, voire même d'action Catholique, dans la province. Insuffisance qui accule les mêmes, hommes et femmes, à se retrouver à tous les postes de dévouement, vite écrasés par la complexité des problèmes et submergée par la multiplicité des compétences que leur solution réclame.

2°) La raison de cette pénurie ? Une solution de facilité consiste à accuser l'émigration. C'est exact, mais, vous le sentez bien, nettement insuffisant. La vraie raison est plus loin... Ce massif exode des bacheliers, techniciens et ingénieurs vers des régions plus riches s'explique en grande partie par l'existence hors de chez nous, d'un plus large éventail de professions en rapport avec leurs compétences. De plus, à compétence égale, la quasi-certitude d'un gain plus élevé à l'extérieur attire nos garçons et nos filles. On pourrait, d'ailleurs, ajouter que les chances d'une garantie dans la permanence de l'emploi d'une promotion professionnelle sont plus nombreuses partout ailleurs qu'en Bretagne. Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, certainement, nos jeunes s'en vont.

3°) Ce phénomène sociologique, que d'aucuns appellent l'écrémage systématique de l'élite, - si tant est que l'on puisse appeler élite, ceux qui ne sont qu'un peu garnis intellectuellement -, ce phénomène est-il irréversible ? (Notons en passant l'emploi abusif, du mot élite, car il traduit bien la tentation de l'enseignement français de réduire l'homme à un cerveau et de ramener le succès en éducation à une simple réussite intellectuelle). Il peut le paraître, mais je ne crois pas qu'il le soit. Nos établissements d'enseignement ont, à cet effet, un grand rôle à jouer, pour le freiner d'abord, l'arrêter ensuite et, enfin qui sait ? bientôt en inverser le courant.

a) Disons d'abord que les conjonctures nous sont favorables.

- En effet, d'une part l'industrialisation de la Bretagne a enfin pris le départ. Elle offre à nos jeunes étudiants davantage d'emplois aujourd'hui qu'hier et demain qu'aujourd'hui, élargissant ainsi l'éventail des professions qui leur conviennent.

- D'autre part, l'action menée près des pouvoirs publics pour apporter aux projets gouvernementaux les correctifs nécessaires, notamment en matière de transport ou de coût d'énergie, les perspectives qu'offre, le Marché Commun sur le simple plan régional, devraient permettre sans doute bientôt, un réajustement des salaires, capable de garder les jeunes au pays.

Aux établissements d'enseignement, de ne pas ignorer ce nouveau courant, mais d'y entrer et d'en tenir compte dans leur action près de leurs élèves.

b) Leur tâche serait singulièrement facilitée si s'effectuait enfin l'investigation rationnelle et systématique des possibilités d'emploi dans la région, aux divers niveaux d'embauche. Cette étude, effectuée en fonction de l'état actuel de l'emploi, mais aussi en fonction des prévisions pour les 5 ou 10 ans qui viennent, permettrait aux professeurs une orientation de leurs élèves axée sur les besoins de la province. Il est, en Bretagne, un peu à tous les niveaux, des professions déficitaires. Un lien existe : Université - Industrie. Nous aimerions qu'il devienne triangulaire : Université - Industrie - Enseignement secondaire et technique. C'est une idée que nous pourrions reprendre au cours de la discussion qui suivra.

c) Que chaque école soit à même de fournir à ses élèves la liste des carrières qui ont le plus de chances de les conserver au pays, c'est excellent. Mais là ne doit pas s'arrêter son effort. Il ne suffit pas d'informer des besoins d'une région, il faut encore susciter l'attachement, justifier le dévouement que l'on sollicite. L'information à donner doit donc être tout autant un appel au coeur qu'un appel à l'esprit, davantage un éveil, une sensibilisation, qu'une sèche et impersonnelle documentation. Ces deux éléments d'étude se retrouvent d'ailleurs fort bien à travers les programmes d'instruction civique.

La connaissance technique des organismes professionnels et administratifs auxquels le citoyen sera confronté constitue la majeure partie du programme, tant des classes élémentaires que des classes terminales.

Mais un éducateur, tant soit peu soucieux de l'efficacité de son enseignement ne s'arrête pas à cette seule information technique. Il a tôt fait d'en dépasser le niveau et de s'élever à l'élément humain des problèmes, de découvrir l'homme aux prises avec des forces qui le dépassent, dans les courants ou des remous qui l'entraînent bien souvent à son insu. Il n'oublie pas que s'il est d'actualité d'avoir une connaissance relativement claire de la question de Berlin, du Congo ou plus près de nous du problème algérien, il est tout autant, pour ne pas dire plus, nécessaire d'être informé des problèmes régionaux. Très souvent ceux-ci sont les plus directement agissants dans la formation des mentalités. Les artichauts et les choux-fleurs font prendre en Bretagne, plus vite conscience de l'évolution de l'agriculture, que les manifestations des vendangeurs du Midi et l'avenir des jeunes, chez nous, est lié davantage à ce futur du monde agricole breton qu'aux investissements pétroliers dans le Sahara.

d) De là, l'importance d'une information sérieuse, claire et impartiale sur les problèmes régionaux. Comment pratiquement la réaliser ? C'est ce que ces carrefours voudraient préciser en essayant de dégager, au travers des quelques expériences déjà tentées, quelques lignes de force et quelques principes de conduite pour une action future.

4°) Quelques brèves réflexions.

a) Jusqu'ici, il n'a été question que de l'émigration des gens instruits. Ceci ne marque pas l'oubli ou l'ignorance de l'autre émigration : celle de la base, ni des problèmes que pose cette dernière. Chacun sait que la misère et le sous-emploi ont chassé hors de leur province, une foule de gens sans qualification. Quelques-uns ont percé : rares, ils constituent l'exception qui fonde et légitime la règle. Quant aux autres ? Masculins, ils ont trop souvent alimenté le sous-prolétariat de nombre de cités ouvrières. Féminins, elles ont encombré les trottoirs.

A tous ceux-ci, a manqué également, avant leur départ, une qualification professionnelle, doublée d'une formation civique et sociale. Le problème n'est sans doute pas posé au niveau d'un établissement donné, mais il l'est sûrement au niveau d'un ordre d'enseignement... Peut-être pourrait-on profiter de cette même occasion, pour rappeler le problème de l'adaptation des spécialités des établissements d'enseignement technique, aux besoins de leur région...

b) Si nos écoles ne réussissent pas à doter notre région de cadres intellectuels, professionnels ou syndicaux suffisants, qui donc nous les fournira ? Serons-nous réduits à attendre un problématique envoi de cadres par

d'autres régions de France ? Nous sommes tellement habitués à voir nos jeunes, une fois formés et instruits, nous quitter, que nous trouvons saugrenue et déplacée, l'idée que d'autres régions pourraient se démunir de leur jeunesse pour en équiper la Bretagne ! Et pourtant !... Quel magnifique sujet d'examen de conscience pour nos établissements d'enseignement. S'il est exact, en effet, qu'un Collège par exemple, est d'abord au service des familles, en tant qu'il les aide dans l'accomplissement d'une de leurs tâches essentielles : l'éducation de leurs enfants, il est également vrai qu'il a l'impérieux devoir de se mettre au service d'une région dont il constitue souvent l'un des plus importants investissements intellectuels. Et quel meilleur service rendre à une région que de l'équiper en cadres.

o) D'ailleurs la justice la plus élémentaire demande qu'un pays à qui incombe la charge de nourrir et d'instruire une nombreuse jeunesse, soit le 1er à bénéficier des services de cette jeunesse, lorsque pour elle, aura sonné l'heure de produire. Est-il juste que le pays le plus pauvre qui s'est gagné pour ses jeunes, soit acculé à les donner sans espoir de retour, à des régions plus riches, à qui ils n'auraient rien coûté ? Ne serait-il pas fondé à leur demander des subventions pour frais d'entretien et d'instruction ?

d) Enfin, le devoir de tous les éducateurs parents et maîtres - et notamment des éducateurs chrétiens - n'est-il pas de rappeler aux jeunes que le déterminant primordial dans le choix d'une carrière, ne doit pas être le gain pour le gain, mais bien la capacité de plus servir que ce gain représente.

La réussite dans la vie ne croît pas avec le compte en banque. Nous le savons et l'affirmons par notre vie. Pourquoi, dès lors, hésiter à rappeler à nos jeunes qu'une vie est sans doute mieux accomplie, plus "réussie" avec 200 billets par mois, mais du dévouement à son milieu, qu'avec 400 billets garantissant la douceur de l'égoïsme.

ARTICLE II : Moyens d'action

A) à l'aide des programmes et à l'intérieur des horaires des classes

Quelques disciplines semblent plus particulièrement indiquées :

Pour les questions économiques et sociales : l'instruction civique, la géographie, les programmes d'enseignement technique.

Pour les questions culturelles : l'initiation musicale, le dessin, l'éducation physique, le chant

1°) Instruction civique : la demi-heure hebdomadaire doit être exploitée au maximum pour donner à nos élèves, la formation civique dont ils ont besoin. Certains établissements éprouvent le besoin de dépasser la simple formation donnée par le manuel, pour des réalisations concrètes plus directement axées sur la vie.

(Cf. Compte-rendu de la journée des enseignants sur la formation sociale et civique des jeunes, à Saint-Brieuc le 15 février 1962).

Un plan d'étude de la commune et de la région, échelonné sur tout le 1er cycle, est proposé par le collège Notre-Dame de Guingamp. Il sera réimprimé et expédié aux établissements qui en feront la demande.

2°) Géographie : l'habitude des voyages d'études se répand, chez les professeurs de géographie ; excellente initiation aux méthodes de recherche et de contact et excellente occasion de découvrir les problèmes régionaux.

Diverses expériences sont relatées :

Aperçu sur une expérience de géographie concrète faite par 75 élèves de Ière à la suite d'une étude sur l'agriculture en France.

1) Objectif : Connaissance directe de ce qui dans le monde rural fait progressivement sortir le paysan de sa routine et de son individualisme pas les organismes d'intérêt commun : CETA, CUMA, SICA, FORMA, etc...

2) Méthodes : L'expérience fut riche surtout par les contacts humains, contacts de citadines avec les jeunes filles de la J.A.C. et avec les foyers engagés, au cours de longues veillées dans les familles, contacts avec des em-balleurs, des négociants, des exploitants, des techniciens, exposant leurs sou-cis, leurs espoirs, leurs réalisations.

3) Résultats : Vive sympathie pour le monde rural, admiration pour l'accueil cordial, pour l'ouverture et l'envergure de ces responsables, leur consentement à de multiples engagements, l'animation spirituelle de tous ces efforts accomplis par des chrétiens authentiques, au service de la personne hu-maine toute entière.

Intervention de la Soeur Paul
Saint-Anne BREST.

Activités géographiques très simples visant à **exploiter** les possibili-tés du milieu local, surtout en 6ème et en 3ème.

- Etude de la rivière de la localité - si humble soit-elle - ses rives, ses méandres, ses alluvions, sa flore, son débit, l'utilisation de cette rivière par l'homme (ponts, moulins, pêche, barrage) sa place dans la géographie du département, de la Bretagne.

- Faire saisir concrètement, "physiquement" la définition livres-que du relief (ensemble des inégalités du sol) en allant à la recherche du point culminant de sa petite région, en gravissant les collines, les versants de la vallée, en faisant observer la ligne d'horizon.

- Relever la température de la localité, durant un mois ou plu-sieurs mois. Représentation graphique des résultats chiffrés. Etablir, pour com-paraison, le graphique de quelques autres stations françaises (même travail pour les pluies).

- Possibilités de représentations graphiques diverses à partir de la population commune ou même de la population scolaire.

- Mener des enquêtes sur place (sur l'élevage, les cultures etc..) enquêtes minutieusement préparées, avec un questionnaire très détaillé, exiger un compte-rendu, résumer le travail sur un panneau (avec photos, extraits de compte-rendu, graphiques, échantillons, documents de toutes sortes).

- Conserver les résultats de ces différentes activités. Le dossier ainsi constitué s'enrichit, d'année en année, d'éléments nouveaux. La monographie de la localité, est l'oeuvre des élèves elles-mêmes. Chaque groupe d'élèves, de-vant les réalisations de leurs aînés, aura conscience d'accomplir un travail sérieux.

Intervention de la Soeur Yves-Marie
F.S.E.

3°) Les programmes de l'enseignement technique : Certaines disci-plines permettent une ouverture directe aux problèmes régionaux.

(Possibilités offertes par l'enseignement technique pour une meilleure formation économique et sociale).

Il est impossible de concevoir l'Enseignement technique sans liaison avec l'extérieur. Si un élève ~~qui~~ a travaillé un programme d'étude pendant 3 ou 4 ans sans contact direct avec le milieu de travail, est un jour, parachuté dans une affaire commerciale, il risque de rester, malgré ses études théoriques, longtemps étranger à cette entreprise. Et si le marché du travail est encombré de "dactylos", simples exécutantes, l'entreprise manque d'éléments ouverts, dynamiques, qui apportent à leur travail une initiation intelligente, de l'intérêt, de la curiosité vraie, en un mot, des éléments qui soient un réel apport au travail.

Il est impossible d'avoir ces éléments dans une école qui n'aurait pas de relation et d'ouverture avec le milieu de vie et de travail dans lequel les jeunes doivent entrer.

Comment assurer cette formation ? Prenons, comme exemple, le programme d'études commerciales conduisant au B.E.C. ou au diplôme d'agent technique.

1 - Syndicats : Plutôt que de se contenter d'en rappeler l'historique, ou de parler du principe de la liberté syndicale, mieux vaut faire venir un militant syndicaliste qui parlerait de son engagement.

2 - Conventions collectives : Une visite d'entreprise doit être l'occasion de revoir les points qui concernent le salaire, le délai de congé les conditions de licenciement...

3 - Comité d'entreprise : Un patron peut venir expliquer comment fonctionne effectivement ce comité dans son entreprise, comment en est constitué le bureau, quelles sont ses attributions d'ordre professionnel ou politique.

4 - La législation sociale : Les événements familiaux : naissances, décès, accidents... sont l'occasion de démarches à réaliser et de dossiers à constituer. Travail pratique très enrichissant.

5 - L'économie politique : apparemment si rébarbative, permet pourtant des travaux intéressants : étude chiffrée, illustrée de graphiques, de l'évolution démographique du quartier ou de la région.

6 - L'économie artisanale ou capitaliste : requiert le dialogue avec l'artisan ou le chef d'entreprise pour être mieux comprise et plus vite accessible.

etc... etc...

En conclusion, si l'Enseignement Technique fournit à l'entreprise des employés informés et dynamiques si l'Ecole peut présenter des militants qui ont vécu leur engagement dans leur milieu scolaire, les jeunes ainsi formés sont des éléments valables, capables de tenir leur place et de jouer à plein leur rôle de chrétiens et de citoyens.

Notes de la Mère Marguerite-Marie
de Lamballe.

D'autres disciplines permettent une information aux problèmes culturels

1 - Initiation musicale : plusieurs ont déjà introduit des chants bretons dans leurs programmes.

Excellente initiative à suivre et encourager.

2 - Dessin : l'exposition nous a présenté une magnifique collection de dessins inspirés par des thèmes bretons. Ne serait-il pas possible d'envisager dans le cadre des programmes et horaires quelques cours d'initiation à l'art breton : chapelles, calvaires, ou à l'art celtique. Il sera intéressant l'an prochain, de confronter les expériences à ce sujet/

3 - Education physique : Les évêques basques ont, récemment,

demandé aux écoles libres, d'inscrire les danses basques, au programme des leçons de gymnastique. Une danse bien enlevée peut valoir, en effet, bien des exercices d'assouplissement et de rythme. N'y-a-t'il pas là, des expériences à tenter, dont nous serons friands l'an prochain.

Restent alors la langue, la littérature, le théâtre, l'histoire...

1 - Littérature et théâtre d'inspiration bretonne, mais de langue française, ont leur place dans les programmes de lettres et chacun peut approfondir les auteurs qui l'intéressent dans les limites des exigences des programmes.

2 - L'Histoire de la Bretagne : a été enseignée par quelques-uns, pendant les permanences, Cours facultatifs auxquels se pressent de nombreux élèves. Ici encore, tentez des expériences en vue de la confrontation de l'an prochain.

Restent alors la langue et la littérature en langue bretonne. Les programmes étant muets à leur égard, force est de recourir à un enseignement hors-programmes que nous verrons tout à l'heure.

B) En dehors des horaires et des programmes des classes.

I - Sur le plan culturel :

Plusieurs Collèges ont inscrit à leur actif, des cours facultatifs de langue et d'histoire. Des groupes spécialisés s'initient aux danses, des chorales apprennent des chansons et des cantiques bretons. Ici et là, un bagad rassemble les amateurs de biniou et de bombarde.

Il serait intéressant de savoir quels établissements ont réalisé quelque chose sur ce terrain et quels liens seraient possibles entre eux : rencontres, bulletin.

Une suggestion : le Bleun-Bug ne pourrait-il étudier l'organisation d'un enseignement culturel : langue, histoire, art, chant, ... Par le biais d'organismes péri-scolaires au niveau des établissements secondaires et techniques, comme il l'a si bien réussi au niveau du primaire. Que penser d'un Concours sur ce sujet pour les élèves du Secondaire et Technique ?

2 - Sur le plan économique et social :

Venons-en maintenant au domaine économique et social :

Les expériences d'initiation pratique des élèves en ce domaine se multiplient aujourd'hui, notamment dans les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère. Le compte-rendu des journées - rencontres de Locminé et de St-Brieuc permet de citer les collèges et écoles techniques de Gouarec, Guingamp, St-Brieuc, Lannion, Lorient, Vannes, Hennebont, Pontivy, Quimper, Lesneven, Brest, Redon... A beaucoup, le moment semble venu de confronter les méthodes pour économiser à d'autres les tâtonnements toujours un peu déprimants, pour dégager les premiers résultats, signaler les possibles dangers et organiser les liaisons qui permettrait un travail en commun plus efficace.

Qu'ils s'appellent GEES, équipes sociales, clubs d'actualité etc..., tous les groupes qui se forment dans cette optique de formation civique, ont pour

1er objectif : de compléter l'équipement intellectuel de leurs membres par une ouverture aux éléments humains des problèmes de leur milieu, une connaissance technique du monde dont ils font partie
et pour

objectif plus lointain : de préparer à notre région, les cadres chrétiens dont elle aura besoin demain.

1) Les groupes s'adressent généralement à de grands élèves. Aucune expérience n'a encore été signalée au niveau des cours complémentaires (ce qui ne signifie qu'elle n'ait pas eu lieu). Les classes du Baccalauréat présentent l'inconvénient de programmes chargés et risquent ainsi de faire plus facilement négliger les possibilités de l'instruction civique, géographie etc... au profit d'activités plus... rémunératrices. D'autre part, les élèves de ces classes sont sur le point d'aborder une vie adulte et seront donc, sous peu, plongés au sein même des problèmes économiques et sociaux, appelés souvent à prendre des responsabilités dans des organisations étudiantes, culturelles ou même syndicales, d'où l'urgence et l'importance de cette information en ce qui les concerne. Enfin, plus âgés, théoriquement plus mûrs, mieux équipés intellectuellement, ils sont plus aptes à saisir certains problèmes.

C'est pour toutes ces raisons que les garçons et les filles de ces classes constituent le recrutement idéal pour un groupe d'étude. Il faut ajouter, pour le technique, les avantages du programme lui-même.

2) On peut réunir ces garçons et ces filles autour d'un même thème : enquête, recherche, étude d'un problème régional, local, ou au contraire les laisser libres de s'assembler par petits groupes. On aboutit alors aux deux formules :

Une seule équipe travaillant dans une seule direction (groupe restreint).

Ou un groupe fragmenté en équipes d'inégales importance avec un sujet par équipe.

Les thèmes de recherche ? Ils foisonnent. Les uns sont essentiellement d'ordre technique : le fonctionnement d'une banque par exemple, d'autres sont davantage axés sur l'homme. A un certain niveau, ils relèvent du domaine social ou du domaine culturel. Au-dessus, ils atteignent la sphère religieuse.

S'il s'agit d'une seule équipe, elle choisit son sujet dans la liste, ou bien il lui est proposé.

S'il s'agit d'un groupe à plusieurs équipes, chaque équipe peut se constituer autour d'un thème ou d'un sujet adopté par les membres.

3) La méthode de travail est très souple.

L'information est puisée soit dans des sources écrites : revues et livres spécialisés ou ce qui est de beaucoup préférable : dans des questionnaires et enquêtes, très enrichissants par les contacts humains qu'ils occasionnent.

Toute l'année durant, le garçon ou la fille, peut étudier, lire, réfléchir, consulter, se documenter. Des réunions hebdomadaires ou bi-hebdomadaires courtes, permettent à chaque équipe de faire le point du travail, de répartir les tâches, de confronter les points de vue, avec l'aide ou les conseils d'un professeur.

A Pâques, chacun résume son travail et certains groupes publient un fascicule :

Ex. Grand Séminaire de Vannes, Guingamp.

Suivaient trois témoignages :

Marie-Thérèse Chauvel au nom du GEES de Gouarec (Côtes-du-Nord).
A. Fichou au nom du GEES de Guingamp (Côtes-du-Nord).
Abbé Doras au nom du GEES du Grand Séminaire de Vannes (Morbihan)

Un dernier détail : Et GEES peut recevoir un abonnement gratuit à la "Vie Bretonne". Il suffit qu'il en fasse la demande au Frère Jean-Robert Institution Notre-Dame GUINGAMP Côtes-du-Nord.

Activités possibles :

G.E.E.S.

1° - Relevant surtout de l'agriculture :

- 1- La Coopérative Agricole
- 2 - L'exploitation familiale
- 3 - L'artisanat
- 4 - Une culture : pomme de terre, l'herbage ...
- 5 - Un élevage : porcs, vaches, chevaux etc...
- 6 - Aviculture
- 7 - une monographie : village, commune...
- 8 - La mécanisation de l'Agriculture
- 9 - Le marché et les débouchés diaires.
- 10- Du producteur au consommateur: les intermé-
- II- Evolution des structures agraires
- 12- Perspectives agricoles régionales
- 13- Bretagne agricole face au Marché Commun
- 14- C.E.T.A.
- 15- Maison familiale rurale
- 16- C.U.M.A.
- 17- Reboisement
- 18- Remembrement des terres
- 19- Implantation de cultures nouvelles - disparition des anciennes.
- 20- Avenir de la pomme
- 21- Retard de l'Agriculture : causes, remèdes
- 22- Les forêts
- 23- Primeurs, cultures maraîchères
- 24- Assèchement des marais
- 25- Fruits et légumes
- 26- Orientation Professionnelle et débouchés dans l'agriculture

2° - Relevant davantage de l'INDUSTRIE

- 1 - Monographie d'une usine ou d'une entreprise
- 2 - Une production industrielle
- 3 - Les petits commerçants
- 4 - Inventaire des activités industrielles et commerciales d'une ville
- 5 - monographie d'une ville
- 6 - Tourisme
- 7 - Transports
- 8 - Situation économique de la région
- 9 - Productivité et surproduction
- 10- Bretagne industrielle face au Marché Commun
- II- Sources d'énergie : Electricité, Charbon
- 12- Prix de revient des sources d'énergie
- 13- Centrale thermique et nucléaire
- 14- Usine marémotrice
- 15- Monographie d'une industrie en Bretagne : laitière, métallurgique, textile, chimique, frigorifique, électronique, papeterie, chaussures, conserves, bois etc...
- 16- Problème des abattoirs industriels et des entrepôts frigorifiques
- 17- Carte des industries établies en rapport avec les ressources agricoles
- 18- Cartes des industries à établir en rapport avec les ressources agricoles
- 19- Etude de l'industrialisation de quelques villes : Rennes, Lannion, Vannes, Guingamp, Douarnenez, Brest...
- 20- Problèmes posés par les implantations d'usines
- 21- Les problèmes des investissements : zones critiques... etc...

INDUSTRIE (suite)

- 22- Rôle des banques et des S.D.R. dans le développement régional : état en Bretagne
- 23- Le point dans l'électrification rurale
- 24- les carrières : kaolin, granit et industries annexes
- 25- Inventaire du sous-sol breton
- 26- Uranium en Bretagne

3° - Relevant des questions SOCIALES

-a):

- 1 - Emigration
- 2 - Alcoolisme
- 3 - Démographie: évolution de la pyramide des âges : prévision
- 4 - Equipements sociaux et besoins
- 5 - Niveau de vie : ce qu'il en est en Bretagne, comment l'élever ?
- 6 - Jeunesse et culture - Avenir des jeunes
- 7 - Loisirs
- 8 - Sports
- 9 - Habitat
- 10- Orientation Professionnelle rurale et Ecoles d'Agriculture
- II- Syndicats agricoles et ouvriers

-b):

- 12- Essais de ventes directes au consommateurs: artichauts, Comités Viande du Finistère, ex: Leclerc, opération "suivez le boeuf"...
- 13- L'ouvrier agricole
- 14 Les salaires: le SMIG, les zones de salaires
- 15- Le Budget familial
- 16- les Saisonniers
- 17- Le chômage
- 18- Le problème des vieux
- 19- Evolution des relations parents-enfants, Analyse- Droits et devoirs réciproques
- 20- Tourisme social
- 21- Organismes de vulgarisation
- 22- Les établissements d'enseignement (carte) privés et publics
- 23- L'éducation permanente et la culture : milieu paysan et milieu ouvrier.
- 24- Formation professionnelle des adultes (centres accélérés)
- 25- Problèmes sociaux posés par l'extension des villes : ex. Guingamp

4°) Relevant de la MARINE:

- 1 - Pêche: maritime, industrielle en Bretagne
- 2 - Constructions navales
- 3 - Iles bretonnes
- 4 - Bretagne et Marché Commun : liaisons maritimes
- 5 - Thalasso-thérapie et cures marines
- 6 - Ports des côtes-du-Nord

Marine (suite)

- 7 - Orientation Professionnelle et débouchés offerts par la Marine
- 8 - Etude d'un port
- 9 - Rôle des ports dans l'économie bretonne
- 10- Vie du marin breton
- 11- Evolution des ports bretons : ex. Paimpol

--:--:--:--:--:--:--

59) CULTUREL ET RELIGIEUX

a) Culturel :

- I - La Psychologie du cultivateur
- II- Mentalité bourg-campagne
- 3 - Evolution du système scolaire
- 4 - Critique des méthodes d'enquête
- 5 - L'histoire locale et régionale
- 6 - L'art celtique et breton
- 7 - La langue bretonne et auteurs
- 8 - Le BarzazBreiz
- 9 - Journaux et Revues Bretons
- 10- Renouveau des Veillées Bretonnes, Fest-Noz...
- II- La musique : Bagadou, disques...
- I2 Sociétés et Groupements Bretons
- I3- Histoire de la Bretagne
- I4- Archéologie bretonne
- I5- Dolmens et menhirs
- I6- Musiciens bretons
- I7- Ecrivains bretons
- I8- Peintres bretons
- I9- Philosophes bretons
- 20- Carte politique de la Bretagne
- 21- Carte des Bretons ex France : pôles situation...
- 22- Carte des Bretons dans le monde: pôles, Situation

b) Religieux :

- I - Carte religieuse de la Bretagne
- 2 - Quelques aspects fondamentaux du Christianisme Breton : - La Passion
Le Culte des Morts
La Vierge
- 3 - Actualité de Saint-Yves : l'amour des pauvres
- 4 - Les grands évangélistes de la Bretagne
- Les monastères et ermitages
- Michel le Nobletz
- Le Père Maucioir
- Grignon de Montfort
- 5 - Le rôle de la Bretagne dans l'évangélisation du monde
- 6 - Les Bretons Fondateurs d'Ordres Religieux
- 7 - Le renouveau monastique breton : Bequen Landévennec
- 8 - Responsabilité des collégiens dans la vie de leur paroisse :

Religieux (suite)

- : pendant l'année : prière sacrifices
- : En vacances : prière, charité, action catholique.
- : 9 - les cantiques bretons.

--:--:--:--:--:--

60 - PROBLEMES PLUS GENERAUX

- : I - Adaptation au nouveau visage de l'économie mondiale
- : 2 - Les crises économiques
- : 3 - Le réseau urbain français
- : 4 - Pipe-lines, - Feeders
- : 5 - La centralisation et concentration
- : 6 - Le "plan" en France : problèmes de l'aménagement du territoire
- : 7 - La France régionale
- : 8 - Structures d'une commune
- : 9 - Europe et Eurafrrique
- : 10- Sécurité Sociale
- : II- Justice en France
- : I2- Systèmes électoraux

D'actualité

- : I - Problème scolaire
- : 2 - Problème de l'Algérie (y compris le plan de Constantine)
- : 3 - Problème de la Réforme de la Médecine
- : 4 - Problème de la Communauté

Vacances

1) L'action hors des écoles Facultés

2 Parties :

2) Les projets pour 1962 - 1963

1°) ACTION HORS DES ECOLES

A) Les groupes de vacances ou de localité.

Le 1er est né à Noël dernier, dû à l'initiative d'un étudiant de l'Ecole d'horticulture de Versailles, J. Le Bohec. Il a réuni autour de lui quelques garçons et filles de son canton et ils ont démarré. Petit à petit, la nouvelle s'est répandue et à Pâques, les premières imitateurs créaient leurs groupes : Bégard, Plouha, Collinée. Pendant les grandes vacances actuelles, d'autres encore sont nés : Guingamp, Saint-Brandan, Plouëc, Pléle, Bourbriac... Parfois les difficultés de réunion ou de regroupement étaient telles que plusieurs ont échoué, malgré les bonnes volontés.

Il est facile d'en dégager quelques traits communs :

1) Leur clientèle : Presque uniquement des étudiants : Collèges, Ecoles techniques, Facultés. Age moyen : 17 - 18 ans.

2) Leurs méthodes de travail : Les mêmes que pour les groupes de Collèges : enquête, interviews, contacts avec l'habitant...

3) Leurs avantages:

- Les groupes constituent un intéressant lieu de rencontre pour des jeunes gens sérieux décidés à travailler quelque chose d'utile pendant les vacances.

- En offrant à des étudiants, la possibilité de s'intéresser aux problèmes de leur milieu d'origine, ils diminuent le risque de coupure d'avec ce milieu.

- Enfin ils constituent une merveilleuse occasion de poser le problème des relations garçons-filles dans un esprit et sous un jour autrement éducatif que celui des bals et des fêtes foraines.

Il est évident que le succès est assorti de conditions, parmi lesquelles

- une certaine sélection dans le choix

- un travail réalisable et réalisé

- des gens déjà sensibilisés (rôle des établissements scolaires de les préparer).

- une collaboration avec des organismes intéressés aux mêmes problèmes.

Il ne s'agit ici encore que de pistes de recherches, et non d'une pensée développée en toutes ses directions : nous n'en n'avons malheureusement pas le temps.

Les groupes de vacances

I - Groupe de Corlay : 11 garçons et filles. Groupe lancé en décembre par J. Le Bohec.

A déjà publié l'enquête démographique sur le canton (plaquette de 24 P.) toutes les communes y ont été étudiées. Les conclusions ont paru dans Ouest-France

En ce moment il étudie l'agriculture. Son compte-rendu paraîtra sous peu. Difficultés : méfiance des cultivateurs. Utilisation du prône pour vaincre cette méfiance. Leur 1ère plaquette est en vente. S'adresser à L'I.N.T. qui transmettra.

2 - Groupe de Plouha : 14 garçons et filles. Lancé à Pâques par A. Fichou.

Viens de publier sa 1ère enquête : un excellent travail d'une cinquantaine de pages.

Difficultés : résistances de certaines municipalités.

A dû faire appel au député.

Plaquette en vente près de A. Fichou, Rue Dixmude Plouha, C.d.N. 3 NF.

3 - Groupe de Bourbriac : 9 membres, puis 5, puis 2.

A éprouvé de sérieuses difficultés pour grouper ses membres et a dû momentanément abandonner devant l'inertie de quelques-uns.

Mais il reprendra.

4 - Groupe du Méné : Son chef, légèrement accidenté en route, n'a pu venir et a envoyé son compte-rendu. 410 fermes touchées. Les garçons étudient les problèmes techniques et les filles les problèmes sociaux.

L'enquête est si longue que le résultat ne paraîtra pas avant Noël.

Le groupe a profité d'une fête de la jeunesse pour monter une exposition expliquant ses travaux.

5 - Groupe de Quintin - Saint-Brandan : 35 garçons et filles répartis en équipes : agriculture, industrie, questions sociales, questions culturelles. A démarré début août et commence ses réalisations.

6 - Groupe de Guingamp : Une dizaine de garçons et filles qui ont étudié l'habitat dans les H.L.M. et qui procèdent actuellement à une enquête sur les indigents et les taudis dans le but d'aider à la préparation de la Mission de 1964.

D'autres groupes encore : Bégard, Plélo, Plouec, Saint-Brieuc, oeuvrent dans le même sens avec des fortunes diverses.

B) Groupes de faculté.

Des essais de lancement ont été tentés à Versailles, Rennes Toulouse. Cette année, le mouvement va s'amplifier. 2 groupes vont fonctionner à Rennes, 1 à Toulouse, 1 à Versailles, 1 à Nantes, 1 à Angers,.... Une première réunion des chefs de groupe a permis d'envisager des liaisons entre ces divers groupes. Les établissements intéressés par l'entrée de leurs anciens dans l'un ou l'autre de ces groupes sont priés de s'adresser au Frère Jean-Robert qui transmettra au responsable universitaire.

2°) PLAN D'ANNEE

Il nous reste maintenant à préciser les conclusions qui doivent assurer la portée pratique du stage.

A) Un 1er objectif serait, semble-t-il, un effort de structuration en vue d'une liaison plus efficace, au niveau du diocèse d'abord, de la région ensuite.

Certains diocèses ont déjà recruté une équipe de liaison qui groupe des représentants hommes ou femmes des divers enseignements : technique et secondaire. Le but de cette équipe est double :

- coordonner les initiatives et les activités des divers Collèges dans le domaine de la formation sociale
- et provoquer des réunions sur des problèmes d'actualité intéressant l'enseignement libre, ceci bien entendu sous réserve d'un accord total avec la Direction Diocésaine.

Voici, par exemple, à titre purement indicatif, le plan de travail de l'équipe de liaison des C. du N. qui groupe 3 hommes et 3 femmes - 4 du secondaire - 2 du technique

a) inventaire de ce qui se réalise actuellement dans les écoles des C. du N. touchant les problèmes régionaux et la formation sociale.

- b) Etude d'un projet de bulletin de liaison contenant :
- des nouvelles brèves des groupes,
 - une étude sur un sujet d'actualité régionale.

c) Etude des moyens d'aider, d'amplifier et de coordonner ces Iers travaux.

d) Etude des possibilités de travail similaire dans les C.E.G.

- e) Organisation de réunions :
- soit sur le même thème, pour permettre une mise au point régulière,
 - soit sur d'autres thèmes éducatifs : loisir, préparation à la vie de Faculté, avenir des jeunes...

Enfin cette équipe avait pour autre objectif de demeurer en liaison constante avec les équipes identiques des départements voisins, les organismes régionaux préoccupés des mêmes problèmes (CELIB, Secrét. Sociaux, Mouvement Familial, Mouvement d'A.C. etc...).

B) Une équipe du même genre serait souhaitable, au niveau de la région, à l'aide d'éléments de chacune des équipes diocésaines. Le malheur est qu'elle suppose l'existence de ces mêmes équipes diocésaines. La réunion d'aujourd'hui ne pourrait-elle être l'occasion de les créer. Beaucoup parmi vous les souhaitent dans leurs propres départements. Il suffit que quelqu'un, d'accord avec sa Direction Diocésaine, en prenne l'initiative, et nous préviennons dès le démarrage.

Le rôle de cette équipe régionale serait identique à celui de l'équipe diocésaine, mais à l'échelon supérieur : mise en commun des réalisations réunions inter-diocésaines etc... De plus, elle serait, semble-t-il, mieux placée que cette dernière, pour assurer la liaison avec les organismes d'audience régionale comme le CELIB, le Bleun-Brug, le Secrétariat Social régional etc... voire nationaux, comme Economie et Humanisme, Inter-Echange, etc... Enfin, il est des réalisations de niveau régional qu'elle faciliterait, tels ce stage du Bleun-Brug l'organisation de voyage d'études, de journées d'études pour les jeunes des Collèges et Etablissement Technique.

Ce ne sont là, bien sûr, que des suggestions, que nous pourrions d'ailleurs reprendre, au cours de la discussion qui suivra, pour voir déjà quel embryon de réalisation ou quels jalons poser en vue d'une mise à exécution future.

Il nous reste maintenant à étudier les projets retenus ou simplement envisagés pour l'an prochain. Nous pourrions ensuite passer à une discussion sur ces diverses questions.

C) Projets 1962-1963

I) Au niveau des élèves :

Une réunion des chefs des GEES de vacances et d'écoles, un des premiers jeudis de l'année scolaire.

Cette réunion aura un double but :

- analyser le travail des groupes pendant les vacances : sujets choisis difficultés rencontrées, résultats positifs, enseignements à tirer de cette 1ère expérience.
- organiser le travail de l'année à venir, à l'intérieur des établissements.

Enfin, si le nombre de groupes le permet, une Fédération de tous les groupes pourra être envisagée avec ses 3 branches : écoles, vacances, université.

2) Dans le but d'encourager les établissements à intéresser leurs élèves aux problèmes économiques et sociaux, un concours vient d'être ouvert entre les élèves tant de l'enseignement libre que de l'enseignement public, au niveau des classes terminales (1ère et 2ème Bac.) des collèges et lycées et des catégories d'âges correspondantes, des classes de l'enseignement technique et ménager.

Ses modalités n'en sont pas encore entièrement arrêtées, et je pense que Monsieur Martray nous en dira un mot au cours de son exposé. Toutefois, en attendant voici dès aujourd'hui quelques prévisions possibles.

a) les candidats : je viens de le dire : les élèves de 1er et 2ème bac du secondaire et les catégories correspondantes du technique (de préférence aux secondes).

b) les sujets : uniquement d'ordre économique et social.

c) le mode : au début de l'année scolaire, choix d'un sujet et approbation par le jury.

Etude durant les deux premiers trimestres. Rédaction du compte-rendu à Pâques.

Le travail pourrait être accompli soit individuellement, par équipe ou par groupe d'équipes.

d) l'appréciation des travaux. Un premier tri pourrait s'effectuer, au jugé des comptes-rendus. Les auteurs des meilleurs comptes-rendus auraient à passer devant le jury pour une vérification du travail accompli : recherche personnelle ou collective et non compulsation de revues et peut-être pour un exposé court mais précis sur un problème régional.

e) les prix. Le CELIB, grâce à Monsieur Martray, a l'intention de se montrer assez généreux pour une réalisation de ce genre. Les premiers prix, actuellement envisagés, consisteront en voyages d'études à l'étranger, absolument gratuits. N.B. Ce projet est paru dans le n° d'octobre de la Vie Bretonne.

Ce concours a déjà reçu dans l'enseignement public en accueil favorable. Le Ministre de l'Education Nationale a donné son accord, il y a quelques mois et plusieurs professeurs ont fait savoir leur désir d'y participer. A nous de ne pas rester à la traîne.

Faut-il ajouter encore l'idée d'un concours parallèle sur des thèmes culturels et religieux, sous l'égide du Bleun-Brug. Le Frère Séité nous donnera tout à l'heure son avis.

3ème projet : des journées d'études pour les jeunes de la région. Lors de la réunion du 29 juin, ici même, la majorité des jeunes présents - plus d'une centaine - a réclamé la création de ces journées d'information sur les problèmes économiques, sociaux, culturels.

La date proposée ? Les vacances de Pâques ou de Noël.

L'idée est neuve. Il faut donc lui donner le temps de mûrir dans les esprits pour se faire accepter. L'organisation matérielle requiert elle aussi beaucoup de temps. Aussi, est-il plus que probable, que ces journées se tiendront cette année, plutôt à Pâques.

Monsieur Plumier nous a promis le concours du Secrétariat Social régional. Monsieur Martray celui du CELIB. L'Université Catholique d'Angers nous fournira aussi des conférenciers. Nous en demanderons aussi à Economie et Humanisme, de façon à assurer un excellent plateau.

Ici encore, dès que le projet prendra corps, nous vous informerons.

- Avec divers organismes d'information
 - A.C. - professionnels - familiaux.
 - Sociaux

- Et dans l'immédiat liaison triangulaire:
 - secondaire
 - monde du travail
 - faculté

On mesure ainsi l'ampleur du travail à réaliser. Pour y arriver :

1°) Nous pourrions souhaiter la création d'une sorte de centrale technique qui se chargerait de l'aspect technique et administratif de ces réalisations :

- a) plans de travail - de journées d'études - de rencontres - de voyages d'études.
- b) contacts avec les organismes susceptibles de financer, de subventionner.
- c) contacts avec les **personnes**, les usines, les réalisations qu'il est intéressant de voir lors d'un voyage d'étude. Constitution de véritables chaînes de visites qui seraient ensuite mises à la disposition des établissements intéressés. Pourquoi faut-il qu'un professeur de géographie doive passer des heures supplémentaires à chercher des contacts en Normandie, en Alsace, à préparer l'hébergement de ses élèves, les plans de visites, les fiches techniques cette année, si son travail ne peut plus servir à son collègue, qui l'an prochain devra effectuer les mêmes démarches et perdre le même temps dans les mêmes tâtonnements ?
- d) En attendant, constitution d'une sorte de Banque de l'entraide par un dépistage des talents, et des capacités insuffisamment utilisés : dactylos, ronéos, dessinateurs, rédacteurs, relieurs... L'enseignement libre en est riche.

2°) Faut-il souhaiter aussi la constitution d'une sorte de commission de réflexion dont le rôle serait de se tenir au contact des courants de pensée, des mentalités, des adaptations souhaitables, des difficultés nouvelles, des projets... pour que l'enseignement libre demeure à l'avant-garde. Trop de structures évoluent brutalement autour de nous, trop d'absolus jusque-là indubitables, s'effondrent en relatifs vite caducs....

3°) Cette commission pourrait aussi jouer un rôle de coordination entre les diverses initiatives, les signalant aux raisons intéressées, épargnant les tâtonnements en des domaines déjà explorés par d'autres,...

Nous ne sommes pas au bout de nos peines, certes non. Mais il est déjà heureux que chacun se décide à regarder au delà de son petit coin de jardin. Le besoin de collaboration, s'il procède d'une authentique charité, témoigne aussi de l'inquiétude où nous sommes, face à l'accroissante complexité de notre tâche et à l'apparente inutilité de nombre de nos efforts. Nous sentons qu'il est temps d'abattre des cloisons devenues vétustes, de resserrer nos rangs, de nous retrouver souvent pour penser ensemble les mêmes problèmes afin de faire face ensemble aux mêmes difficultés et d'appliquer ensemble, plus forts parce que plus unis, les mêmes solutions.

Problème des loisirs

Il revêt 2 aspects différents selon qu'on l'aborde dans la perspective d'un établissement ou dans celle des vacances. C'est un excellent sujet de travail en commun pour les établissements d'un diocèse.

De diverses inquiétudes signalées ici et là, il semble résulter l'orientation suivante :

4ème projet : en fin d'année, un voyage d'études du genre de celui qui a été réalisé cette année, et dont les participants sont revenus si enchantés qu'ils se sont déjà inscrits pour l'an prochain.

A l'heure actuelle, nombre d'établissements réalisent ces voyages et c'est excellent. Il faut continuer.

Celui que nous avons réalisé s'inscrivait dans des perspectives un peu différentes :

- il s'adressait aux Collèges de 4 départements (en attendant le 5e) et a ainsi réuni une centaine de garçons et de filles d'une bonne douzaine d'établissements.

- il s'inspirait d'un thème essentiellement social, ce qui nous a fait nous réserver aux réalisations sociales de Lorraine, Alsace, Hesse, Palatinat, Rhénanie.

- il invitait des Frères, des Soeurs, des Prêtres, des laïcs engagés à collaborer dans la direction, chacun apportant ainsi aux garçons et aux filles sa forme propre de témoignage.

Pour l'an prochain, 2 voyages identiques, sinon 3, seront proposés aux élèves, dont un en Allemagne, un autre en Italie et le 3ème en Belgique et Hollande. Les plans en seront bientôt communiqués aux établissements que l'idée intéresse. Il leur suffit d'en faire la demande.

Tels sont au niveau des élèves, nos projets pour 1962-63. L'ensemble paraît cohérent.

- Au début de l'année, réunion des chefs de groupes, pour tirer parti des expériences précédentes et priver le plan d'année.

- En cours d'année, participation au concours.

- A Noël ou Pâques, journées d'études pour information et étude de quelques problèmes.

- En fin d'année, voyages d'études couronnent une préparation de toute l'année scolaire.

II) Au niveau des professeurs.

1) Réunion de l'équipe de liaison inter-collèges diocésaine.

2) Constitution et réunion de la même équipe régionale.

3) Réunions des professeurs intéressés par la formation civique - 2 dans l'année). Le Morbihan et les C. du N. ont commencé l'an dernier : ils n'ont donc qu'à continuer l'oeuvre entreprise et le rythmer. Aux autres départements, de démarrer.

4) Ouverture de ces réunions à d'autres sujets, tels que : avenir des jeunes, entrée en Faculté, loisirs, etc...

5) Voyage d'étude regroupant ces mêmes professeurs et leur permettant une étude du milieu, grâce à l'appui de quelque compétence : sur le plan diocésain d'abord et bientôt peut-être au plan régional.

6) Enfin, participation plus nombreuse encore à des stages comme celui-ci et notamment à celui de l'an prochain.

Ceci pose le problème des liaisons :

- Entre les professeurs d'abord :

- équipes diocésaines, régionale
- journées-rencontres diocésaines
- voyages d'études niveau diocèse
- stages de fin d'année

- Entre les G.E.E.S. ensuite :

- bulletin ?
- fédération aux 3 niveaux

1) pour un établissement donné : lancement d'activités éducatives le jeudi après-midi, en dehors des sports : modélisme, reliure, céramique, radio, électricité, vannerie, moteurs...

2) pour les grandes vacances : établissement d'une gamme d'activités - hiérarchisées - où chaque garçon ou fille puisse choisir l'activité la plus en rapport avec ses aspirations.

a) camp-mission : existe déjà pour les séminaristes - A étudier pour les Collégiens ?

b) Camp de formation JEC : existe dans chaque diocèse ou à peu près.

c) voyage d'études sociales : existe au plan régional - Sera repris l'an prochain sur une plus large échelle.

d) voyage d'études culturelles : sera lancé l'an prochain par le Bleun-Brug.

e) voyage d'études géographiques et humaines : existe dans beaucoup de Collèges.

f) camps scouts : sont lancés par les divers groupes

g) Compagnons bâtisseurs : pour les plus grands (plus de 18 ans).

h) Ballade en commun : lancée par quelques patros sous forme de camp volant.

Il faudrait que pendant l'année scolaire, toutes ces diverses activités soient préparées pour être ensuite proposées aux élèves de toute la Bretagne en harmonieux éventail. Il est bon de signaler toutefois la nécessaire prééminence des deux premières sur toutes les autres et de veiller à ce que celles-ci ne leur nuisent pas.

Ici encore, on sent l'importance du rôle que pourrait jouer une centrale technique pour coordonner des efforts trop dispersés.